LIVRET-GUIDE

DE

L'ÉMIGRANT

Les exemplaires non revêtus de la signature de l'auteur seront réputés contrefaits, et cette contrefaçon sera poursuivie suivant la rigueur des lois.

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

La reproduction et la traduction de cet ouvrage sont interdites en France et à l'étranger.

LAGNY. — Imprimerie de VIALAT et Cie.

209

LIVRET-GUIDE

DE

L'ÉMIGRANT

DU NÉGOCIANT ET DU TOURISTE

DANS

Les États-Unis d'Amérique et au Canada

contenant

LES RENSEIGNEMENTS LES PLUS EXACTS, PRIS SUR LES LIEUX MÊMES,
SUR CES CONTRÉES, INDISPENSABLE
AUX PERSONNES QUI VEULENT S'Y RENDRE OU ACQUÉRIR
LES CONNAISSANCES NÉCESSAIRES A LEUR GENRE D'AFFAIRES

PAR M. ÉTOURNEAU

BIBLIOTHEQUE S.M.F 196 Séminaire

BIBLIOTHEQUE SEMINAIRE QUEBEC

PARIS
LIBRAIRIE PROTESTANTE DE A. PETIT-PIERRE
20, RUE DE LA FERME-DES-MATHURINS
Près de la Madeleine

1855

GARANT & TRUDEL LIBRAIRES QUEBEC

di
av
loi
de
po
plu
sav
off

fra
pa
éco
ceu

GERARD E TRUDEL
LIBRAIRES
QUEBEC

CHAPITRE PREMIER

L'importance de ce livre.

Pour comprendre et apprécier le besoin indispensable de ce Guide, il faut, comme nous, avoir longtemps séjourné dans ces riches et lointaines contrées avec lesquelles la France a des rapports commerciaux de la plus haute importance, et susceptibles de prendre encore un plus grand développement, si nos industriels savaient mieux profiter des avantages que leur offre leur intelligence collective.

En effet, il est incontestable que la fabrique française donne maintenant des produits qui, par leur perfection, trouvent à l'étranger un écoulement plus facile et plus profitable que ceux des autres nations.

Nous pouvons affirmer avec toute justice,

que, parmi les peuples industriels, les Français possèdent le précieux privilége d'enfanter, mieux que personne, tous les articles de goût et de luxe pouvant seuls aujourd'hui franchir profitablement la barrière des douanes étrangères.

Ce livre, comme l'indique son titre, a un triple but qui doit lui assurer le succès que nous en attendons. Il contiendra d'abord, avec la plus grande exactitude, tous les renseignements que peuvent désirer les émigrants de toutes les classes de la société; et ensuite, il fournira au négociant exportateur tous les détails qu'il peut demander dans l'intérêt de ses opérations et offrira, enfin, une esquisse exacte destinée à guider particulièrement le touriste allant aux États-Unis pour en contempler les beautés topographiques dans le but de s'instruire, ou seulement de satisfaire une oisive curiosité.

En nous imposant la tâche difficile de guider ces trois personnalités dans toute l'étendue de l'Union américaine et du Canada, nous avons moins en vue nos intérêts personnels, que ceux de la France; car la rémunération que nous pouvons obtenir de ce travail, ne sera jamais qu'une imperceptible fraction des dépenses que

nous avons faites pour visiter les lieux dont nous parlons. Mais nos compatriotes peuvent trouver, eux, d'immenses avantages à s'initier aux ressources inépuisables que leur offrent les États-Unis à mesure qu'ils reculent les limites des vastes forêts vierges pour faire place à l'émigration de tous les pays, et accroître, en même temps, la somme de prospérité collective et individuelle de la jeune nation américaine.

Comme il est essentiel de bien coordonner le travail d'un livre de cette nature, nous avons formé, pour atteindre ce résultat, trois parties distinctes, donnant chacune la spécialité des renseignements nécessaires à chaque personne des trois catégories indiquées en tête de l'ouvrage. De cette manière, le lecteur n'aura qu'à jeter un regard sur la table des matières pour trouver les chapitres contenant les renseignements dont il peut avoir besoin.

Pour éviter les déceptions et vaincre plus facilement les obstacles que l'émigrant rencontre souvent à son arrivée sur la terre étrangère, il ne saurait prêter une trop grande attention aux livres qui ont pour objet de le guider dans le pays où il veut aller chercher fortune. Avec ce volume, nos lecteurs qui voudront s'expatrier

aux États-Unis, pourront se dispenser du pénible et onéreux apprentissage auquel sont généralement exposés les gens qui vont se fixer dans cette immense contrée sans en connaître les ressources ni les usages. Conséquemment, nous pouvons ajouter que, si l'utilité d'un livre le rend digne de la faveur publique, celui que nous offrons ici doit infailliblement trouver le chemin d'un grand et légitime succès; car il n'a d'autre prétention que celle d'être utile à ses lecteurs.

CHAPITRE II

Renseignements pour tous ; — départ de France pour les États-Unis ; — voies de communications directes et indirectes.

Pour ne rien omettre, nous devons dire au début de ce chapitre, qu'on ne peut légalement sortir de France sans s'être muni préalablement d'un passeport pour l'étranger. Ce document coûte dix francs ; mais pour les personnes qui vont aux États-Unis, il devient inutile dès que la gendarmerie a quitté le navire qu'elle va accompagner jusqu'en rade, afin de le visiter plus efficacement.

Aux États-Unis, chacun peut circuler dans toute l'étendue de ce vaste pays sans avoir la moindre formalité gouvernementale à remplir. La loi est toujours prête à vous protéger, si vous

avez besoin de son appui; mais aussi longtemps que vous n'avez rien à lui demander pour votre protection, elle n'a rien, non plus, à exiger de votre liberté d'action, pourvu, cependant, que vous ne cessiez de cheminer en homme d'honneur.

Voilà pour la formalité du passeport. Parlons maintenant des voies de communications qui existent directement ou indirectement entre la France et les États-Unis.

Pour se rendre aux États-Unis, soit par steamers, soit par navires à voiles, le port du Havre est le seul, en France, où l'on puisse, en ce moment, trouver des départs réguliers par ces deux moyens de transport.

Par steamers, il y a un service mensuel entre le Havre et New-York directement. Mais en cas de besoin, on peut s'aller embarquer en Angleterre, où il y a jusqu'à deux départs hebdomadaires.

Le port de Liverpool offre deux lignes de steamers. L'une est anglaise et l'autre américaine. La première est hebdomadaire, et fait alternativement le service entre New-York et Boston; c'est-à-dire qu'une semaine un steamer part de Liverpool pour New-York, et la semaine sui-

vante, il part pour Boston. La ligne de steamers américains ne fait le service que tous les quinze jours entre New-York et Liverpool.

Les jours de départs de la ligne anglaise, sont tous les samedis, à la haute marée du matin, pour Liverpool, et tous les mercredis pour les ports américains que nous venons de mentionner.

La ligne américaine effectue un départ de Liverpool tous les quinze jours, le mercredi; et de New-York, tous les quinze jours également, le samedi.

Les voyageurs qui se rendent aux États-Unis par la voie de l'Angleterre, doivent combiner leur départ de France de manière à arriver à Liverpool la veille, au plus tard, du jour indiqué pour le départ du steamer sur lequel ils doivent prendre passage.

Les compagnies de ces deux lignes de steamers transatlantiques, ont des bateaux à vapeur qui vont au Havre prendre les passagers et les marchandises en destination des États-Unis par la voie de l'Angleterre. Mais nous devons faire observer qu'il est préférable, sous le rapport de l'économie et de la facilité d'accomplir un tel voyage, de s'embarquer sur les steamers qui

font le service entre le Havre et New-York. Il existe à Paris, place de la Bourse, n° 8, un bureau où les passagers peuvent arrêter leurs places à l'avance. Ce bureau est tenu par MM. Liwingston, Wells et compagnie, qui donneront tous les renseignements que les voyageurs pourront désirer, concernant cette ligne de steamers.

Rue de la Paix et boulevard des Italiens sont aussi des bureaux concernant les lignes anglaises et américaines faisant le service entre Liverpool, New-York et Boston.

Le prix du passage par steamer est de 800 fr.; et à la seconde chambre de 450 francs. Ces prix étant susceptibles de subir une modification, nous les donnons ici pour servir de base aux frais de la traversée.

Le prix du fret varie également quand la concurrence le recherche. Mais le plus souvent il s'élève à 35 dollars le tonneau et 10 pour cent en sus; ce qui fait environ 194 francs le tonneau de 40 pieds cubes.

Il y a encore une ligne de steamers à hélice, faisant le service deux fois par mois entre Liverpool et Philadelphie. Cette ligne correspond avec le Havre pour y prendre des passagers et

du fret. A la chambre, le prix du passage est de 555, 400 et 450 francs, suivant la position de la cabine qu'on occupe.

Les steamers qui font le service entre la ville de Brême (Allemagne) et New-York en touchant à Southampton, ont une correspondance spéciale avec le Havre, afin de compléter la ligne qui navigue entre cette ville et New-York. Chez MM. Liwingston, Wells et compagnie, place de la Bourse, n° 8, on peut s'assurer des cabines pour ces steamers.

Entre le Havre et New-York, il existe plusieurs lignes de paquebots à voile, dont les prix de transport, soit pour marchandises, soit pour passagers de chambre, sont bien moins élevés que ceux des steamers. Pour ces navires, le passage à la chambre est de 400 à 500 francs. A la seconde chambre, nourri à la table des officiers, on prend de 250 à 300 francs.

Quand on parle d'un passage à l'entre-pont, la nourriture n'est jamais comprise. Le capitaine fournit à cette classe de passagers une ration d'eau potable chaque jour, du combustible pour préparer les repas de ces humbles passagers, et des cases en planches pour leur servir de couche. Le prix d'un tel passage, du Havre à la Nouvelle-

Orléans ou à New-York, varie de 70 à 90 francs, Nous ne citons que ces deux ports de l'Union parce que les bassins du Havre contiennent toujours des navires qui partent pour l'une ou l'autre de ces deux villes. On est certain de trouver au Havre chaque semaine, un navire à voile au moins, faisant route pour New-York. Les départs sont moins fréquents pour la Nouvelle-Orléans ; et bien moins encore pour les autres ports secondaires de l'Union.

Par ce qui précède, les émigrants de toutes les classes de la société peuvent connaître les moyens de communication qui existent entre la France et les États-Unis, soit directement, soit indirectement.

Les personnes partant de Paris pour aller s'embarquer au Havre, prennent le chemin de fer, rue Saint-Lazare. Le matin, les heures de départ sont : 7 heures, 9 heures, 10 heures et midi. Le soir, elles sont à : 4 heures 25 minutes, 5 heures 25 minutes, 8 heures, 10 heures 15 minutes et 11 heures. Les places de première classe sont de 26 francs 50 centimes ; de seconde classe, 17 francs 75 centimes et de troisième classe, 15 francs 50 centimes.

Les personnes partant de Paris pour aller

s'embarquer directement à Liverpool, prennent le chemin de fer de Boulogne.

On a le choix de passer aussi par Calais.

Le matin, les heures de départ pour Boulogne sont : 7 heures et 10 heures; le soir, à 1 heure et 10 heures 30 minutes.

Entre Paris et Londres, par Calais et Douvres, il y a trois départs à grande vitesse dans tous les sens. Le matin les heures de départ de Paris sont : 7 heures et 11 heures 45 minutes; et le soir, 7 heures 30 minutes, excepté le samedi soir.

Les places de première classe, jusqu'à Londres sont de 75 francs 95 centimes; de seconde classe, 54 francs 75 centimes.

RENSEIGNEMENTS

SPÉCIALEMENT DESTINÉS AUX PASSAGERS D'ENTRE-PONT ALLANT S'EMBARQUER AU HAVRE.

Nous venons de dire que le port du Havre compte toujours des navires en partance pour les États-Unis, et particulièrement pour la Nouvelle-Orléans et New-York. Nous répétons que le prix du passage à l'entre-pont varie de 75 à 90 francs, sans y comprendre la nourriture qui reste à la charge du passager.

Les fournitures de la couche de planches qu'on accorde aux passagers de cette classe, sont aussi à leur charge. Ces couches sont érigées sur deux rangs superposés et appuyés aux parois du navire.

Quand l'affluence des passagers d'entre-pont est grande, il n'est pas rare de voir entasser les passagers dans ces monuments flottants, de manière à les y faire coucher cinq à six dans la même couche. Mais ces abus, si nuisibles à la santé de ces humbles voyageurs, ont fini par attirer l'attention du congrès des États-Unis. Une loi, réglant le nombre des passagers d'entre-pont que peut prendre un navire, a été faite l'année dernière. Malgré les dispositions que les capitaines auront à enfreindre cette loi équitable et réparatrice d'un abus inhumain, il n'est pas douteux que les émigrants n'auront pas à subir désormais les souffrances que nous leur avons vu imposer par amour pour cette insatiable cupidité qui fait la honte de notre siècle chez tous les peuples civilisés.

Pour 120 francs, un peu plus ou moins, il est possible souvent d'obtenir le privilége de coucher seul à l'entre-pont. Nous avons vu des familles aisées, relativement à la modicité des

moyens pécuniaires des autres passagers, se faire construire une cabine séparée, dans laquelle des regards indiscrets ne pouvaient pas pénétrer pendant les heures de repos. Ce n'est pas une médiocre faveur pour des femmes et des jeunes filles vertueuses, que celle de pouvoir se mettre à l'abri des audacieuses et immorales tentatives que peuvent se permettre des hommes plus soucieux de satisfaire de mauvaises passions que de les vaincre par respect pour la morale.

Les couches qui se trouvent à la proximité des écoutilles, sont préférables aux autres sous le rapport hygiénique. Nous conseillons donc aux passagers d'entre-pont de faire en sorte de se placer ainsi quand la chose sera en leur pouvoir. L'air pur est une précieuse nourriture dans un obscur séjour où sont agglomérés cinq ou six cents passagers. Or, il n'est pas de meilleure place que près des écoutilles, pour jouir du bienfait dont nous parlons.

Pour aller à New-York, les vivres des passagers d'entre-pont peuvent être en moindre quantité que pour se rendre à la Nouvelle-Orléans, à cause de la différence qui existe dans la distance des deux traversées.

Pour aller à New-York, un passager ne peut

dépenser moins de 50 francs pour ses vivres ; pour la Nouvelle-Orléans, il ajoutera 10 à 15 francs à cette somme. Ses vivres doivent se composer de biscuit, de pain grillé pour la soupe, de riz, de pommes de terre, de viandes salées ; et, pour que l'émigrant ne puisse rien oublier d'indispensable dans ses provisions, nous allons lui en dresser la liste.

Biscuit, de 25 à 35 livres.
Pain grillé, 10 livres.
Riz, 6 livres.
Pommes de terre, un boisseau.
Deux jambons.
Viande fraîche, 4 à 5 livres.
Pain frais, 10 livres.
Vin, une dame-jeanne de 10 à 15 litres.
Eeau-de-vie, une couple de bouteilles.
Beurre, 4 à 5 livres.
Sel et poivre, pour quelques sous.
Quelques oignons.
Sucre, 3 à 4 livres.
Thé, café et chocolat, pour quelques francs.

A cette liste, il faut ajouter une marmite en ferblanc, une assiette et un gobelet en même métal ; un couteau ; un couvert en fer battu ou autre métal ; une dame-jeanne pour mettre la ration

d'eau qu'on accorde chaque jour à chaque passager.

La literie que se donnent les gens de l'entrepont, se compose ordinairement d'un matelas et d'un traversin en plantes marines ; d'une couverture en indienne ouatée, et une paire de draps de coton. Les magasins qui tiennent ces articles, ne sont pas rares au Havre. Les passagers n'ont que l'embarras de choisir celui où ils seront traités aux meilleures conditions.

Pour économiser des frais d'auberge au Havre, nous conseillons aux passagers de suivre l'exemple des Allemands, qui vont s'installer dans les navires qui les doivent emmener, dès qu'ils peuvent s'y faire admettre. Pour ceux qui vont si loin chercher la prospérité, il n'y a pas de petites économies ; car on ne connaît bien les frais d'un tel voyage que quand il est accompli.

Il existe une loi aux États-Unis, concernant les émigrants âgés ou infirmes n'ayant d'autres moyens d'existence que le travail ou la mendicité. Cette loi rend les capitaines des navires qui ont amené de tels passagers aux États-Unis, responsables des peines dont lesdits passagers sont passibles. C'est-à-dire que faute de pouvoir justifier des moyens d'existence, ces passagers

infirmes ou âgés sont renvoyés dans leur pays aux frais des capitaines ou des armateurs des navires qui les ont amenés. Nous devons faire observer encore que cette loi d'expulsion est plus rigoureusement exécutée dans le nord de l'Union que dans le sud.

Les émigrants appartenant à la religion protestante, sont certains de trouver leurs coréligionnaires en grande majorité aux États-Unis. Cette circonstance n'est pas sans exercer une favorable influence sur le sort du protestant nouveau débarqué. Du reste, nous savons qu'il existe en France un comité d'émigration composé d'hommes appartenant à la religion réformée. Le but de ce comité est de procurer, dans la mesure de ses ressources, au plus grand nombre possible de familles protestantes pauvres, le moyen d'aller chercher une heureuse et paisible prospérité dans la grande Confédération américaine.

Cette bienfaisante association ne se borne pas à solliciter des secours parmi les protestants de France, elle s'adresse aussi à l'Angleterre, d'où elle ne peut manquer de tirer une assistance libéralement généreuse pour atteindre son but charitable.

Depuis longtemps déjà, les nations qui sont dignes de passer pour civilisées, pratiquent et reconnaissent le principe sacré de la liberté de conscience. Il suffit de voir le nombre de sectes chrétiennes et autres qui existent fraternellement aux États-Unis, pour être convaincu qu'il règne en ce pays de liberté politique, une liberté non moins complète, quand il s'agit d'adorer le Créateur. On peut, en effet, l'adorer sous toutes les formes, pourvu, cependant, que les pratiques religieuses n'aient rien de blessant pour la morale publique.

Comme il arrive souvent que des familles emmènent un certain nombre d'enfants avec elles aux États-Unis, nous dirons que les enfants à la mamelle passent gratis ; ceux de trois ans jusqu'à dix ans paient demi-place. Il est imprudent de se mettre en mer avec des enfants âgés de moins de deux ans ; mais il est encore bien plus imprudent à une passagère de l'entre-pont de faire une longue et inconfortable traversée si elle est enceinte, et surtout si sa grossesse touche à son terme. Une imprudence de cette nature expose témérairement la vie de deux personnes : celle de la mère et celle de l'innocente créature qu'elle porte dans son sein.

Maintenant que nous avons donné à l'émigrant tous les renseignements désirables pour qu'il puisse se mettre en route, après avoir pris les précautions qu'exige un tel voyage, nous allons, avant de le débarquer sur la plage américaine, lui offrir une esquisse géographique embrassant l'ensemble de l'immense continent du Nouveau-Monde, en nous appliquant surtout à décrire la partie composant les États-Unis qui sont l'objet spécial de ce livre.

CHAPITRE III

Coup d'œil géographique de l'Amérique en général, et plus particulièrement des États-Unis.

L'Amérique, appelée souvent aussi le Nouveau-Monde, se divise en deux vastes régions : celle du nord et celle du sud. Les États-Unis possèdent la meilleure, sinon la plus grande partie de la première ; et la seconde compose plusieurs républiques indépendantes les unes des autres, et l'empire du Brésil.

Cette immense partie du globe resta ignorée complètement de l'antiquité qui n'avait que de faibles notions de la science astronomique. Cependant, il est presque certain que Colomb avait été devancé dans la glorieuse découverte de ce monde nouveau. Car il y a des indices presque incontestables révélant que, vers l'an 1000, la

partie nord de l'Amérique a été visitée par quelques habitants de l'Islande, descendants des Normands. Ils firent quelques établissements sur la côte ; mais soit que ces explorateurs aient été absorbés par les peuples indigènes, soit qu'ils n'aient pu se maintenir dans leurs possessions; ils ne firent pas un assez long séjour dans ce pays pour y faire souche. C'est du moins ce que semblent indiquer les traces de leurs entreprises qui restèrent ignorées jusqu'au jour où l'illustre navigateur italien dota le monde d'une si vaste et si profitable conquête.

Ce fut au mois d'octobre 1492, que Christophe Colomb arriva en vue d'une des îles des Antilles. Dans cette heureuse excursion maritime, il visita l'île de Cuba et celle d'Haïti, connue aussi sous le nom de Saint-Domingue.

Ensuite, notre célèbre marin se hâta de retourner en Espagne d'où il était parti, pour annoncer aux souverains de ce pays, les puissants protecteurs de cette grande entreprise, qu'il venait de leur conquérir un monde nouveau sans brûler une amorce.

Cette découverte produisit une vive émotion dans toute l'Europe. Toutes les nations maritimes se sont mises, dès lors, à explorer les mers

pour y chercher des terres inconnues. La vieille Europe ne semblait plus qu'un futile accessoire du globe.

Colomb fit plusieurs voyages en Amérique; d'autres navigateurs suivirent avec un zèle jaloux son bel exemple, et le résultat de cette jalousie fut l'exploration des côtes de tout le continent. En 1513, un Espagnol, du nom de Balboa, découvrit l'Océan Pacifique.

On pense que l'Amérique est séparée du Groënland et des terres du Nord par les mers Arctiques, de sorte que ce continent se trouverait complètement entouré par les divers Océans. L'Atlantique le baigne à l'est, et le Pacifique à l'ouest.

Dans sa longueur, l'Amérique mesure environ 3,000 lieues ou 12,000 kilomètres; sa largeur est très-inégale; elle varie de 60 à 4,000 kilomètres.

L'Amérique se distingue par ses montagnes qui forment la plus longue chaîne qu'il y ait au monde; par ses immenses fleuves et ses vastes lacs, dont quelques-uns méritent d'être considérés comme des mers intérieures. Les deux principaux fleuves de ce continent, sont : le Mississipi dans la partie nord, et l'Amazone dans

la partie sud. Le plus grand lac est le lac Supérieur, situé dans les États-Unis à la tête d'un groupe de lacs tous navigables et sillonnés par de nombreux bateaux à vapeur et autres bâtiments à voiles.

Le continent Américain forme deux grandes divisions bien marquées par l'isthme de Darien qui n'a guère que 24 kilomètres dans sa partie la plus resserrée. L'une de ces deux grandes divisions prend le nom d'Amérique du Nord, et l'autre celui d'Amérique du Sud. Cette distinction permet souvent de dire les *deux Amériques,* en parlant des deux vastes régions qui composent le Nouveau-Monde.

L'Amérique du Sud est remarquable par sa longue et haute chaîne de montagnes, par ses nombreux volcans, ses vastes plaines, ses grands fleuves, et ses riches minéraux.

Ses montagnes forment trois systèmes qui commencent à la partie méridionale de la Patagonie, et s'étendent jusqu'à l'isthme de Panama, où ils se relient à la grande chaîne de l'Amérique du Nord. Ces trois systèmes forment les Andes, une des plus remarquables chaînes de montagnes du globe se développant le long du Pacifique à environ 240 kilomètres de la côte.

Les Andes possèdent des pics isolés et d'une si grande élévation qu'ils sont couverts de neiges éternelles. Six d'entre eux sont des volcans en incessante activité. Le mont Sorato, dans la Bolivie, est la plus haute montagne du Nouveau-Monde. Les Andes du Brésil sont généralement peu élevées. Les montagnes du Parima s'étendent le long de la frontière méridionale du Vénézuela et de la Guyane.

L'Amazone est le plus grand sinon le plus long fleuve du monde, et coule dans une vallée qui ne mesure pas moins de 2,800,000 kilomètres carrés de territoire. Cette vallée présente une grande variété de climats, et son sol est reconnu pour très-fertile; mais cette vaste région est encore déserte. L'émigration européenne ne veut pas en prendre le chemin, en dépit des efforts que font depuis quelque temps les divers gouvernements pour l'attirer. Cependant, il est bien certain que le bassin de l'Amazone, dont l'étendue égale presque celle de l'Europe, ne restera pas toujours délaissé comme il l'est en ce moment. Une fois que l'émigration européenne y aura planté son drapeau, le grand fleuve de l'Amérique du Sud offrira bientôt l'activité agricole et mercantile que pré-

sente aujourd'hui le fameux Mississipi, qui coulait encore dans un désert sauvage il y a un demi-siècle.

Dans l'Amérique du Sud, on appelle *Pampas* et *Ilaños* de vastes plaines où abondent les bœufs sauvages, que l'on prend à la course à l'aide d'une corde à nœud-coulant appelée *laço*. Ces animaux sont si nombreux en cette région, qu'on les chasse presque uniquement pour en avoir la peau. C'est là la source de la majeure partie des exportations de peaux de bêtes à cornes que fait l'Amérique du Sud.

Cette partie du continent américain possède aussi des déserts arides, improductifs. Le plus vaste est le désert d'*Atacama*, situé à l'ouest, entre les Andes et le Pacifique. C'est une région sablonneuse et stérile, d'une étendue d'environ 520 kilomètres sur une largeur d'à peu près 100 kilomètres. Il n'y pleut jamais.

Le désert de *Sechura* est situé dans le nord du Pérou; son étendue ne dépasse pas 100 kilomètres. Dans la partie nord du Brésil se trouve le désert de *Pernambuco*, se composant d'éminences ou dunes de sable mouvant, parsemées d'oasis ou petits terrains fertiles. Son étendue est considérable.

Les principaux fleuves dans l'Amérique du Sud, sont : l'Amazone, le San-Francisco, la Plata, l'Orénoque, la Madeira, affluent de l'Amazone, le Parana, affluent de la Plata.

Les principaux lacs sont : le lac *Titicaca* dans le Pérou et la Bolivie, le plus grand de l'Amérique du Sud; il a un circuit de 320 kilomètres. Le lac *Maracaïbo* est un golfe de la mer des Caraïbes. Le lac *Volencia*, situé dans le Vénézuela, a 48 kilomètres de long.

La configuration de l'Amérique du Sud est celle d'un triangle, dont le plus long côté présente, du nord au sud, 60 degrés de latitude, ce qui donne une étendue d'environ 5,600 kilomètres.

Le cap *Galena,* au nord; le cap *San-Roi,* à l'est, le cap *Horn,* au sud, et le cap *Blanc,* à l'ouest, forment les proéminences extérieures de cette partie du continent.

Les îles *Falkland,* au nombre de neuf, seraient sans importance, à cause de la rigueur du climat, si elles n'offraient des havres précieux aux baleiniers. Elles appartiennent à l'Angleterre.

Les îles de la *Terre-de-feu* tirent leur nom des éruptions volcaniques qu'on y voit. C'est là

que cesse d'être habité le globe dans sa partie la plus méridionale. L'intérieur de ces îles n'a jamais été exploré. Les côtes en sont rocailleuses et battues par de violentes tempêtes. Elles servent de refuge à diverses espèces d'oiseaux de mer, et surtout aux pingouins qui y sont innombrables. Les habitants de ces îles désolées sont peu nombreux. Ce sont de pauvres indigènes aussi grossiers qu'ignorants, mais inoffensifs; la pêche fait toutes leurs ressources, et ils ne l'exploitent qu'en vue de s'alimenter.

Dans sa partie sud, l'Amérique offre un aspect des plus variés, aussi bien sous le rapport du climat que sous celui de la diversité des sites. Dans la région de l'ouest, on trouve de vastes plaines et de grands plateaux élevés jusqu'à 400 mètres au dessus du niveau de la mer, et couronnés par l'immense chaîne des Andes. En se dirigeant à l'est de la contrée que nous venons de mentionner, on trouve une vaste région centrale composée de plaines marécageuses ou sablonneuses arrosées par trois magnifiques fleuves et par leurs nombreux affluents.

Le règne végétal est aussi riche que varié dans l'Amérique du Sud. On y trouve quatre-vingts espèces de palmiers, remarquables par

leur beauté et leur taille ; on en tire du vin, de l'huile, de la cire, de la farine, du sucre et du sel. Il y a quarante espèces d'écorces péruviennes utilisées par la médecine ou l'industrie. La gomme-gayac, le caoutchouc, le cacao, la vanille, le maïs, la pomme de terre et la cassave s'y trouvent en abondance. Le café, le sucre, le tabac, le coton, l'indigo et les céréales d'Europe s'y reproduisent avec profusion. Il ne manque que des travailleurs en ce pays pour obtenir abondamment toutes ces richesses agricoles. Le froment, le seigle, l'avoine, l'orge, les pommes, les poires, les pêches et beaucoup d'autres végétaux y ont été apportés par les colons primitifs.

Sous le rapport du règne animal, ce vaste continent était moins bien doté originairement. Un grand nombre des animaux domestiques de l'Europe n'ont pas été trouvés en Amérique, au moment de sa découverte. Au nombre de ces animaux, il faut citer le cheval, le bœuf, le mouton, le chat, la poule et autres plus ou moins communs chez nous. Mais depuis que ces diverses espèces ont été introduites dans le Nouveau-monde par les Européens, elles s'y sont multipliées avec une miraculeuse fécondité. Les

animaux les plus remarquables qu'on ait trouvés dans l'Amérique du Sud sont : le *tapir* ressemblant au cochon, et dont le grouin long et flexible fonctionne comme la trompe de l'éléphant ; le *fourmillier* qui se nourrit de fourmis ; le *lama* qui ressemble au chameau et qui en fait les fonctions dans la mesure de ses forces ; le *jaguar* espèce de panthère, et le condor le plus gros oiseau de haut vol appartenant à la famille des vautours. Les singes s'y trouvent en nombre infini de même que les perroquets, les toucans, les crocodiles, et une grande variété de serpents. Les oiseaux y possèdent généralement un plumage riche et brillant de couleur, et des allures très-gracieuses.

Quant au règne minéral, on sait que l'Amérique se distingue par ses mines d'or et d'argent, et de pierres précieuses. C'est généralement dans les régions de l'ouest et du centre de ce continent qu'on trouve ces richesses minérales, dont la valeur s'élève chaque année à plusieurs centaines de millions.

Le climat de l'Amérique du Sud présente des effets très-remarquables. Aux environs de l'équateur, dans les parties basses et unies, la température est toujours celle de l'été. Durant tout

le cours de l'année, les arbres s'y montrent avec une robe de verdure qui se renouvelle partiellement. Les plantes sont toujours en fleurs et les fruits s'y trouvent en maturité en toutes saisons. Dans les parties bien arrosées, la végétation devient exubérante, et les animaux, ainsi que les reptiles et les insectes, croissent avec vigueur, et se multiplient à l'infini. C'est, du reste, le caractère distinctif de tous les pays qui se trouvent ainsi placés sous le regard brûlant du soleil. Si le pays est fertilisé par l'humidité, les animaux et les végétaux, n'ayant rien à redouter du manteau glacé de l'hiver, se reproduisent avec une rapidité miraculeuse. Le souffle de la nature semble partout imprégné de vie animale et végétale. Les exhalaisons qui proviennent des marécages et des végétaux en putréfaction rendent l'air très-malsain. Mais sur les plateaux, ou plaines élevées, la température est fraîche et délicieuse ; on n'en peut mieux décrire le climat qu'en disant qu'il y règne perpétuellement le plus délicieux des printemps. Cette douce température est souvent à la portée du regard de l'hiver qui règne sans la moindre interruption sur le sommet des montagnes voisines. Le contraste n'en est que plus frappant. Par sa confor-

mation particulière, cette partie de l'Amérique offre, à la même latitude et dans l'espace de 400 kilomètres, trois zones distinctes ayant chacune leur température propre et leurs espèces d'arbres, de plantes et d'animaux.

L'Amérique du Sud se divise en douze contrées qui forment autant de nations séparées. Leurs noms sont : le Brésil, le Paraguay, l'Uruguay, Buenos-Ayres, la Patagonie, le Chili, la Bolivie, le Pérou, l'Équateur, la Nouvelle-Grenade, le Vénézuela et la Guyane.

Toutes ces contrées donnent ensemble une population d'environ 16 millions d'âmes, provenant en grande majorité de la race espagnole, portugaise et indigène. Ces trois races se trouvent souvent mêlées, mais on trouve encore de grandes tribus d'Indiens vivant à l'état sauvage. Les indigènes qui se sont soumis aux formalités gouvernementales de l'Europe se sont affaiblis physiquement sans se régénérer moralement. Il est juste de dire que la race blanche n'a jamais cessé d'opprimer plus ou moins la race indigène qui, depuis le jour de la découverte de ce pays, est restée la plus pauvre et la plus ignorante. Il y a dans l'Amérique du Sud beaucoup de nègres et de métis, surtout dans le Brésil et la Guyane.

La religion catholique est dominante dans toute l'Amérique du Sud, et sa domination va souvent jusqu'à la persécution envers ceux qui ne se conforment pas à ses exigences, exagérées par un clergé rapace et aussi fanatique qu'ignorant. Un clergé, enfin, tel que l'Espagne et le Portugal en peuvent produire.

On trouve dans cette partie de l'Amérique quelques personnes fort riches ; mais la masse du peuple est pauvre, et cette pauvreté est l'effet de la paresse et de l'ignorance que le clergé encourage pour mieux dominer. On ne sait pas ce que c'est, en ce pays, qn'une route et un pont pour franchir les rivières. Les voyages se font généralement sur des bêtes de somme, chevaux ou mulets ; et, comme en Espagne, il n'est pas rare de voir les voyageurs dévalisés par les voleurs de grands chemins. Cependant il y a des États où le progrès commence à pénétrer. Partout où existe la forme du gouvernement républicain l'esclavage des noirs est aboli ; mais il est maintenu dans l'empire du Brésil. Les esclaves sont très-nombreux en ce pays, et ce n'est que depuis peu que la traite des noirs y est défendue.

Nous ne rappellerons pas toutes les atrocités que commirent les Espagnols en faisant la con-

quête de l'Amérique du Sud. On sait que c'est la croix d'une main et l'épée de l'autre, qu'ils se rendirent maîtres absolus de cette partie du nouveau continent. Cette barbarie n'avait pas même le prétexte de la résistance, car les indigènes de ces contrées étaient de mœurs douces, et d'un caractère bien moins belliqueux que ceux de l'Amérique du Nord. Cette différence provenait sans doute de l'influence du climat qui, dans l'Amérique du Sud, est généralement plus doux que dans l'Amérique du Nord. Aujourd'hui, l'Espagne ni le Portugal ne possèdent plus rien dans l'Amérique du Sud, proprement dite. Il est souvent plus facile de conquérir un pays que de le conserver, et c'est à l'Espagne qu'on peut surtout appliquer cette assertion. L'histoire a consigné toutes les cruautés que les Epagnols ont commises gratuitement en faisant la conquête de l'Amérique du Sud ; nos lecteurs n'ont qu'à la lire s'ils veulent en connaître les détails.

Nous allons maintenant passer dans la partie nord du Nouveau-Monde. Cette vaste région offre un grand nombre de golfes et de baies qui festonnent ses côtes. Aucune partie du globe ne possède d'aussi grands lacs d'eau douce, des

fleuves si longs, des cataractes plus belles et plus majestueuses.

Il y a dans l'Amérique du Nord plusieurs chaînes de montagnes qui sont : les *Cordillières*, les *Rocky-Montaines* (Montagnes-Rocheuses), les *Snowy-Montaines* (Montagnes-Neigeuses), et les *Apalaches*.

Ces montagnes forment les principales chaînes de l'Amérique du Nord. La première chaîne se trouve au Mexique, la seconde dans l'Orégon, au nord-ouest des États-Unis; la troisième est sur les bords de l'Océan Pacifique, et la dernière comprend les diverses chaînes qui s'étendent de l'État de la Géorgie à l'État du Maine. La plus connue de ces chaînes secondaires, est celle de l'Alleghanys, située dans l'État de la Pensylvanie.

Parmi ces montagnes, il se trouve des pics volcaniques. Dans les Cordillières, le pic Popocatepell est toujours en ignition; mais, depuis plusieurs siècles, il n'est sorti de son cratère que de la fumée et de la cendre. Les pics Orizaba et le Jorullo, près de Mexico, jettent des flammes par intervalle.

Les deux plus grandes vallées de l'Amérique du Nord, sont celles du Mississipi et du Saint-

Laurent. La première est d'une fertilité qui n'est surpassée dans aucune autre région du globe.

Les principaux fleuves de cette partie du nouveau continent sont : le Mississipi, le Missouri, le Mackensie, le Saint-Laurent, l'Arkensas, le Rio del Norte, le Colombia et la Rivière Rouge (Red River).

Le Mississipi devrait s'appeler Missouri, puisque du lieu où ce dernier se jette dans le Mississipi, il offre un cours bien plus long que le fleuve qui lui prend son nom. Le cours du Mississipi est de 5,600 kilomètres environ, et celui du Missouri est de 4,000 kilomètres depuis sa source jusqu'à l'endroit où il se jette dans le Mississipi. C'est dans le golfe du Mexique, à 160 kilomètres environ au dessous de la Nouvelle-Orléans, que se jette le Mississipi dans la mer.

Nous avons déjà dit que l'Amérique du Nord possédait un grand nombre de lacs, dont plusieurs ont une si grande étendue qu'ils mériteraient le titre de mer Intérieure ; seulement au lieu de se composer d'eau salée, ils contiennent une eau douce, délicieuse et limpide ; du moins ceux du nord des États-Unis.

Ces principaux lacs sont : Le grand lac de l'Ours, le grand lac de l'Esclave, le lac Win-

nipeg, le lac Supérieur, le lac Huron, le lac Michigan, le lac Érié et le lac Ontario.

Le lac Supérieur ne couvre pas moins de 48,000 kilomètres carrés; et le lac Ontario, le plus petit de ceux que nous venons de citer, ne donne pas moins de 12,000 kilomètres carrés.

On pense maintenant que le Groënland est une île dont l'étendue est immense. C'est la plus grande du monde après la Nouvelle-Hollande. La longueur du Groënland est d'environ 16,000 kilomètres, mais on ignore jusqu'où cette terre s'étend vers le nord. Par sa situation géographique, on comprend que le Groënland est un pays condamné à gémir éternellement sous la glace et la neige dans presque toute son étendue.

Terre-Neuve, Cuba et Haïti sont, après le Groënland, les îles les plus grandes de l'Amérique du Nord. Mais la première de ces trois îles est improductive à cause aussi de la rigueur de de son climat; elle n'a d'importance réelle que pour les ports de refuge qu'elle offre aux navires qui font la pêche à la morue sur le banc qui porte son nom.

Il n'en est pas de même des îles de Cuba et d'Haïti; car ce sont, non-seulement les plus vastes des Antilles, mais encore les plus fertiles.

Le sol n'y exige que les caresses du cultivateur pour lui donner tous les produits des tropiques en abondance.

L'Amérique du Nord présente tous les climats réunis, et donne une grande variété de productions végétales. Cependant, il est à remarquer que le long de l'Océan Atlantique, il fait plus froid que sur les côtes de l'Europe situées à la même latitude. Il y a une différence d'environ 6 degrés.

On sait que l'Amérique du Nord produit des fourrures qui rivalisent avec celles de la Russie. Mais la chasse de ces animaux sauvages devient de plus en plus pénible et difficile, à cause de leur rareté qui provient de l'augmentation rapide de la population vers les régions restées désertes jusqu'ici. Parmi les animaux remarquables naturels à ce pays, il faut citer le bœuf musqué, l'ours blanc, et le renard argenté des régions polaires. Dans les contrées tempérées, on rencontre le bison et diverses espèces d'ours et de gibier fauve, tel que daims, etc. Dans les parties méridionales, il y a une grande variété de reptiles; les alligators y sont nombreux, ainsi que plusieurs espèces de serpents venimeux.

Les richesses minérales sont aussi très-abondantes dans l'Amérique du Nord. Tout le monde connaît la profusion de métaux précieux qu'on a tirés de la Californie, depuis qu'elle fait partie de l'Union américaine. La houille, le fer, le plomb, le cuivre, peuvent être classés au premier rang des richesses minérales des États-Unis.

Les parties septentrionales de l'Amérique du Nord appartiennent au Danemark, à la Russie et à la Grande-Bretagne ; les parties centrales forment les États-Unis, et celles du midi se composent du Mexique et de colonies appartenant à diverses nations de l'Europe. Les Antilles sont situées entre les deux Amériques ; mais on les classe généralement dans la partie de l'Amérique du Nord.

La population générale de toute l'Amérique du Nord, s'élève à environ 36 millions d'habitants de toutes les races, blanche, indienne et noire. La race blanche tient partout le pouvoir gouvernemental, excepté parmi les tribus sauvages des Indiens, et dans l'île Saint-Dominique où se trouve une population noire provenant des anciens esclaves nègres de ce pays que la France possédait comme sa plus florissante et sa plus

vaste colonie, avant la révolution de 1789.

La population de l'Amérique du Nord se divise ainsi : race blanche, 25 millions; race indigène ou indienne, 4 millions; race nègre provenant de l'Afrique, 5,500,000; métis ou race mélangée, 2,500,000. La majorité de la race noire se trouve dans le sud des États-Unis, ainsi que la plupart de la race indigène.

Nous avons déjà dit que toutes les nations maritimes de l'Europe se mirent à sillonner les mers pour y faire de nouvelles découvertes dans le genre de celles de Christophe Colomb, qui leur avait tracé le chemin. L'Amérique du Nord, proprement dite, fut découverte en 1497, par Jean et Sébastien Cabot, navigateurs italiens qui avaient été envoyés par le roi Henri VII, d'Angleterre. L'année suivante, Sébastien découvrit la Virginie; en 1517, il pénétra dans un détroit qui donne dans la baie d'Hudson.

L'Espagnol Ponce de Léon, découvrit la Floride en 1512; le Yucatan, faisant partie du Mexique, fut découvert par Fernand de Cordoue en 1517; et le Mexique, par Grijalva en 1518. De Soto découvrit le Mississipi en 1542.

En 1524, François Ier envoya le Florentin Verrarzi en découverte pour la France. Ce na-

vigateur visita les côtes de l'Amérique du Nord, depuis la Caroline jusqu'à Rhode-Island. Puis, il se dirigea ensuite vers Terre-Neuve, dont il explora les côtes. En 1534-35, Jacques Cartier pénétra dans le golfe et le fleuve Saint-Laurent, auxquels il donna le nom qu'ils portent en ce moment. Ce navigateur célèbre explora le fleuve Saint-Laurent jusqu'à l'endroit où se trouve Montréal, dont la véritable orthographe est *Mont-Réal*. Jacques Cartier prit ainsi possession de cette vaste contrée au nom de la France qui en fit une importante colonie sous le nom de Canada, nom que ce pays porte encore aujourd'hui; mais il appartient à l'Angleterre qui l'a conquis sur nous à la suite d'une longue guerre dans le siècle dernier.

A la suite des découvertes faites par la France, l'Angleterre et l'Espagne dans l'Amérique du Nord, la plus grande et la plus fertile partie de ce côté du nouveau continent, fut primitivement possédée à titre de colonie par ces trois puissantes nations européennes. A cette époque, l'Espagne était au pinacle de la puissance et de la gloire. Il fut un temps où la France avait dans l'Amérique du Nord les plus vastes et les plus fertiles colonies des trois nations citées plus haut.

Toute la vallée du Mississipi, jusqu'au golfe du Mexique, lui appartenait, et la grande colonie du Canada se reliait à cette immense vallée en y comprenant les grands lacs dont nous avons parlé plus haut.

Comme la nature de ce livre ne comporte pas une esquisse historique étendue sur l'Amérique en général, nous allons donc rentrer dans les limites que nous nous sommes tracées au début de notre travail en lui donnant le titre de *Guide dans les États-Unis*. Comme c'est en ce vaste et riche pays que nous voulons particulièrement être utile aux personnes qui nous liront, nous pensons devoir leur offrir un chapitre spécial sur l'ensemble de la grande république modèle, afin de mieux mettre en relief ses ressources et ses mœurs.

CHAPITRE IV

Origine, ressources et mœurs des États-Unis.

Toutes les nations commencent par être colonies, et toutes les colonies importantes finissent par devenir nations. Les États-Unis ont eu cette origine. Ils se composaient d'un groupe de colonies anglaises, lorsqu'ils se crurent assez forts pour rompre les liens qui les retenaient à la Grande-Bretagne. Ces colonies étaient au nombre de treize quand elles s'unirent pour former une république fédérale ; elles composent autant d'États aujourd'hui, chacune sous le nom qu'elles portaient avant de se déclarer indépendantes. Voici leurs noms :

Le New-Hampshire, le Vermont, le Massachussets, le Rhode-Island, le Connecticut, le New-York, le New-Jersey, la Pensylvanie, le Delaware, le Maryland, la Virginie, la Caroline du Sud et la Géorgie.

Ce fut en 1775 que ces colonies se liguèrent contre la métropole pour conquérir leur indépendance. Le premier acte d'hostilité armée eut lieu dans le Massachussets. Cette escarmouche entre les citoyens de la colonie et les troupes anglaises fut la première étincelle d'une guerre acharnée qui dura huit années avant d'amener la paix entre les deux antagonistes. Mais les Américains ne doivent jamais oublier la part glorieuse que la France a prise dans cette lutte. Sans l'assistance armée de la France, les colons eussent probablement été vaincus et condamnés à rester un demi-siècle de plus sous la domination britannique.

Deux noms que l'histoire des États-Unis ne peut séparer, attesteront le puissant concours qu'a donné la France à la révolution américaine. Ces deux noms sont déjà connus du lecteur avant de nous les avoir entendu citer ; car nous voulons parler de Washington et de Lafayette, les deux frères d'armes qui n'ont jamais combattu que pour la justice et la liberté. Mais ni l'un ni l'autre ne supposaient sans doute que ces treize colonies n'étaient que le noyau d'une république fédérale qui, soixante ans plus tard, serait baignée par l'Atlantique et le Pacifique.

En ce moment, 1855, l'Union américaine se compose de trente et un États, et de quatre territoires destinés à former dans un temps plus ou moins rapproché plusieurs nouveaux États.

Voici les noms de tous les États de cette riche et puissante confédération :

Le Maine, le New-Hampshire, le Vermont, le Massachussets, le Rhode-Island, le Connecticut, le New-York, la Pennsylvanie, le New-Jersey, le Delaware, le Maryland, la Virginie, la Caroline du Nord, la Caroline du Sud, la Georgie, la Floride, l'Alabama, la Louisiane, le Texas, le Mississipi, l'Arkansas, le Missouri, l'Illinois, l'Indiana, l'Ohio, le Kentucky, le Tennessée, le Michigan, le Wiscousin, l'Iowa et la Californie.

Les noms des territoires sont : l'Utah, le Minesota, le New-Mexique et l'Orégon. A la tête de cette division politique, il faut placer le district de Columbia dans lequel est située la ville de Washington, capitale de la confédération américaine. C'est pour que cette capitale politique et gouvernementale se trouve sur un terrain neutre qu'on a formé ce district, qui n'a que quelques kilomètres de circonférence.

Tous les États de l'Union n'ont pas la même

étendue; il s'en trouve qui sont assez vastes pour pouvoir former plusieurs des plus petits États, tels que le Rhode-Island et le Delaware. Les plus grands États se trouvent généralement parmi ceux qui ont été admis dans la confédération à la suite des treize colonies anglaises.

D'après le recensement officiel de 1850, la population des États-Unis était de 19,630,738 habitants blancs; 428,661 habitants de couleurs, libres; 3,204,489 nègres esclaves: ce qui donne un total général de 23,263,488 habitants. En 1763, les États-Unis avaient une population de 4 millions d'habitants, et la ville de New-York ne comptait guère que 30,000 âmes. L'accroissement rapide de la population de ce pays est l'effet de ces institutions politiques qui favorisent au suprême degré le développement de l'intelligence humaine, et l'énergie commerciale et industrielle de la nation. En 1793, si on eût dit que la ville de New-York compterait presque 600,000 âmes en 1855, on se serait exposé à passer pour un insensé. Cependant ce fait extraordinaire ne s'est pas moins accompli, car c'est là le chiffre que présente aujourd'hui la population de la riche et florissante métropole de la grande confédération américaine.

Le gouvernement fédéral se compose d'un président, d'un sénat, et d'une chambre des représentants. Ces trois pouvoirs composent la tête du gouvernement de l'Union. Le président et les membres des deux chambres fédérales sont élus par le peuple directement ou indirectement. Quant au président, il est élu pour quatre ans, directement par le peuple, à l'exception de l'État de la Caroline du Sud, qui procède à cette élection par l'intermédiaire de la législature locale, qui émane, à son tour, du suffrage universel. De sorte que c'est toujours le peuple qui, au fond, élit le chef du pouvoir exécutif de la confédération.

Les deux chambres forment le *congrès* fédéral. Le président du sénat est aussi vice-président de la république ; ou pour mieux dire, le vice-président de la république est de droit le président du sénat. En cas de mort du président de la confédération, c'est le vice-président qui lui succède. Le sénat choisit alors un autre président dans son sein, pour remplacer celui que la constitution appelle à la tête du gouvernement.

Les sénateurs sont élus par les législateurs des États qu'ils représentent au congrès. Chaque État est représenté dans le sénat par deux séna-

teurs, afin que les petits États de la confédération soient aussi prépondérants que les grands États dans la haute chambre. Pour la chambre inférieure, il n'en est pas de même : chaque État de l'Union y compte un nombre de membres en rapport avec sa population. Tous les membres de la chambre inférieure sont élus directement par le peuple. Les membres de cette chambre sont généralement désignés sous le nom de *membres de la chambre des représentants*.

Les sénateurs sont élus pour six ans, et les représentants le sont pour deux ans. Mais les élections sont combinées de manière à ce que le congrès soit toujours constitué, et à même de pouvoir remplir les hautes fonctions législatives dont il est chargé.

Le président de la république reçoit un traitement de 25,000 dollars par année, ce qui fait 135,500 francs de rémunération annuelle, plus une fort jolie maison présidentielle.

Les membres des deux chambres reçoivent 8 dollars par jour, environ 42 francs, durant toute la session ; et 8 dollars chaque vingt milles, environ sept lieues, qu'ils font pour se rendre de leurs domiciles respectifs à la ville de Washington, où se tient le congrès ; la même indemnité de

voyage leur est allouée pour retourner chez eux après la session. Les pouvoirs du gouvernement fédéral sont ainsi divisés : le président et son cabinet constituent le pouvoir exécutif; le congrès exerce le pouvoir législatif; et la cour suprême remplit les plus hautes fonctions judiciaires. Cette cour n'a de juridiction qu'en ce qui concerne les actes du congrès; ses décisions sont sans appel, et ses jugements peuvent toujours annuler ceux des actes du congrès et du président qui sont considérés comme contraires à la constitution.

Le président choisit les membres de son cabinet. Le gouvernement fédéral compte cinq ministères connus sous le nom de *département*. Chaque membre du cabinet porte le titre de *secrétaire* et reçoit 6,000 dollars de traitement, environ 30,000 francs, sans être logé, ni avoir aucune allocation à titre de frais de représentation. Il y a le secrétaire d'État, le secrétaire du trésor, le secrétaire de l'armée, le secrétaire de la marine et le secrétaire de l'intérieur. A la rigueur, l'on pourrait dire qu'il y a le secrétaire des postes, puisque le directeur général de cette importante administration est considéré aussi comme membre du cabinet. Le secrétaire d'État est généralement considéré comme le membre le plus

important du cabinet. C'est lui qui traite directement les affaires avec l'extérieur.

Nous avons dit que les ministres sont tenus de se loger à leurs frais; mais il y a des bâtiments assignés par l'État, pour les bureaux des divers ministères. Ces édifices publics sont situés près de la maison présidentielle, qu'on désigne souvent sous le nom de *White-House*, (maison blanche). Les ministres ne sont jamais membres du congrès, qui est le corps législatif. La constitution fédérale s'y oppose, afin de rendre complètement indépendant les uns des autres les trois grands pouvoirs de la nation : le législatif, l'exécutif et le judiciaire; de sorte qu'ils peuvent se pondérer l'une par l'autre en cas de besoin.

Mais autant le gouvernement fédéral est puissant dans les limites de la constitution nationale, autant son pouvoir est nul quand il s'agit de l'administration des affaires purement locales des États particuliers. La république des États-Unis, n'est autre chose qu'une trentaine de républiques qui se donnent une main fraternelle pour jouir d'une grande force collective, sans cesser d'être individuelle. Du reste, le seul mot de confédération républicaine explique ce système gouvernemental.

Or, chacun des États-Unis forme une république qui a son gouvernement distinct, composé d'un gouverneur, d'un sénat, élu par la législature locale; et les membres de cette même législature sont élus par le peuple. Le gouverneur fait les fonctions de pouvoir exécutif, et les deux chambres celles de pouvoir législatif de l'État particulier. Il y a dans chaque État une cour de district des États-Unis, à laquelle doivent être déférées tontes les difficultés judiciaires passibles des lois fédérales.

Toute personne qui exerce un pouvoir, soit dans les États particuliers, soit dans le gouvernement central, est choisie directement ou indirectement par le peuple. Le peuple américain peut donc, à juste titre, se donner la glorieuse épithète de peuple souverain.

Les États-Unis se divisent ordinairement en quatre grandes régions : celle de l'Est, celle du Centre, celle du Sud, et celle de l'Ouest, la plus vaste et la plus fertile dans son ensemble.

Cette division n'a rien de politique, elle n'est faite que pour donner plus de lucidité et de précision aux descriptions géographiques.

Nous ne devons pas omettre de dire que chaque État est divisé en comtés, et que la plu-

part des comtés sont subdivisés en *townships;* cette subdivision correspond à nos arrondissements. Chaque comté a ses tribunaux, son palais de justice et sa prison. Judiciairement parlant, le comté est organisé en partie d'après le système de nos départements.

Les villes forment presque autant de petites républiques locales, tant elles ont de liberté et d'indépendance administratives. Toutes les autorités municipales sont élues, chaque année, par le suffrage universel.

On ne connaît pas d'octroi, ni mur d'enceinte aux États-Unis. Les villes prélèvent des taxes directes pour faire les frais de l'administration municipale. Les autorités du gouvernement local ou fédéral n'ont aucun contrôle sur les autorités municipales.

Les États particuliers prélèvent aussi ces impôts directs pour faire face aux frais de leurs administrations gouvernementales et respectives. Les frais administratifs du gouvernement fédéral sont payés avec le produit des douanes et celui de la vente des terres publiques.

Ressources nationales de l'Union. — Nous venons de dire que ce pays est divisé géographiquement en quatre grandes régions donnant

tous les climats. De l'ouest à l'est, les États-Unis comptent une étendue d'environ 4,000 kilomètres en ligne directe, et 1,200 kilomètres du sud au nord, avec la même rectitude que dans l'autre direction. Les deux grands Océans baignent ce vaste pays, dont la surface sera occupée un jour assez rapproché par plus de 200 millions d'habitants. Ce moment pourrait même être indiqué avec certitude si, comme par le passé, les États-Unis continuent à doubler leur population toutes les vingt-cinq années. Dans moins d'un siècle cette jeune nation compterait donc 200 millions d'ames, si jusque-là la population augmente dans les proportions actuelles.

On comprend qu'un espace qui embrasse plus de 20 degrés de latitude présente un climat bien varié. En effet, dans les parties septentrionales, l'hiver est très-rigoureux, et sa durée n'est jamais en moyenne moins de six mois chaque année. La région la plus froide et la moins fertile est connue sous le nom de Nouvelle-Angleterre. Elle contient six États qui sont : le Maine, le New-Hampshire, le Vermont, le Massachussets, le Connecticut et le Rhode-Island.

Cette partie de l'Union est remarquable sous plus d'un rapport. C'est là que se trouve cette

race de Yankees doués des plus intrépides et téméraires qualités commerciales qu'on puisse rencontrer chez un peuple. C'est là que la liberté américaine a placé son berceau au moment de la guerre de l'indépendance. C'est là que la marine marchande a pris le développement rapide qui lui donne le droit de se considérer aujourd'hui comme la plus belle et la plus nombreuse du monde. C'est là que l'industrie et la manufacture règnent avec le plus d'éclat. C'est là, enfin, que l'intelligence est mieux cultivée, et que la philanthropie est pratiquée avec autant de soin que de dignité pour l'espèce humaine. Lorsque nous parlerons des mœurs du pays en général, nous ferons ressortir ce que la Nouvelle-Angleterre offre de particulier sous ce rapport. Mais nous croyons devoir mentionner, dès à présent, un fait historique d'une grande importance, c'est que cette partie de l'Union américaine a été primitivement peuplée par les fameux puritains qui abandonnèrent l'Angleterre pour aller dans le Nouveau-Monde se mettre à l'abri des persécutions religieuses. Ces sectaires ont planté des principes si profonds dans le pays, qu'on y célèbre chaque année l'anniversaire de leur arrivée. Ce fut

le 22 décembre 1620, que ces colons débarquèrent dans l'État actuel de Massachussets dans un lieu nommé aujourd'hui Plymouth. Le navire qui les apporta se nommait *May flower* (fleur de mai). On montre encore aux étrangers la place où ils débarquèrent ; elle se nomme *Plymouth Rock* (le roc de Plymouth). Mais, chose digne d'être citée, c'est que ces mêmes sectaires, qui avaient quitté leur patrie pour fuir la persécution religieuse, furent les premiers à persécuter religieusement dans leur patrie d'adoption. Personne, parmi eux, ne pouvait adorer Dieu qu'à leur manière, et leur croyance devait être celle de tous les nouveaux colons.

Après les États qui composent la Nouvelle-Angleterre, viennent ceux qui forment la région du centre. Mais depuis que l'Union a poussé ses frontières jusqu'au Pacifique, dans la direction de l'ouest, son point central a cessé d'être où il se trouvait avant l'adjonction de la Californie. Géographiquement parlant, l'ancienne région centrale des États-Unis n'est plus la même ; mais sous le rapport de la population et de l'importance agricole et commerciale, elle n'a pas encore été déplacée. Cette région comprend cinq États, dont voici les noms : Le New-

York, le New-Jersey, la Pennsylvanie, le Delaware et le Maryland. Ces États sont loin de présenter la même superficie, mais tous possèdent des sources de richesses aussi solides que variées. L'agriculture y est pratiquée avec un soin des plus intelligents. Les houilles et les fers des États de la Pensylvanie et du Maryland sont exploités sur une échelle digne de l'esprit d'entreprise qui caractérise le peuple de cette jeune nation. Le commerce n'y est pas moins florissant que l'industrie et l'agriculture. Pour en être convaincu, il suffit de voir le mouvement qui a lieu dans les ports de New-York, de Philadelphie et de Baltimore. Ces trois villes maritimes offrent collectivement une population d'environ 1,200,000 âmes, dont New-York fournit presque la moitié. La navigation à la vapeur est portée à un degré de perfection qui n'est égalé par aucune autre partie de l'Union. Les États du centre ont été colonisés par les habitants de divers pays de l'Europe. La Hollande, l'Angleterre, l'Allemagne, le Danemark et la Suède ont eu des colonies plus ou moins considérables et florissantes dans cette région. On y retrouve encore des vestiges de ces diverses origines nationales.

La région du sud compte neuf États, dont l'étendue dépasse celle des États des régions précédentes, à l'exception, toutefois, de l'État de New-York qui est un des plus grands de la confédération. Voici les noms des États du sud : la Virginie, la Caroline du Nord, la Caroline du Sud, la Floride, la Géorgie, l'Alabama, la Louisiane, le Texas et le Mississipi.

Cette région est la plus fertile de l'Union et la moins salubre aussi. C'est là que se trouve la grande masse de nègres esclaves qui sont presque exclusivement employés aux travaux des champs. Ce sont ces États qui produisent la presque totalité du sucre, du coton, du riz et du tabac, composant la plus grande source de richesse agricole des États-Unis. Dans les États de l'extrême sud, tels que la Floride, la Géorgie, la Louisiane et le Texas, les rigueurs de l'hiver sont inconnues. Des pluies abondantes et plus ou moins froides forment le caractère de cette saison. Quand, par hasard, il y tombe de la neige, elle ne tient pas sur la terre. On considère une couche de neige d'une journée comme une chose phénoménale en ces pays.

Il y a dans la région du sud des paysages d'une rare beauté, nous en indiquerons les con-

trées au chapitre que nous destinons aux touristes.

Les principaux ports de mer des États du sud sont : la Nouvelle-Orléans, Mobile, Charleston, Savannah, Pensacole et Galveston. Le port de la Nouvelle-Orléans est pour le sud de l'Union, ce que celui de New-York est pour le nord. La Nouvelle-Orléans est le marché au coton le plus important des États-Unis.

La région de l'ouest compte dix États. C'est là que se trouvent les dernières limites de la civilisation ; mais c'est là aussi que l'Amérique du Nord trouvera un jour le centre de sa puissance nationale et de sa richesse industrielle et territoriale. Les dix États de l'ouest sont : l'Arkansas, Missouri, Tennessée, Kentucky, Ohio, Indiana, Illinois, Michigan, Wiscousin et Iowa.

On peut dire que c'est là que se trouve déjà le grenier d'abondance de la grande confédération. Les produits agricoles de cette région descendent par montagnes sur le Mississipi pour aller trouver acheteurs à la Nouvelle-Orléans. Cest dans le Tennessée et le Kentucky, qu'on élève en plus grand nombre les chevaux américains, dont la race est sans rivale pour la

beauté et la perfection chevaline. Nous avons vu souvent dans ces contrées, atteler aux diligences et aux charrettes, des chevaux qui auraient éclipsé ceux de plus d'un équipage circulant aux Champs-Élysées. C'est encore l'ouest qui alimente le sud de viande de boucherie et même de pain. Car dans le sud, en fait de céréales, on se borne à cultiver le maïs assez abondamment pour en avoir à donner aux bestiaux, mais surtout aux chevaux. Les mines de plomb, de cuivre et de charbon de terre constituent une source de richesse considérable dans la région de l'ouest. Bien que ce pays soit à peine sorti des mains oisives des sauvages, l'industrie et le commerce y occupent déjà un rang remarquable. On en trouve la preuve dans le nombre des bateaux à vapeur qui sillonnent les fleuves et les lacs de cette vaste et riche contrée.

La population de l'ouest peut se classer en trois catégories principales : les cultivateurs, les mariniers et les industriels. C'est là que vont se fixer presque tous ces émigrants allemands qui quittent leur patrie par centaines de mille chaque année. Nous renvoyons le lecteur au chapitre des émigrants pour prendre connaissance de tout ce qui peut servir les intérêts de

ceux qui veulent aller chercher le bien-être, sinon la fortune, aux États-Unis.

En dehors des quatre grandes régions que nous venons de signaler, il y a le riche et vaste État de la Californie, que baigne l'Océan Pacifique ; et les régions qui sont divisées en territoires, en attendant qu'elles aient assez de population pour se subdiviser et former de nouveaux États dans la confédération. Voici les noms de ces territoires sur lesquels le gouvernement fédéral a un contrôle administratif direct. Le Minesota, situé dans la vallée du Mississipi ; le Nebraska, situé dans la vallée du Missouri ; le territoire Indien, situé entre les Montagnes-Rocheuses et le Nouveau-Mexique. Comme l'indique son nom, ce territoire est presque exclusivement habité par des tribus indiennes composant la masse des débris de la population indigène de l'Amérique du Nord ; le territoire du Nouveau-Mexique, faisait partie du Mexique avant la guerre qui eut lieu, en 1846, entre le Mexique et l'Union américaine. L'acquisition de la Californie, par les États-Unis, fut le plus grand résultat obtenu par les Américains dans cette lutte internationale ; et le territoire du Nouveau-Mexique est destiné à former un riche État de

plus dans la confédération ; le territoire de l'Utah est situé au fond de la région de l'ouest ; il est borné par l'Orégon, la Californie, le Nouveau-Mexique et le Nébraska. C'est là que se trouve la fameuse secte des mormons dont l'histoire complète a été publiée dans *la Presse,* et qui doit incessamment paraître en volume. Cette curieuse histoire précédera le récit d'un voyage de douze années aux États-Unis, par l'auteur de ce Guide. Ce voyage formera au moins trois volumes, dont le premier doit paraître aussi très-prochainement. Les mormons, en peu d'années, ont transformé ce territoire en jardin délicieux, de désert sauvage qu'ils l'ont trouvé. L'histoire de ces étranges sectaires indique la cause de la prospérité qu'ils savent appeler parmi eux dès qu'ils se fixent dans une contrée quelconque. A cette liste de territoires, il ne nous reste plus qu'à ajouter celui de l'Orégon, formant l'angle nord-ouest de l'Union, et qui se trouve placé entre les Montagnes-Rocheuses et l'Océan Pacifique. Ce pays est très-montagneux dans toute son étendue ; il s'y trouve cependant des vallées et des plaines d'une grande fertilité. La rivière Colombia est le plus grand cours d'eau de cette région. Ce fleuve sort des Mon-

tagnes-Rocheuses, à une faible distance du Missouri, et marche à l'opposé pour s'aller jeter dans le Pacifique. Sa longueur totale est d'environ 1,200 kilomètres. La navigation en est difficile, à cause de ses cascades nombreuses et rapides. Le saumon, ce roi des poissons pour la délicatesse du manger, se trouve en abondance dans la rivière Colombia; mais cette abondance diminuera à mesure que le nombre des habitants augmentera dans cette nouvelle contrée, ainsi que cela s'est passé dans d'autres rivières de l'Amérique du Nord où ce genre de poisson pullulait.

Par ce qui précède, relativement à la division géographique que nous venons de faire des États-Unis, on voit que les ressources nationales de cette grande nation sont aussi fécondes que variées. En effet, nous trouvons dans la région nord-est un sol qui laisse à désirer sous le rapport de la fertilité; mais la population a su, par son esprit d'entreprise et son intelligence, se créer d'autres sources de prospérité. Elle a d'abord commencé par construire une marine marchande qui, aujourd'hui, peut être considérée comme la plus belle du monde, et sera bientôt la plus nombreuse, si elle ne l'est déjà, en dépit

des efforts que fait l'Angleterre pour avoir la prépondérance des mers. La pêche à la baleine est devenue forcément depuis quelques années le monopole exclusif des Américains, et c'est dans la région du nord-est que sont armés et équipés tous les navires baleiniers de l'Union, dont le nombre s'élève à près de mille, sinon plus. C'est encore dans cette région que se trouvent les grands centres manufacturiers des États-Unis; et les progrès incessants qu'on y fait faire à la fabrication des tissus de laine et de coton, promettent de supprimer l'introduction d'une grande quantité de marchandises que l'Europe fournit encore en ce moment à ce pays. Il n'est pas jusqu'à la rigueur du climat que les habitants de la Nouvelle-Angleterre n'aient su mettre à profit. Ils ont eu l'idée de mettre l'hiver à contribution en transportant dans toutes les Antilles, et même jusqu'aux grandes Indes, des cargaisons de glace. Le produit du commerce de cet article se monte à plusieurs millions de dollars, et occupe un grand nombre de navires à transporter ces pierres de cristal fondant dans les pays étrangers ainsi que dans toutes les autres parties des États-Unis.

La région du centre possède de grandes ressources agricoles, minérales et commerciales. Il suffit de dire qu'elle possède le port de New-York, pour affirmer que c'est là que se trouve le grand centre maritime de l'Union, et destiné à n'avoir un jour que des ports rivaux incapables de l'égaler sans en excepter Londres et Liverpool. Pour se faire une idée de l'importance future du port de New-York, il n'est besoin que de considérer le rôle qu'il joue aujourd'hui dans les transactions maritimes de tous les peuples du globe.

La région du sud doit sa richesse agricole au travail des nègres. Le coton, le sucre et le riz font la base de la grande prospérité de cette fertile et chaude contrée.

La région de l'ouest puise sa richesse dans l'agriculture, d'abord, ensuite dans ses ressources minérales et industrielles qui se développent avec une grande rapidité. Ces renseignements peuvent suffire déjà à donner à l'émigrant qui nous lit, une juste idée des ressources que lui offrent les États-Unis ; mais nous lui rappelons ici, une fois de plus, qu'il trouvera tous les détails qu'il peut désirer, au chapitre que nous consacrons aux personnes qui se rendent en ce

pays, pour s'y créer une position meilleure que celle qu'elles avaient dans leur patrie.

Nous terminerons ce chapitre par une esquisse de mœurs générale de toutes les parties de l'Union fédérale.

En considérant l'immense étendue des États-Unis, et les diverses origines des habitants qui composent cette jeune et puissante nation, on penserait retrouver des nuances de mœurs plus variées qu'en aucun pays du monde. Mais loin d'en être ainsi, il n'est pas un petit État de notre vieille Europe qui n'offre plus de diversité dans les mœurs et coutumes, que la grande confédération américaine.

Fondés par des colons d'origine anglaise, les États-Unis ont d'abord adopté les mœurs britanniques. Encore aujourd'hui, le voyageur qui a visité l'Angleterre, reconnaît en mettant le pied sur le sol de l'Union américaine, qu'elle est sortie du sein de la vieille Albion. La construction des maisons, l'intérieur du foyer domestique, les rapports sociaux, les principes religieux et moraux, tout, enfin, indique que les mœurs des États-Unis sont greffées sur un tronc britannique.

Mais où sont donc les mœurs de ces million

d'Européens qui ont appartenu à toutes les nations du vieux monde? Elles ne sont nulle part et un peu partout. Vous retrouverez des traces profondes de la France dans la Louisiane, et particulièrement à la Nouvelle-Orléans; mais ces traces disparaissent chaque jour pour faire place aux mœurs américaines proprement dites. Dans les États de l'ouest et ceux du centre, vous trouverez des villages et même des villes où les mœurs allemandes son prépondérantes; mais cette prépondérance dure à peine le temps que mettent les habitants à se familiariser avec la langue anglaise, qui est la langue nationale. En un mot, toutes ces nationalités n'en forment plus qu'une, qui n'est ni anglaise, ni française, ni allemande : elle est américaine. C'est-à-dire une modification plus ou moins prononcée de ces trois grandes nationalités. Car l'Anglais de la vieille Angleterre, débarquant aujourd'hui aux États-Unis, ne peut oublier qu'il est en pays étranger, à part le langage, qui est celui de sa patrie.

En Europe, en dehors de la langue du pays, il y a un nombre infini de patois et de jargons incompréhensibles aux gens qui ne sont pas nés dans la contrée où se parle un de ces idiomes.

Il n'en est pas de même aux États-Unis. Il n'y a qu'une langue ; c'est la langue anglaise qui est parlée partout plus ou moins correctement, selon le degré d'instruction des individus. Il en est de même pour les costumes. Les vêtements des habitants d'un État ne diffèrent de ceux des gens d'un autre État que par la qualité des étoffes dont ils se composent. Le campagnard n'est qu'un habitant de la campagne avec les vêtements et les mœurs des gens de la ville. En Amérique, il n'est pas besoin d'être *dame* pour porter un chapeau et une robe de soie ; il suffit d'être femme. D'ailleurs, il n'y a pas de femmes aux États-Unis, il n'y a que des *ladies* et des *misses*. Il semblerait bien étrange, sinon ridicule, chez nous, d'entendre nos campagnards se qualifier des titres de *monsieur* et de *dame ;* mais il ne serait pas moins étrange, sinon offensant, en Amérique, d'entendre les gens de la campagne s'entre-appeler père Jacques, petit Pierre, gros Jean, mère Fanchon et grosse Madelon, ainsi que cela se pratique dans notre pays par déférence pour la classe élevée qui, seule, peut se donner l'épithète de *monsieur* et de *dame*.

Il est d'usage, aux États-Unis, de s'abstenir

complétement de travailler le dimanche, et cette pratique religieuse est plus rigoureusement observée encore dans la Nouvelle-Angleterre que partout ailleurs. Dans cette partie de l'Union, le jour du Seigneur, on se borne à assister au service divin qui a lieu au moins trois fois dans la journée. Se promener le dimanche est violer les lois de Dieu, selon la grande majorité des habitants de cette région. Cependant il n'est pas de pays au monde, peut-être, où les principes religieux sont plus divisés et subdivisés. Les discussions théologiques y sont à l'ordre du jour, et les sectes y sont beaucoup plus nombreuses qu'en aucune autre partie de l'Union. Si j'avais l'ambition de me faire fondateur d'un nouveau culte, c'est dans la Nouvelle-Angleterre que j'irais planter ma bannière. L'esprit du Yankee est d'une persévérance héroïque dans les entreprises commerciales ou industrielles, mais il affectionne la discussion religieuse, et semble trouver un grand plaisir à modifier le sens de la Bible, de manière à le mettre en contradiction avec toutes les interprétations données jusque-là par tous les théologiens du globe. Comme on voit, les choses, sous ce rapport, ont bien changé dans cette contrée, depuis l'époque où les fameux

puritains l'occupaient en maîtres absolus; car, alors, il fallait suivre les doctrines religieuses de ces rigides sectaires pour ne pas s'exposer à des persécutions que l'Inquisition n'aurait pas dédaignées elle-même, pour donner des âmes au Ciel.

C'est dans la Nouvelle-Angleterre que les mœurs anglaises ont gardé une nuance plus tranchée; mais à mesure que vous avancez vers les États du centre et ceux du sud, vous trouvez des coutumes et des mœurs, provenant de la fusion des trois grandes races qui ont le plus contribué à former la jeune nation américaine.

Le planteur du sud se distingue par un caractère franc et libéral. Il donne l'hospitalité avec une généreuse simplicité qui met son hôte à l'aise comme s'il était de la famille. La position de planteur ne laisse rien à désirer à un Américain du sud; car elle est toujours escortée par la fortune et la considération publique. Il est bien rare d'entrer dans la maison d'un planteur sans rencontrer des femmes d'une beauté ravissante, surtout dans la Louisiane. Si le planteur veut la fortune, ce n'est pas pour accumuler des dollars dans sa caisse; mais, au contraire, pour en user largement envers sa famille, lui-même

et ses amis. Habitué à toujours commander à ses esclaves, le planteur, bien que poli et très-hospitalier, n'en possède pas moins une grande fierté de caractère qui le rend très-susceptible de s'offenser dans les rapports sociaux. En pareil cas, il ne transige jamais avec ce qu'on appelle les exigences du point d'honneur. Une rencontre peut seule trancher la difficulté et rétablir de bons rapport entre les antagonistes.

Il n'y a qu'à la Louisiane, et particulièrement à la Nouvelle-Orléans, où les mœurs françaises prédominent presque sans partage. Le dimanche y est observé comme en France, c'est-à-dire que certains magasins ferment, d'autres restent ouverts. Les cafés sont ouverts, et l'on y joue, comme en notre pays, au billard, aux dominos et aux cartes. Il y a un théâtre français à la Nouvelle-Orléans, et il va sans dire que ses plus belles recettes se font le dimanche. Le mauvais exemple est contagieux. En voyant le théâtre français tirer un si bon parti du jour consacré au repos, les directeurs des autres théâtres de la ville ont imité le directeur français. De sorte qu'aujourd'hui, tous les théâtres de la Nouvelle-Orléans ouvrent le dimanche leurs portes à deux battants; et, chose étrange, c'est que les Améri-

cains qui, dans le nord, n'osent pas regarder l'extérieur d'un théâtre quelconque un tel jour, vont fort bien se récréer dans ceux de la métropole de la Louisiane.

Dans l'ouest, les mœurs sont moins raffinées que dans les autres parties de l'Union, parce que c'est là que se trouvent les dernières étapes de la civilisation. Cependant, dans les grandes villes de l'ouest, vous trouverez une société qui ne diffère guère de celles des grandes cités du nord et du sud, sous le rapport social. Ce qui donne cette uniformité de mœurs aux États-Unis, c'est d'abord le soin qu'on prend d'y répandre les bienfaits de l'instruction jusque dans le plus humble et le plus petit des hameaux; puis ensuite, l'influence des institutions politiques qui mettent tous les citoyens sur le pied d'une complète égalité sociale, légalement parlant. Le titre de citoyen américain est le seul dont on puisse s'honorer en ce pays, et qu'on porte avec une véritable fierté, sous le toit de chaume comme sous le plafond doré.

Aux confins des États de l'ouest, où se trouvent les habitants qui servent d'avant-garde à la civilisation, on doit comprendre que les lois ne sont pas toujours rigoureusement observées. Il s'y

commet des actes de violence, des rixes, des duels; mais ces scènes barbares disparaissent à mesure que le souffle de la civilisation trouve de la force morale, en prenant sa source dans les rangs compactes d'une société mieux éclairée. Il y a encore un puissant auxiliaire pour faire naître l'ordre et les bienfaits de la civilisation dans ces avant-postes de l'Union; c'est la liberté de la presse. Le journal est une puissante autorité dans un pays libre. Ayant le droit de chercher le mal partout où il est et de le révéler à l'opinion publique, il commence d'abord par flétrir les citoyens coupables, en attendant que la justice légale vienne sanctionner ce jugement préliminaire. Dans une république comme celle des États-Unis, tout homme qui aspire à un emploi plus ou moins élevé, est forcé de compter avec l'opinion publique; et, conséquemment, avec la presse qui est l'organe naturel de cette opinion.

La femme, aux États-Unis, est toute-puissante dans la famille, et son influence se fait indirectement sentir dans tous ses rapports extérieurs. Il faut bien se garder de se familiariser avec une Américaine, si l'on ne se croit pas au nombre de ses intimes amis. En voyage, ou dans les

lieux publics, il ne faut jamais avoir pour le sexe féminin qu'une politesse silencieuse et une circonspection des plus rigides; car les prévenances et les égards qui sont reçus et attendus de notre part avec bienveillance par une Française, en pareille circonstance, blesseraient généralement une Américaine de toutes les classes de la société. En ce pays, les femmes ne prennent presque jamais part aux affaires du dehors. Les opérations commerciales et autres occupations extérieures leurs sont étrangères. La chose essentielle pour elles, c'est que le mari ou le père fasse bien les frais de la maison, qu'il n'y manque rien de ce qui touche au confort et même au luxe.

Cependant, nous devons dire que le confort de la table est loin d'être satisfaisant pour un Français; car, si l'abondance n'y fait pas défaut, on ne peut louer que très-médiocrement la manière dont les mets sont préparés.

En général, les Américains n'entendent rien à l'art culinaire de la France, qui peut se flatter, sous ce rapport, d'être à la tête des nations du globe. Une bonne soupe est une chose inconnue d'une ménagère américaine. Son talent culinaire s'arrête au roastbeef et au beefsteak; et, encore,

il est difficile de manger ces deux mets en bonne condition dans les petites villes de l'intérieur. Aussi, est-on certain de trouver des cuisiniers français dans tous les hôtels importants de l'Union américaine, et chez les gens riches qui ont vécu longtemps en France. En récompense, nous devons dire, qu'en général, il règne une grande propreté dans les maisons, surtout dans la région nord des États-Unis. Chez nous, on a la pernicieuse habitude de ne porter aucun soin de propreté aux *cabinets secrets;* mais en Amérique, on les tient si propres qu'on y prendrait son repas, sans autre dégoût que celui que peut inspirer l'idée du rôle que remplit cette pièce de la maison.

Le mariage, aux États-Unis, est regardé au point de vue légal, comme un contrat civil. Les magistrats peuvent en accomplir la formalité; mais il est très-rare de la voir remplir par d'autres personnes, que les ministres du culte auquel appartiennent les conjoints. Il est très-rare également de voir cette solennité à l'église; elle a lieu, ordinairement, au domicile de la future. C'est presque toujours ainsi que s'accomplit cette formalité matrimoniale dans les campagnes et les petites villes. Il n'y a que dans les

grandes cités qu'on se rend assez communément à l'église pour y procéder. Mais nous devons ajouter que le prêtre ou le ministre d'un culte quelconque, n'a le choix de présider à cette cérémonie, légalement parlant, qu'après y avoir été autorisé par le magistrat compétent en délivrant aux futurs, moyennant 25 francs, un document nommé *licence*.

La loi américaine désapprouve si généralement la vie de concubinage, qu'elle admet comme unions légales celles qui n'ont existé que de fait pendant un temps plus ou moins long. C'est-à-dire, qu'en prouvant que deux personnes des deux sexes ont vécu intimement ensemble, elles peuvent être reconnues comme mari et femme. Le divorce existe aux États-Unis, et les lois qui le concernent sont susceptibles de varier avec l'État dans lequel cette séparation conjugale est demandée.

La demande de divorce est portée devant les tribunaux civils supérieurs. Mais il est des États où la législature peut seule prononcer sur cette question. En général, les lois à cet égard, sont assez sages pour ne pas entraîner de ruineuses et interminables formalités judiciaires. Ces séparations se font assez promptement pour

éviter les frais des gens de justice, et assez lentement, néanmoins, pour permettre des rapprochements inspirés par de sérieuses et mûres réflexions de la part des parties hostiles. Du reste, il est juste que la rupture d'un mariage soit en harmonie avec les formalités faciles qu'on impose pour le contracter. Le consentement du père et de la mère ne sont pas nécessaires pour se marier en Amérique. Les consentements des futurs époux sont seuls requis par la loi. Mais, à moins de résistance injuste et opiniâtre de la part des parents, les enfants ne s'unissent jamais par les liens du mariage sans faire sanctionner la cérémonie préalablement par l'approbation paternelle et maternelle.

En général, aux États-Unis, un homme peut disposer de ses propriétés comme il lui plaît, en exceptant le douaire de la femme. Si un époux meurt intestat, ses propriétés, une fois le douaire et un tiers du mobilier payés à sa veuve, sont partagées également entre ses enfants ou leurs représentants.

L'héritage d'une personne non mariée, est ordinairement divisé par parts égales entre les frères et sœurs et leurs héritiers. Dans quelques États, les père et mère interviennent comme

héritiers ; les lois diffèrent sur ce point en d'autres États. Le douaire consiste habituellement en une rente viagère égalant le tiers du revenu des immeubles. Après la mort de la veuve, ces biens immeubles sont partagés entre les enfants par égales portions. La substitution des biens n'est légalement permise qu'entre vifs, dans la plupart des États.

Nous terminons ici cette esquisse de mœurs, et nous pensons n'avoir rien omis d'essentiellement utile aux personnes pour lesquelles nous publions ce livre.

CHAPITRE V

Renseignements pour débarquer.

Les navires qui arrivent aux États-Unis avec un grand nombre de passagers d'entre-pont, sont visités par un médecin à l'entrée du port pour en connaître l'état sanitaire. Les capitaines ont bien soin de faire régner la plus grande propreté possible à bord de leurs bâtiments respectifs, dès qu'ils approchent du port de débarquement ; mais cette tardive précaution ne suffit pas toujours pour éviter de faire quarantaine pendant un laps de temps en rapport avec la nature et la gravité des maladies dont les passagers d'entre-pont sont affligés. Dans le cas où le navire présente une condition sanitaire satisfaisante, il entre immédiatement dans le port, et

n'est sujet alors qu'aux formalités imposées par les lois douanières. Nous devons dire, en passant, que les steamers ne font jamais quarantaine, par la raison bien simple qu'ils ne transportent pas de passagers d'entre-pont; et, faisant relativement toujours de courtes traversées, ils ne sont pas susceptibles de voir se déclarer à bord des maladies qui ne sont épidémiques souvent que par l'excès d'agglomération des passagers et le long séjour qu'ils font en mer. Nous sommes heureux de répéter qu'une loi vient d'être passée par le congrès fédéral, ayant pour objet de faire cesser les abus outrageants qu'on se permettait à bord des navires envers cette masse d'émigrants qui font la fortune des capitaines et des armateurs, avant de contribuer si efficacement à la grandeur et à la prospérité de l'Union américaine.

Pour simplifier les formalités de la douane envers les passagers des navires de long cours, l'administration fait visiter les bagages à bord. Dès que le bâtiment approche de son lieu de station, dans le port, un ou plusieurs douaniers font acte de présence, et ne quittent plus le navire que quand il a effectué son déchargement. Mais il n'y a que les bagages des passagers qui soient

dispensés de subir toutes les formalités requises par les lois douanières.

Si le navire arrive le matin, ou même dans le courant de la journée, il se peut que les passagers puissent débarquer leurs bagages ce même jour. Dans le cas où le navire arriverait trop tard pour pouvoir effectuer le débarquement des bagages le même jour, nous conseillons aux passagers de l'entre-pont de coucher à bord pour avoir mieux le temps, le lendemain, de choisir l'hôtel ou l'auberge qui s'harmonise avec leur position pécuniaire.

Tout ce que possède le passager étant à son usage personnel, ou pouvant être considéré comme tel, entre libre de droits. Les effets de corps, et même ceux qui ne seraient que coupés et non encore complètement confectionnés, ne sont pas frappés de droits d'entrée, si la quantité n'en est pas exagérée de manière à révéler une secrète intention de violer les lois du tarif. Un passager peut entrer, sans payer en douane, un fusil et une paire de pistolets; car ces armes sont considérées par l'administration comme utiles à la personne qui les possède. Mais si un émigrant emportait tout son ménage avec lui, bien que ce fussent des meubles sans luxe et révélant les

services qu'ils auraient déjà rendus à leur propriétaire, il y aurait des formalités à remplir envers la douane qui, probablement, prélèverait un droit que nous ne pouvons évaluer avec pleine connaissance de cause. Du reste, ce serait une dispendieuse précaution que prendrait l'émigrant en emportant tout son humble ménage; car le fret et les autres transports par terre lui imposeraient des frais qui égaleraient peut-être le prix de son mobilier qui, alors, lui coûterait plus cher que celui qu'il peut se procurer dans sa nouvelle patrie.

Si les passagers ont des marchandises inscrites sur le manifeste du navire, elles sont sujettes aux formalités de la douane.

C'est-à-dire qu'il faut qu'on en fasse l'entrée régulière comme l'exige la loi du tarif. Cette formalité s'accomplit généralement par l'intermédiaire d'un courtier de douane, dont la rémunération est fixée d'avance et basée sur les soins qu'il est tenu de donner à sa mission. La douane ayant pour principe, aux États-Unis, d'entraver le moins possible les transactions commerciales, s'est attachée à simplifier plus que partout ailleurs la formalité de l'entrée. Au lieu de faire transporter dans ses magasins toutes

les caisses d'un importateur, pour en vérifier le contenu en détail, elle se borne toujours, à moins de soupçon de fraude, à choisir au hasard parmi la quantité, quelques caisses pour les faire vérifier ; et si le contenu de chaque caisse est conforme à la déclaration de la facture, lesdites caisses sont rendues à qui de droit, et les autres colis faisant partie de la même expédition, sont exempts de la visite de la douane.

Nous ne devons pas omettre de faire observer à l'importateur de marchandises, que le contenu de chaque caisse doit être désigné séparément et très-distinctement sur la facture générale. Cette facture partielle de chaque colis, doit porter, en marge, le numéro d'ordre et les lettres initiales dont le colis est marqué. Cette précaution est de la plus haute importance pour ne pas provoquer de nuisibles difficultés avec l'administration des douanes de l'Union. D'ailleurs, nous renouvellerons cette recommandation et ces détails au chapitre que nous consacrerons aux négociants dans la suite de ce livre.

Lorsqu'on arrive dans un pays étranger pour la première fois, avec l'intention d'y faire un séjour plus ou moins long, il faut d'abord se réfugier à l'hôtel ou à l'auberge, selon la position

pécuniaire du voyageur. Les hôtels de premier ordre aux États-Unis, ceux des grandes villes, s'entend, ne reçoivent pas les voyageurs à moins de 2 dollars par jour. Les hôtels de second et de troisième ordre, prennent 1 dollar et 1 dollar et demi. Les voyageurs qui séjournent longtemps dans un de ces hôtels peuvent obtenir une diminution de prix assez considérable pour en solliciter la réduction. Au lieu de 2 dollars par jour, dans les premiers de ces hôtels, on se contente de 9 à 10 dollars par semaine. Dans les hôtels secondaires, le prix varie de 4 à 8 dollars par semaine. Il est d'usage, généralement, de payer sa pension à la fin de chaque semaine; cette règle est surtout observée envers les gens qui sont inconnus du maître de l'établissement. Mais lorsqu'on est avantageusement connu dans la maison, il est rare de se voir présenter son compte avant la fin de chaque mois. Il ne faut pas oublier que c'est à la semaine, et non au mois, que le prix de la pension est fait; si le compte ne porte que quatre semaines, la note suivante partira du jour où la précédente s'est arrêtée.

Quand on est pour résider un certain laps de temps dans un pays, il est plus économique de

se mettre dans une pension, que de rester dans un hôtel, même à prix réduit, comme nous l'avons mentionné plus haut. Dans les petits pays, l'hôtel étant plus modeste, naturellement, que dans les grandes villes, on y peut rester presque au même prix que dans les simples pensions bourgeoises. Cependant, il y a des pensions, dans les grandes villes et dans les petits pays, dont le prix est plus élevé qu'à l'hôtel, et dans lesquelles on ne peut être reçu sans s'appuyer de la recommandation d'une personne connue de la maîtresse ou du maître de la maison. Ces sortes de pensions reçoivent des familles de la bonne société, et pour ne pas les exposer au contact de gens mal élevés, on ne reçoit que les étrangers qui sont porteurs d'une recommandation d'une personne connue.

On sait que le passeport est un document inutile et reconnu comme tel dans toute l'étendue de l'Union américaine, ainsi qu'au Canada et dans toutes les possessions anglaises. Lorsqu'un voyageur arrive dans un hôtel, il n'a d'autre formalité à remplir que d'inscrire son nom et le lieu de sa résidence habituelle sur un registre que chaque hôtel consacre à cet usage. Ce n'est pas une formalité imposée par ordre de la police,

mais seulement par une coutume qui est utile à tout le monde sans importuner personne. D'abord, en regard de votre nom, le maître de la maison fait inscrire le numéro de votre chambre et la date de votre entrée chez lui. Chacun vient jeter un coup d'œil sur ce livre, pour savoir s'il ne compte pas de connaissance parmi les voyageurs nouvellement arrivés. Les commerçants sont surtout très-exacts à consulter ces registres, afin de s'assurer s'il ne s'y trouve pas le nom d'un commettant, ou autres personnes avec lesquelles ils sont ou peuvent se mettre en rapport d'affaires. La police se fait un devoir également de consulter ce livre public quand elle est à la recherche de quelque personnage passible des lois criminelles ou correctionnelles; autrement, l'autorité n'a aucun contrôle à exercer sur cette liste de voyageurs. Du reste, on n'est pas forcé de se conformer à cette formalité; il est des gens qui s'abstiennent d'inscrire leurs noms sur ce registre; mais il s'y trouve toujours placé par les employés ou le maître de la maison, dans le but de pouvoir au moins connaître les noms des voyageurs qui descendent à l'hôtel. Les pensions bourgeoises ne tiennent pas de registre de cette nature. Le premier venu ne pouvant avoir accès

dans ces maisons, elles n'ont pas besoin de recourir à cette formalité pour connaître les personnes qui s'y trouvent logées.

Nous terminerons ces renseignements en disant, qu'il ne faut jamais prendre une voiture de place aux États-Unis, sans faire le prix de la course préalablement avec le cocher. Car, autrement, on s'exposerait à payer le double et le triple de ce qui est rigoureusement alloué pour faire le même trajet.

Les villes n'ayant pas de mur d'enceinte, en ce pays, ni droit d'entrée municipale à percevoir, il est très-difficile de déterminer la distance qui forme la course du prix indiqué par les règlements.

Or, pour éviter tout mécompte à cet égard, il vaut donc mieux faire le prix d'avance avec le cocher. Le prix d'une course ordinaire est d'un demi dollar, soit environ 2 francs 50 centimes de notre monnaie.

Nous donnons ailleurs la valeur comparative de notre monnaie et de nos poids et mesures avec ceux des États-Unis, afin que nos lecteurs puissent facilement se rendre compte de la différence qui s'y trouve.

CHAPITRE VI

Aux émigrants allant aux États-Unis pour exercer une profession manuelle ou intellectuelle.

Aux cultivateurs. — La plus grande partie des Européens qui s'exilent volontairement en Amérique, ont l'intention d'y chercher du travail dans la culture de la terre. Il n'est pas de pays, disons-le d'abord, où le cultivateur soit mieux apprécié et mieux considéré que dans la grande confédération. Le congrès, en laissant subsister jusqu'ici le système qui régit l'acquisition des terres publiques comme il fut établi, à peu près, quand la jeune république n'offrait que l'aspect d'un vaste désert, a fait preuve d'une sagesse habilement généreuse.

Sachant que le sol constitue la plus solide base de la prospérité d'une nation, les Américains

s'attachent de plus en plus à développer chez eux les inépuisables ressources agricoles de leur vaste et fertile pays. Loin de se traîner dans la stupide et ruineuse ornière de la routine à cet égard, ils savent appeler à leur aide la science du progrès. Il n'y a que l'Angleterre qui puisse se flatter de pouvoir prendre le pas sur les États-Unis dans la sphère de l'agriculture; et ajoutons que c'est grâce à l'excédant des produits agricoles de l'Union américaine que la disette ne s'est pas fait sentir plus rudement en Europe dans ces dernières années de mauvaises récoltes.

Dans notre vieux monde, on a cru longtemps et l'on croit trop encore aujourd'hui qu'il faut seulement être robuste et ignorant pour exceller dans la culture du sol. Un homme d'éducation rougirait, chez nous, de tenir la charrue et de tracer un sillon avec une intelligence scientifique. Il n'en est pas de même dans la patrie de Washington. Là, un homme s'élève aux yeux de ses concitoyens en s'élevant aux yeux de la raison et de l'intelligence; car la raison et l'intelligence veulent que l'homme qui contribue le plus au progrès et à la prospérité du pays en soit de droit le plus grand citoyen. Cette logique, sur le droit à la considération publique, ne peut être récusée

ou combattue que par ceux qui se font un devoir de prêcher le mal au préjudice du bonheur de l'humanité.

Pour revenir à notre sujet, nous dirons donc que l'émigrant cultivateur est assuré de trouver de l'occupation aux États-Unis, soit en travaillant pour son compte, soit en accordant ses services aux gens de son état faisant valoir pour leur propre compte. Malgré toutes les facilités qu'un émigrant trouve aux États-Unis pour y cultiver la terre à titre de propriétaire, il ne faut pas moins posséder un petit capital pour se donner, en arrivant, la position de cultivateur de son propre sol; car, dans un pays où les bras manquent aux ressources agricoles, il ne suffit pas de posséder de la terre, en plus ou moins grande quantité, pour posséder aussi le moyen de mettre cette terre en rapport. Nous engageons donc ceux que ces détails concernent de les lire avec une sérieuse attention, afin de se bien renseigner sur les avantages qu'ils désirent trouver dans le pays qui fait l'objet de ce livre.

Un émigrant qui, faute de moyens pour s'établir cultivateur aux États-Unis, se destine à être garçon de ferme, peut gagner de 8 à 10 dollars par mois, en sus de la nourriture et du lo-

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

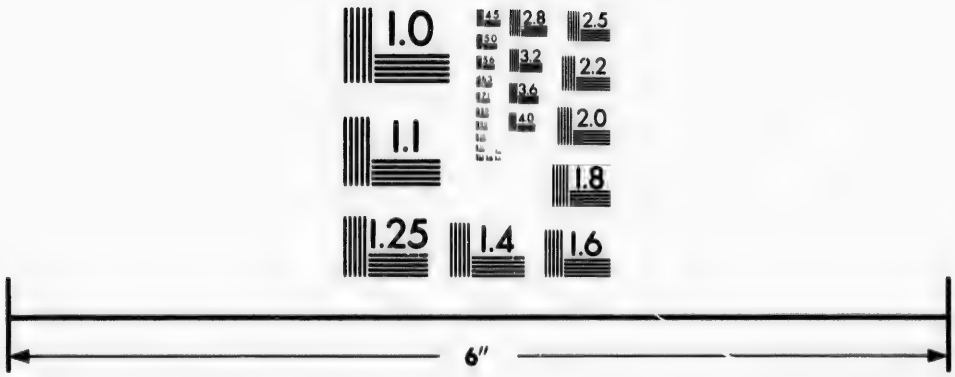

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

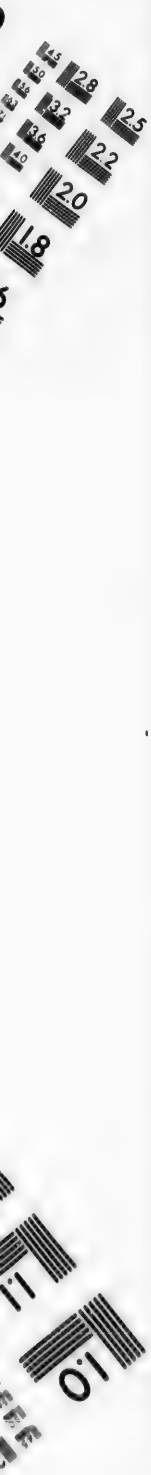
2.8
2.5
3.2
3.6
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

gement. Comme l'esclavage des noirs existe dans les États du sud, l'émigrant doit s'abstenir d'aller dans cette région de l'Union américaine pour s'y livrer aux travaux des champs. Il doit se diriger de préférence vers la riche et vaste contrée de l'ouest et nord-ouest, où se portent en masse tous les Européens qui veulent trouver l'aisance et une prospérité durable dans la culture de la terre.

Le domaine public, aux États-Unis, est composé de terres incultes, et le gouvernement fédéral a seul le droit d'en disposer d'après les lois passées par le congrès pour régir cette branche de l'administration générale. Ces terres publiques ont été cédées, sous certaines réserves, aux États-Unis, par des États particuliers de la confédération. L'État de New-York a fait cette cession en 1783; celui de la Virginie, en 1784; celui du Massachussets, en 1785; celui du Connecticut, en 1786; et celui de la Géorgie a cédé, en 1802, les terres situées entre les frontières des États du Mississipi et de l'Alabama, au nord de 31 degrés de latitude du méridien de Washington. Puis, quand les États-Unis eurent acquis, en 1803, les immenses possessions qu'avait la France dans l'Amérique du Nord, sous

le nom de Louisiane, nom que porte encore aujourd'hui une partie de cette précieuse acquisition, le domaine public s'est enrichi d'un vaste et riche territoire, se composant d'une partie des États de l'Alabama et du Mississipi, de toute la Louisiane proprement dite, de l'Arkansas, du Missouri, de l'Iowa, d'une partie du Minesota, du territoire Indien, du district nommé Nébraska ou Missouri, et de l'Orégon.

L'État de la Floride, tel qu'il a été limité par le traité de cession consenti par l'Espagne, en 1819, a donné aussi une grande quantité de terres publiques propres à la culture du coton et de la canne à sucre, en raison de la température de cette région méridionale.

A la suite de la guerre que les États-Unis ont eu avec le Mexique, cette dernière puissance a consenti un traité de paix qui a donné, à l'Union américaine, un nouveau territoire d'une plus grande étendue que l'Europe. Ce territoire compose aujourd'hui l'État florissant de la Californie, le territoire de l'Utah, où sont établis les mormons en maîtres absolus, et le Nouveau-Mexique. Disons, en passant, que ces vastes possessions n'ont pas toutes été reçues du Mexique par les États-Unis à titre d'indemnité de la dernière

guerre. Le Mexique a obtenu du vainqueur plus de 200 millions de francs en sus des frais de guerre qu'on a exigés pour faire la paix. Par ce qui précède, l'émigrant cultivateur peut aisément savoir où sont situées actuellement les terres composant le domaine public des États-Unis; et pour mieux encore se rendre compte de leur position géographique, il n'a qu'à consulter la carte.

Il est important de parler des formalités qu'il faut remplir pour devenir légalement possesseur des terres faisant partie du domaine public de l'Union.

La vente des terres publiques, comme nous venons de le dire, forme une branche particulière de l'administration. L'office général se trouve à Washington, capitale de la confédération; et des offices intermédiaires sont établis dans tous les pays où se trouvent situées les terres publiques. Pour éviter la confusion dans la vente de ces terres, elles sont classées de manière à ne pouvoir être vendues que par le bureau, ou l'office à la proximité duquel elles se trouvent. Pour acquérir ces terres, il faut donc s'adresser au bureau où elles sont classées pour y être vendues conformément aux instructions du directeur gé-

néral de l'administration du domaine public. Ce n'est qu'après avoir accompli cette formalité, qu'on peut prendre légalement possession d'un lot plus ou moins considérable de terre faisant partie du domaine public. Le minimum du prix de ces terres est de 1 dollar et quart l'acre. (Il faut plus de deux acres et demi pour faire un hectare.) Comme les terres publiques sont généralement vendues à ce prix modique, bien des gens pensent que le gouvernement n'a pas le droit de l'élever ; c'est une erreur. Pour les terres qui, par leur qualité et leur position, présentent une plus grande valeur relative, le directeur du domaine est tenu de prendre cet avantage en considération, et d'en faire profiter le trésor public. Ces prix exceptionnels s'appliquent surtout aux terres minérales dont la valeur est subordonnée à la fécondité et à la nature des richesses qu'elles cachent dans leur sein.

Le 4 août 1854, le congrès a passé une loi touchant la vente des terres publiques, dont l'importance est assez grande pour nous déterminer à en donner une analyse. Cette loi a pour effet de graduer le prix des terres publiques que veulent acheter ceux qui les occupent et les cultivent déjà sans en être légitimes possesseurs. « Toutes

terres publiques, dit la loi, ayant été mises en vente depuis dix ans et plus, à partir du moment où les personnes qui les occupent et les cultivent demandent à les acheter, le prix de ces terres est de 1 dollar l'acre; si elles ont été en vente depuis quinze ans et plus, le prix est de 3 francs 75 centimes l'acre; depuis vingt ans et plus, le prix est de 2 francs 50 centimes l'acre; depuis vingt-cinq ans et plus, le prix est de 1 franc 25 centimes l'acre; depuis trente ans et plus, le prix est de 62 centimes et demi l'acre. »

Cette loi ne s'applique pas aux terres réservées aux États particuliers de la confédération par des lois spéciales, dans le but de favoriser des constructions de chemins de fer, de développer l'instruction publique, ou autres améliorations intérieures. Les terres minérales, dont le prix de l'acre est de plus de 1 dollar et quart, ne sont pas comprises non plus dans la réduction que stipule cette loi en faveur de ceux qui occupent et cultivent ces terres depuis les diverses époques indiquées ci-dessus.

Par l'effet de cette loi, les personnes mentionnées auront la préférence pour acquérir lesdites terres jusqu'à trente jours avant l'arrivée de l'époque d'une nouvelle réduction; et si, alors,

elles ne sont pas achetées, ces terres seront encore sujettes, pendant onze mois, au privilége déjà cité.

Toute personne qui demande à acquérir ces terres, doit s'adresser au bureau du ressort duquel elles se trouvent, et affirmer, sous serment, qu'elle désire les acheter pour son propre usage, pour les occuper et les cultiver, ou pour agrandir une ferme ou plantation contiguë et cultivée, et qu'avec cette nouvelle acquisition, elle n'a pas acheté, des États-Unis, plus de 320 acres de terre faisant partie du domaine public. Le faux serment dans cette circonstance sera passible des lois qui punissent le parjure.

La loi que nous venons d'analyser ne concerne donc, comme elle l'indique clairement, que les personnes qui occupent et cultivent, depuis un temps plus ou moins long, des terres publiques sans en avoir préalablement fait l'acquisition; ou les personnes qui veulent ajouter au bien qu'elles possèdent déjà légalement, un lot pour atteindre le chiffre de 320 acres, accordés à l'acquéreur comme maximum, par la loi mentionnée ci-dessus.

La vente des terres publiques forme une des principales sources du revenu que possède ac-

tuellement le gouvernement fédéral. Le domaine public, aujourd'hui, compte 471,892,439 acres de terres plus ou moins fertiles, et qui, en moyenne, donneront probablement plus de 2 dollars l'acre. Depuis le commencement du siècle, jusqu'à 1850, le gouvernement fédéral a vendu pour 88,994,013 dollars de terres publiques, laissant net 53,289,465 dollars. En sus de cette vente, il faut ajouter ce qui a été donné à l'armée à titre de gratification, aux écoles publiques, et pour effectuer des améliorations au profit de la prospérité générale du pays. Les terres publiques qui ont été données ainsi représentent plus du double de la somme provenant des ventes effectuées pour le compte du gouvernement et au profit du trésor de la grande confédération.

Il arrive souvent, comme le prouve ce qui précède, que des cultivateurs occupent des terres sans en avoir fait l'acquisition. Si ces terres appartiennent au gouvernement fédéral, elles peuvent être achetées par celui qui les occupe et les cultive au prix fixé, comme terres incultes, par le bureau où elles sont enregistrées depuis qu'elles font partie du domaine public. Mais si celui qui s'est ainsi installé sur des terres pu-

bliques refuse de les acquérir, après les avoir mises en rapport, le gouvernement les vend alors en prenant pour base de leur valeur, leur position géographique et les améliorations agricoles dont elles ont déjà été l'objet.

Dans le cas où un cultivateur va occuper et cultiver des terres appartenant à un particulier, ce dernier n'est tenu à concéder aucun privilége envers celui qui s'est installé illégalement sur sa propriété. Il est libre de renvoyer ce fermier illicite sans lui tenir le moindre compte de la plus value qu'il a donnée à la terre ; on peut la lui vendre le prix le plus élevé qu'on en veut obtenir. Le plus sage, pour les émigrants cultivateurs, c'est d'acheter ou de louer à l'avance, les terres qu'ils veulent cultiver pour leur propre compte. Mais il ne faut pas oublier que les terres n'ont une valeur profitable, dans ces nouvelles contrées, que quand elles sont accessibles par des voies de communication qui permettent de transporter, à des prix modérés, sur les marchés de la contrée, les produits qu'elles donnent. Autrement, ces terres, en dépit de leur fertilité et des soins agricoles qu'on peut leur prodiguer, ne pourront que donner une abondance superflue à celui qui les possède et les cultive. Nous avons

vu des fermiers, aux États-Unis, regorger des produits du sol qu'ils cultivaient, et n'avoir, néanmoins, pas un dollar à leur disposition, ni la possibilité d'en faire, faute de pouvoir écouler le fruit de leur labeur.

Il est assez commun de voir des émigrants cultivateurs quitter l'Europe pour aller se fixer en Amérique, près d'un parent ou d'un ami, ancien voisin. Ces parents ou ces amis lui ont acheté à l'avance un lot de terre dans leur voisinage. De sorte que le nouveau-venu n'a qu'à prendre possession de sa ferme en arrivant dans sa patrie adoptive ; et son installation se fait avec autant de célérité que d'économie. En deux mots, voici comment se passe cette solennité :

Après avoir visité attentivement le lot de terre acheté pour le compte de l'émigrant, et choisi le point le plus convenable pour y élever sa demeure, on invite un certain nombre de voisins à venir, un jour indiqué, coopérer à l'érection de la *log cabin* du nouveau citoyen cultivateur. Personne ne manque au rendez-vous ; car ces installations rustiques sont considérées comme des parties de plaisir par ceux qui y prennent part.

Les arbres tombent par centaines sous les coups de la cognée, et la *log cabin* s'élève en

même temps comme par enchantement. On ne se donne pas la peine de façonner le bois ; on se borne seulement à superposer les arbres bruts les uns sur les autres, pour former les murs et même les cheminées de cette humble demeure champêtre ; car on n'a ni le temps, ni les moyens pécuniaires de se procurer des matériaux moins combustibles. Les écuries sont construites de la même manière ; et, pour intercepter l'air qui circule entre ces arbres superposés, on met du mortier fait de terre, dans les interstices de ces grossières murailles. Puis, quand la prospérité a couronné les efforts de notre nouveau débarqué, il échange sa *log cabin* contre une confortable maison en briques ou en pierres, et ne garde que le souvenir de la chaumière qu'on lui avait improvisée à son arrivée dans les vastes régions de l'ouest de l'Union américaine.

Quand un émigrant s'expatrie avec la certitude de trouver un tel appui dans le Nouveau-Monde, il est rarement exposé aux déceptions que peuvent rencontrer ceux qui sont isolés et privés de l'expérience qu'exige cette nouvelle existence pour aplanir les obstacles du début.

Les amis ne se bornent pas à l'installer ; ils lui donnent des bestiaux et des provisions que

le nouveau-venu ne rendra que lorsque sa position lui permettra de le faire sans nuire à sa naissante prospérité.

Nous terminerons ces détails, que nous destinons à l'émigrant cultivateur, en lui recommandant de lire attentivement les renseignements que nous venons de lui transmettre. Pour arriver dans la région de l'ouest, où se dirigent de préférence les émigrants qui se destinent à l'agriculture, il est égal de s'embarquer pour New-York ou la Nouvelle-Orléans. Le prix de la traversée est à peu près le même ; et de l'un comme de l'autre de ces deux principaux ports des États-Unis, il est facile et peu dispendieux de se rendre dans la fertile contrée où l'émigration européenne se porte en foule pour transformer les forêts vierges en fermes soigneusement cultivées.

Nous recommandons encore, qu'il faut éviter de se caser dans des terres incultes, sans en avoir fait l'acquisition préalablement. Celui qui s'installe ainsi, se nomme, en anglais, *squatter ;* mais nous engageons les émigrants à ne pas ambitionner cette épithète, pour ne pas s'exposer à se fixer sur des terres appartenant à des particuliers, dont les procédés pourraient être ruineux pour nos fermiers illicites, puisqu'ils n'auraient

travaillé que pour enrichir les vrais propriétaires du sol qu'ils auraient défriché.

Parmi les émigrants européens, il en est qui n'ont aucune profession et qui ne sont même pas aptes aux travaux de l'agriculture. Ceux qui se trouvent dans cette catégorie, sans être favorisés d'une instruction telle que l'exigent les affaires commerciales, sont donc obligés de chercher des moyens d'existence dans les rangs de la domesticité des villes. On comprend que les gages sont susceptibles de varier aux États-Unis comme en Europe ; ils sont subordonnés aux qualités personnelles du serviteur, ainsi qu'à la position et à la générosité du maître au service duquel il se trouve. Les Européens acceptent rarement la position de domestique, aux États-Unis, excepté les personnes du sexe féminin.

Le peu de domestiques mâles qu'on y trouve parmi les émigrants, sont généralement Irlandais ou Allemands. Mais plutôt que d'accepter cette condition, la majorité de ces derniers préfèrent travailler à la construction des chemins de fer, se faire hommes de peine, camionneurs aux ordres du public, ou cochers de voiture de place. Si les États-Unis comptent aujourd'hui plus de chemins de fer que l'Europe entière, et

des canaux si nombreux et si remarquables, ils ne doivent pas seulement ces grands travaux intérieurs à l'esprit d'entreprise qui caractérise le peuple américain ; ils en sont redevables particulièrement à ces masses de bras vigoureux que leur ont envoyé l'Allemagne et l'Irlande. Dès que l'Européen a mis le pied sur le sol de cette grande république, il ne compromet son indépendance individuelle que quand il ne peut se soustraire absolument à cette pénible nécessité. Il accepte le travail le plus dur, les privations les plus grandes plutôt que d'aller manger le pain de la domesticité dans une riche maison. Dans les hôtels publics des grandes villes, on trouve des Irlandais en grand nombre, mais ce genre de domesticité leur est tolérable, par la raison qu'ayant tout le monde pour maître ils pensent n'en pas avoir. Cette manière de juger, en cette circonstance, est à peu près celle de nos garçons de cafés et de restaurants.

Il n'en est pas de même pour les femmes qui émigrent de l'Irlande ou de l'Allemagne en Amérique ; celles qui n'ont ni état, ni éducation, se destinent simplement à la domesticité. Il est d'usage dans les hôtels publics de faire faire les chambres par des femmes, et ce sont générale-

ment des Irlandaises et des Allemandes qui remplissent ces humbles fonctions; mais les premières sont en immense majorité, à cause, sans doute, de l'avantage qu'elles ont de pouvoir parler la langue du pays, qui, comme on le sait, est la langue anglaise. Le nombre d'Irlandaises et d'Allemandes de cette catégorie est si grand, qu'il n'est pas facile pour elles de trouver à se placer en arrivant. En passant dans les rues où se trouvent les bureaux de placement, on est étonné de les voir toujours remplis de femmes qui s'y tiennent à la disposition des personnes qui peuvent avoir besoin de leurs services. Elles ne se bornent pas à se faire inscrire dans ces bureaux, elles y séjournent encore presque toute la journée, afin de mieux saisir l'occasion de trouver une place; et il suffit de mentionner ce fait pour prouver que l'émigration féminine de l'Europe est disproportionnée souvent aux ressources que lui offre l'Union américaine. Mais, nous devons dire encore que les renseignements que nous venons de donner, touchant la domesticité des deux sexes, ne s'appliquent qu'à la région du nord des États-Unis, où la population est plus dense, l'éducation mieux répandue, l'activité plus grande, et la concurrence en rapport

avec l'activité incessante et intelligente qui y règne. Il y a aussi un autre motif qui rend, dans le nord des États-Unis, la domesticité peu lucrative et surabondante, conséquemment. C'est la race de couleur libre qui abandonne le sud pour aller se fixer dans les grandes villes du nord; et, n'ayant généralement ni instruction, ni profession manuelle, la gent de couleur n'a d'autres ressources pour vivre que celles que lui offre la domesticité. On trouve dans cette partie de l'Union beaucoup d'hôtels dont le service n'est fait que par des gens de couleur; car il est impossible de faire régner la concorde et l'harmonie parmi un personnel de ce genre composé de blancs et de gens de couleur. Les premiers éprouvent une invincible répugnance à se trouver ainsi en contact avec ces derniers. Nous signalons cette répugnance sans la justifier; car ce sentiment répulsif n'existerait pas si les hommes étaient plus sages.

Les gages d'un domestique d'hôtel public ne dépassent guère 50 francs par mois. Ceux d'une femme sont de 25 à 30 francs. L'un et l'autre de ces serviteurs sont susceptibles de recevoir quelques gratifications des voyageurs; mais ces derniers ne sont pas tenus de souscrire à cet

usage rémunératoire, comme cela est rigoureusement admis en Europe.

Dans les États du sud, où l'esclavage existe, il est rare d'y voir des blancs domestiques, et surtout des Américains. Du reste, les habitants de cette partie de l'Union, ayant presque tous des esclaves à eux appartenant, n'ont pas besoin ni ne sont désireux de recourir à la domesticité des blancs. Les personnes qui ne possèdent pas de noirs dans ces contrées, en louent de celles qui en ont de disponibles pour le service des autres. Dans les grandes villes du sud, il y a un grand nombre de gens de couleur libres et des familles blanches qui vivent fort à l'aise avec le revenu qu'ils obtiennent de quelques esclaves loués ainsi. Les gages étant plus élevés dans le sud que dans le nord, il suffit d'y être propriétaire d'une demi-douzaine de noirs pour avoir de quoi vivre confortablement, surtout si ce sont des esclaves mâles, ayant un état de première utilité. Car il n'est pas rare de voir des esclaves charpentiers, maçons ou forgerons, rapporter 10 francs par jour à leurs maîtres. On comprend qu'avec six esclaves de cette valeur, une famille puisse trouver le moyen de vivre très-confortablement sans posséder d'autres ressources.

Une cuisinière esclave gagne, dans le sud, de 12 à 15 dollars par mois, c'est-à-dire de 60 à 75 francs. Une blanchisseuse gagne à peu près le même salaire. Les blancs qui se résignent à la servitude, dans ces contrées, gagnent généralement un peu plus que les noirs; mais il y a de nombreuses exceptions à cette règle, particulièrement parmi la domesticité des hôtels publics des grandes villes du sud, où il se trouve souvent des émigrants inoccupés, faute de savoir un état d'utilité première.

Ces renseignements suffisent, sans doute, pour indiquer les avantages que la domesticité peut offrir, aux États-Unis, aux émigrants qui sont susceptibles d'y chercher des moyens d'existence. Nous allons maintenant nous adresser aux gens qui exercent des professions manuelles.

Aux émigrants ayant une profession manuelle. — Les émigrants de cette catégorie sont assurés de trouver du travail aux États-Unis s'ils sont habiles dans un métier d'utilité première. A la tête de ces professions, il faut placer celles de mécanicien, forgeron, maçon, charpentier, peintre en bâtiment, menuisier, ébéniste, cordonnier et tailleur. Ces métiers s'exercent avantageusement dans toute l'étendue de l'Union

américaine, mais sont généralement mieux rétribués dans le sud qu'ailleurs. Nous devons dire aussi que les dépenses sont plus considérables dans cette contrée que dans les autres parties de l'Union, à l'exception toutefois de la Californie. Mais un mécanicien, un forgeron et un bon charpentier, travaillant à la construction des navires, doivent se rendre dans le nord s'ils veulent tirer tout l'avantage possible de leurs professions respectives. New-York est le port qui possède les chantiers de construction de navires les plus importants, non-seulement des États-Unis, mais du monde entier, peut-on dire avec justice. Il n'est pas bien rare de voir, dans ces immenses établissements maritimes, des ouvriers gagner 3 dollars par jour en moyenne, c'est-à-dire 15 francs.

New-York et Philadelphie sont deux villes excellentes pour les ouvriers ébénistes ; mais il y a grand nombre d'autres villes dans le nord et dans l'ouest de l'Union où la fabrication des meubles se fait encore sur une vaste échelle. Les vêtements d'hommes ne se vendent guère plus cher dans le nord et dans l'ouest de l'Union qu'en Europe. Cependant, les ouvriers, et les bons surtout de cette profession, sont mieux rémunérés que chez nous. On paie la façon d'un

habit de 30 à 45 francs; et les autres pièces en proportion. Le sud est la meilleure contrée des États-Unis que l'ouvrier tailleur puisse choisir, s'il veut tirer la meilleure rémunération possible de son travail; mais il a contre lui un climat moins sain que celui des autres régions. C'est dans le sud que règne la fièvre jaune, si funeste aux Européens dans certaines années. Sous le rapport du climat, la Nouvelle-Orléans est une des moins salubres des villes du sud. La fièvre jaune n'exerce guère ses ravages que dans les villes; la campagne, même aux environs de ces villes insalubres, est rarement visitée par ce fléau atmosphérique. Il n'y a guère, parmi les États du sud, que ceux de la Louisiane, du Texas, du Mississipi, de l'Alabama, de la Géorgie et de la Caroline du Sud où règne, de temps en temps, la fièvre jaune. Cette maladie est seulement épidémique, non contagieuse, comme tant de gens le pensent. Lorsqu'on l'a eue une fois, on est exempt de l'avoir encore, si l'on continue sa résidence dans le pays sans en sortir pour faire de longs séjours dans les lieux tempérés.

Ce que nous venons de dire relativement aux avantages qu'offre l'état de tailleur dans les diverses contrées de l'Union américaine, peut

s'appliquer au cordonnier pour homme et pour femme. Il y a dans le nord d'immenses fabriques de chaussures pour les deux sexes. La grande majorité de ces articles qui se vendent dans le sud provient des fabriques du nord. Dans le moindre village du sud, on est assuré d'y trouver plusieurs magasins qui tiennent de la chaussure; il y en a même qui ne font que ce commerce dans ces petites localités. On ne se fait pas l'idée de l'importance de certains magasins qui ne tiennent que cet article dans les grandes villes de toute l'Union américaine, soit pour en effectuer la vente en gros, soit pour ne faire que le détail. La chaussure chevillée en bois est en usage depuis de longues années aux États-Unis. Il s'en fait, en ce genre, de parfaitement traitée et destinée à la classe aisée, et même riche, de la société. Mais tous les planteurs du sud ne chaussent leurs esclaves des deux sexes qu'avec de gros et solides souliers chevillés en bois, dont les prix varient de 3 à 6 francs la paire. Comme cette chaussure est fabriquée à la mécanique, les prix en sont très-modérés. Mais en dehors de cette fabrication, il se fait des masses de chaussures fines sur mesure, pour l'un et l'autre sexe. Une paire de bottes en veau ciré,

bien traitée, se vend de 30 à 40 francs dans le nord; et peut aller à 50 francs dans le sud. Les souliers se vendent en proportion des prix que nous venons d'indiquer concernant les bottes. La chaussure en cuir verni suit la même progression relative que chez nous. Le verni et le veau ciré français sont très-estimés et recherchés aux États-Unis, par la raison toute simple qu'ils sont de qualité supérieure à tous les articles de ce genre qu'on fabrique dans le pays, ou qu'on tire des autres contrées de l'Europe. En résumé, un bon cordonnier peut aisément gagner 1 dollar et demi par jour dans le nord, et 2 dollars dans le sud, sinon plus. Pour 20 à 25 francs, on peut avoir des bottes de fabrique, cousues, assez bien traitées, mais le cuir en est rarement de bon usage, à cause des moyens qu'on emploie pour accélérer sa préparation.

Maintenant disons quelque chose qui s'adresse aux femmes qui ont l'intention de chercher en ce pays lointain des moyens d'existence dans la couture.

Le prix moyen de la journée de travail d'une modiste et d'une lingère, est de 3 francs dans le nord. Les ouvrières d'élite de ces professions peuvent obtenir 1 dollar par jour, soit 5 francs.

Il est entendu que les ouvrières ne sont pas nourries ni logées quand elles travaillent à la journée. Celles qui sont à l'année logent et prennent leurs repas chez les gens qui les occupent, ainsi que cela se fait ordinairement en France.

La couture est mieux rémunérée dans le sud que dans toutes les autres parties des États-Unis; mais les dépenses y sont aussi un peu plus élevées. Cependant, il y a un avantage certain pour une bonne modiste ou lingère à exercer son état dans le sud de préférence aux autres contrées de l'Union, sans en excepter les grandes villes du nord où le luxe de la toilette des femmes ne le cède à celui d'aucune autre partie du monde.

Les modistes et les lingères françaises sont très-estimées aux États-Unis. Le talent et le bon goût, dont elles sont douées généralement, étant connus de tous les peuples civilisés, leur valent à l'étranger une préférence aussi profitable que distinguée. Les meilleurs magasins de modes de la Nouvelle-Orléans sont tenus par des Françaises, et n'occupent souvent que des ouvrières qu'on vient recruter de temps à autre dans notre capitale. Dans cette métropole louisianaise, ces

ouvrières d'élite gagnent jusqu'à 3 ou 4,000 francs par an, nourries, logées et même blanchies, si nous avons été bien renseignés, sur les lieux mêmes, par les parties intéressées. On comprend que de telles positions ne peuvent être obtenues que par les célébrités parisiennes de la profession, ne quittant Paris qu'avec l'espoir, sinon la certitude, d'être intéressées dans les maisons étrangères, qui ne les déterminent à s'exiler qu'en leur montrant un avenir jonché de dollars. Aussi, n'est-il pas rare de voir ces maisons de modes passer régulièrement des mains d'une modiste parisienne dans celles des premières artistes de l'établissement, recrutées dans la magique cité, comme l'avait été jadis celle qui se retire en France avec une jolie fortune gagnée en huit ou dix années de travail intermittent. Car, à la Nouvelle-Orléans ainsi que dans toutes les grandes villes du sud, les affaires commerciales sont presque nulles à partir du mois de juin jusque dans le courant d'octobre. C'est dans le reste de l'année qu'il faut appeler la fortune à soi en luttant, avec plus ou moins de succès, contre la concurrence.

Nous ajouterons donc que les modistes les plus renommées, aux États-Unis, sont Fran-

çaises ou descendantes de nos compatriotes. Il n'est pas une ville un peu importante de l'Union qui n'ait un magasin de modes tenu par une Française, ou une femme qui se donne pour telle. Mais une modiste française, viendrait-elle du plus humble chef-lieu de canton de la France, ne manquera jamais de mettre en grosses lettres dorées sur son enseigne : *Modiste parisienne;* tant il est vrai que la capitale donne un grand relief à ceux qui y ont exercé leurs talents. Mais les usurpations du genre de celle que nous venons de signaler sont loin de consolider et de jeter toujours de l'éclat à l'étranger sur la solide renommée des modistes parisiennes; car il ne suffit pas de prendre ce titre fascinateur pour créer les merveilleux objets dont se pare le beau sexe de toutes les parties du globe.

Les tailleurs français, ainsi que les cordonniers, occupent un rang distingué aux État-Unis. Les plus fameux tailleurs et cordonniers de la Nouvelle-Orléans sont de notre pays, et marchent rapidement à la fortune, mais avec moins de rapidité que jadis; car, dans ces deux professions, les Allemands, les Anglais et les Américains sont de terribles concurrents; dans les régions de l'ouest et du nord, surtout, où la

salubrité du climat les attire et les retient.

Il est une profession, ou plutôt un art, que les Français exercent sans partage au États-Unis, nous pourrions même ajouter dans le monde entier : c'est l'art culinaire. Il n'est pas un hôtel public, d'une ville un peu considérable de l'Union, qui puisse marcher sans la coopération d'un cuisinier français. Nous ne connaissons qu'une chose de première nécessité pour laquelle l'Américain fasse preuve d'une ignorance complète. Cette chose est la cuisine. Et pourtant il aime autant à manger qu'aucun peuple de la terre ; mais quand il a faim, il prend ce qu'on lui donne, et tient plus à la quantité qu'à la qualité. Cependant, une table bien servie et bien pourvue de mets délicats provoque un accueil aussi sympathique en Amérique que dans aucun autre pays, où l'art culinaire est apprécié à sa juste valeur comme auxiliaire précieux du confort de l'existence.

Mais pour ne dire à cet égard que ce qui concerce l'émigrant cuisinier, nous lui affirmons que sa profession lui donne le droit de croire qu'il trouvera la prospérité, aux États-Unis, sinon une honnête fortune. Le moindre salaire que puisse obtenir un cuisinier, en ce pays, s'élève

à 40 dollars par mois, soit 200 francs. Mais les chefs de cuisine des grands hôtels ne gagnent pas moins de 6 à 10,000 francs par an. Il n'y a guère que ces établissements où les cuisiniers peuvent trouver de l'occupation; car il est rare de voir une riche maison du pays se donner le luxe d'un artiste culinaire.

Les pâtissiers, proprement dits, ne peuvent trouver du travail que dans les hôtels en question; car, excepté à la Nouvelle-Orléans où les confiseurs sont aussi pâtissiers, à l'instar de la France, il n'y pas de boutique, aux États-Unis, où l'on fasse des pâtés, des vole-au-vent, comme cela se pratique chez nous. Tous les confiseurs, aux États-Unis, font des gâteaux peu variés de forme et de qualité. Ces gâteaux sont consommés en grande partie dans l'établissement qui, en été, tient des glaces qu'on y sert accompagnées de cette pâtisserie et de fruits de la saison.

Il y a quelques années, un pâtissier français s'est établi à New-York, comme le font en France les gens de sa profession. Cette innovation n'a reçu d'abord que de très-faibles encouragements; mais peu à peu l'innovateur se fit patronner par la classe riche, en lui faisant ressentir l'avantage qu'elle pouvait trouver à faire prospérer un éta-

blissement dans lequel on avait la facilité de se pourvoir, au meilleur marché possible, de friandises et de pièces solides pour la table. De sorte qu'aujourd'hui, sa maison est en bonne voie pour arriver promptement à la fortune. Mais il est probable qu'au moment où nous écrivons ces lignes, cet heureux pâtissier a des confrères qui lui font concurrence en marchant sur ses traces. C'est ainsi que le progrès s'accomplit. Il n'existe pas non plus, aux États-Unis, de boutiques de charcuterie comme chez nous. Un bon charcutier français, qui ferait à New-York la même tentative que le pâtissier dont nous venons de parler, éprouverait sans doute les mêmes obstacles au début de sa tentative, mais il est probable qu'elle serait couronnée du même succès. Une fois que des innovations de ce genre auront réussi dans la grande métropole américaine, elles se propageront facilement dans toutes les grandes cités de la confédération. Nous indiquons ces ressources à ceux qui nous liront et qui sont capables d'en tirer bon parti; elles rentrent surtout dans les aptitudes et les goûts d'un grand nombre de nos compatriotes, pour lesquels nous nous sommes imposé la tâche compliquée dont nous nous acquittons ici consciencieusement.

Nous ne devons pas omettre non plus de dire un mot à l'adresse du coiffeur, qu'on désigne aussi maintenant à Paris, sous le titre équitable *d'artiste capillaire*.

Dans tous les hôtels publics de quelque importance, on est assuré de trouver une boutique de barbier tenue généralement par un homme de couleur. Les nègres ont une grande aptitude à manier le rasoir ; mais ils ne savent pas tirer un aussi bon parti du peigne à retaper ; en un mot, ils sont très-bons barbiers et fort mauvais coiffeurs, comparés aux artistes capillaires de la capitale. Il ne s'en suit pas, cependant, que les dames américaines n'aient pas les cheveux soignés, et la tête ornée d'une coiffure plus ou moins artistement arrangée. Elles savent elles-mêmes suppléer aux mains habiles d'un coiffeur ; mais elles ont aussi, quand la fortune le permet, la bonne précaution de s'attacher une femme de chambre, qui a des notions de l'art que les coiffeurs français cultivent avec de si brillants succès.

La Nouvelle-Orléans, comme ville de mœurs presque françaises, offre aux artistes capillaires plus de ressources qu'aucune autre des États-Unis. Les meilleurs coiffeurs de cette ville sont nos compatriotes, et il en est qui ont fait là des

fortunes de 300 ou 400,000 francs à l'aide du rasoir et du peigne à retaper. De tels résultats seraient plus difficiles à obtenir aujourd'hui, en ce pays, avec cette utile profession; mais un homme habile et travailleur peut encore y gagner une honnête aisance, surtout s'il peut, comme ses ex-confrères, joindre à son travail un magasin de parfumerie et d'articles à l'usage des clients, tels que rasoirs, cannes, cravates, etc. Il y a moins de dix années plusieurs établissements de ce genre, à la Nouvelle-Orléans, avaient des garçons coiffeurs français, dont la rémunération allait de 40 à 50 dollars par mois, nourris et logés. Nous doutons qu'on puisse y obtenir une si forte rétribution en ce moment, à cause de la concurrence; mais il est certain que c'est encore là qu'un homme de cette profession peut gagner le plus aux États-Unis, si toutefois nous faisons exception de la Californie. La confection de la perruque et du toupet, est très-lucrative à la Nouvelle-Orléans : ces articles réparateurs des ravages de l'âge, des passions et du climat, se vendaient, en ce pays, un prix bien plus élevé qu'en France, il y a peu d'années. Il est important pour un coiffeur de bien connaître cette partie de sa profession; car on comprend qu'une per-

ruque faite sur commande se vende un meilleur prix que celle qu'on semble avoir confectionnée pour le premier venu. Si notre mémoire est fidèle, nous croyons que le prix d'une perruque allait alors jusqu'à 150 francs quand on la faisait sur l'ordre de quelqu'un. Si nous faisons erreur de chiffre à cet égard, nous pouvons affirmer, du moins, que les coiffeurs de la Nouvelle-Orléans nous ont dit que ces objets leur laissaient de plus grands bénéfices que ceux qu'on vendait en France.

Nous conclurons de ce qui précède, relativement à l'émigrant coiffeur, que cette profession n'est pas exercée, à beaucoup près, aussi artistement aux États-Unis qu'elle l'est en France. Comme nous l'avons dit déjà, ce sont les hommes de couleur qui, depuis longtemps, semblent avoir le monopole de faire fonctionner le rasoir et le peigne à retaper. Ce sont des barbiers de l'ancien régime purement et simplement; mais, puisque leurs capacités limitées suffisent aux gens qui en font usage, ces barbiers n'en sont pas moins redoutables pour les habiles coiffeurs qui viennent se fixer en concurrents parmi eux.

Ce qui rend le barbier de couleur précieux pour un Américain, c'est la déférence et les com-

plaisances serviles qu'il prodigue aux blancs qui font la prospérité de son établissement. Cette servilité ne se rencontre jamais dans un blanc qui exerce cette profession, car il n'a pas contre lui le préjugé que l'esclavage de la race noire, dans le sud, laisse injustement peser sur toute la population de couleur, esclave ou libre, des États-Unis.

Les grandes villes de l'Union, telles que New-York, Philadelphie, Boston, Baltimore, Charleston, Saint-Louis et Cincinnati, peuvent offrir de profitables ressources à un bon coiffeur français. Mais nous ne devons pas omettre de lui dire qu'il est d'usage, dans toute l'étendue de ce vaste pays, de ne pas recevoir les gens de couleur, pas plus libres qu'esclaves, dans les boutiques de barbiers où les blancs vont se faire raser ou couper les cheveux. Or, un coiffeur français qui accueillerait les deux races dans son établissement, expulserait de fait toute la clientelle blanche de chez lui, et, conséquemment, s'exposerait à ne tirer qu'un très-médiocre parti de sa profession, fût-il le premier artiste capillaire de Paris. Nous signalons ces usages comme étant de la plus haute importance pour ceux qu'ils concernent ; mais nous nous bornons à les signaler seulement comme

l'exigent le cadre et la nature de ce travail, car nous dépasserions le but que nous voulons atteindre, si nous nous permettions des digressions pour combattre ou approuver alternativement le bien et le mal.

Les Américains ayant de grandes qualités pratiques devaient donc et se sont appliqués jusqu'ici à développer chez eux l'industrie de première utilité. Les industries de luxe et artistiques ne sont que secondaires aux États-Unis, et par conséquent n'offrent que des ressources très-limitées à l'émigrant qui les peut exercer. La bijouterie, la joaillerie, la dorure, la ciselure, par exemple, y sont exploitées d'une manière trop restreinte pour être comparées à ce qui se fait chez nous en ces divers genres. Cependant on fabrique, à New-York et à Philadelphie, la bijouterie sur une assez vaste échelle pour répondre généralement aux besoins de la confédération à l'égard de cet article de luxe. Les bijoutiers américains imitent nos meilleurs modèles; mais ils ont aussi le goût du pays à satisfaire, et qu'ils ont intérêt à perpétuer, pour donner plus d'importance et de développement à leur fabrication nationale. Dans toutes les villes un peu considérables de l'Union, un émigrant, bijoutier de pro-

fession, est presque assuré de pouvoir y prospérer en faisant le raccommodage des bijoux. C'est, du reste, la meilleure marche à suivre pour un ouvrier bijoutier qui veut arriver à se mettre, dans un temps donné, à la tête d'une boutique de bijouterie; il a même de grandes chances de trouver ainsi le chemin de la fortune.

Les lois de la confédération n'imposent aucune condition aux fabricants de bijouterie et autres personnes travaillant les métaux précieux. Les articles d'or et d'argent manufacturés aux États-Unis portent le titre qu'a bien voulu lui donner celui qui les a fabriqués. Comme les maisons de confiance n'oublient pas de donner une marque particulière aux objets qui sortent de chez elles, les plus loyales sont assurées de s'attirer la faveur publique et de trouver la juste et profitable récompense que mérite la loyauté dans la sphère industrielle et commerciale.

Ce que nous venons de dire de la bijouterie indigène de l'Union peut s'appliquer à la fabrication de l'orfévrerie en ce pays. Dans toutes les grandes villes du nord, surtout à New-York et à Philadelphie, on fabrique de l'orfévrerie sur une assez vaste échelle. Il est d'usage de se servir de couverts d'argent parmi toutes les classes

de la société ayant le moyen de se donner ce luxe. La vaisselle plate n'est pas adoptée chez les Américains; les gens riches se bornent à orner la salle à manger de grandes pièces d'argenterie ciselées se composant de vases, de pots et de corbeilles dans lesquelles on sert les gâteaux accompagnant le thé du soir. Il se fait un commerce intérieur considérable dans l'article orfévrerie manufacturé dans le pays.

L'horlogerie forme une branche importante du commerce de l'Union. Les montres anglaises y sont très-estimées; mais la Suisse y fournit les mouvements en grande quantité pour y être mis dans des boîtes fabriquées aux États-Unis, et particulièrement dans la ville de New-York. Nous pouvons même dire que la fabrication des boîtes de montres est une importante industrie de la grande métropole américaine. Mais pour ce qui concerne l'ouvrier horloger, il peut facilement trouver de l'occupation en ce pays, et espérer une plus forte rétribution qu'en Europe, soit qu'il travaille à ses pièces, soit qu'il travaille à la journée, ou même à l'année, car il y a de bonnes maisons de bijouterie qui, se chargeant du raccommodage des montres, prennent des ouvriers à l'année. Du reste, nous devons dire aussi que,

généralement, les horlogers, aux États-Unis, cumulent encore le commerce de la bijouterie et celui de l'orfévrerie. Cela est surtout pratiqué en grand dans les villes du sud. Il ne faut pas, dans ces riches contrées, juger de l'importance des affaires d'une maison de ce genre par l'importance de la localité. Nous avons vu des villes d'une dizaine de mille âmes où des magasins, tenant ces articles de luxe, faisaient pour plus de 500,000 francs d'affaires. Ce sont les villages et les plantations environnant ces petites villes qui produisent de si brillants résultats pour des magasins de ce genre.

Dans le sud, un ouvrier horloger, travaillant pour son compte, peut facilement arriver à gagner 15, 20 et même 25 francs par jour, s'il est habile et laborieux ; car ces deux précieuses qualités ne peuvent manquer de lui attirer la faveur du public. En se mettant à l'année dans un magasin du sud, il peut gagner de 200 à 300 francs par mois ; mais plutôt trois que deux, sans être nourri ni logé. Il peut néanmoins économiser la moitié de cette somme, s'il se comporte en homme économe et rangé. Le nord n'offre pas une rémunération aussi forte pour l'ouvrier de cette profession ; mais les dépenses

sont moins grandes pour faire face aux besoins impérieux de la vie.

Un bon ouvrier teinturier et dégraisseur, est assuré aussi de trouver du travail dans toutes les grandes villes de l'Union, et sans pouvoir préciser le chiffre de la rétribution qu'il peut y obtenir, il n'est pas douteux qu'il sera plus élevé qu'en Europe.

Le carrossier et le sellier ne sont pas moins certains de trouver de l'occupation, aux États-Unis, que les émigrants des diverses professions dont nous avons déjà parlé dans ce chapitre. Il n'est pas une petite ville de quelques mille âmes qui n'ait au moins un carrossier fabricant et un marchand de voitures fabriquées dans le nord. Il y a dans cette contrée des fabricants de voitures qui font de grandes fortunes en écoulant leurs produits dans les autres parties de l'Union, et particulièrement dans le sud, où il ne faut avoir que de l'aisance pour se donner la jouissance d'un équipage.

Les voitures qu'on fabrique pour le sud, diffèrent de celles dont on fait usage dans le nord. Comme le climat n'est pas le même, que durant six mois de l'année il règne une grande chaleur dans le sud, et que les hivers n'y sont guère que

pluvieux, les voitures destinées à cette contrée sont faites de manière à recevoir l'air de chaque côté, au moyen de rideaux en peau qui se ferment et s'ouvrent à volonté, afin qu'on les puisse opposer soit à la pluie, soit à l'ardeur du soleil.

Bien qu'il y ait des carrossiers dans les villes du sud, l'émigrant ouvrier carrossier serait plus certain de trouver de l'emploi dans le nord que dans toute autre partie de l'Union. On comprend que par ouvrier carrossier, nous entendons parler de tous ceux qui travaillent à la fabrication de la voiture, à partir du charron jusqu'au peintre qui met la dernière main à l'œuvre.

Quant à l'ouvrier sellier, c'est dans le nord où il doit aller pour exercer son état ; car le sud, et même un peu l'ouest, sont pourvus de cet article par les grandes fabriques du nord. La rémunération d'un bon ouvrier des deux professions dont il s'agit ici, ne peut être précisée par nous ; mais nous savons qu'en moyenne elle s'élève de 1 dollar et demi à 2 dollars par jour ; c'est-à-dire de 7 à 10 francs.

Le tailleur de pierre, ayant une notion de l'art du sculpteur, peut s'embarquer pour le nord des États-Unis, c'est-à-dire pour New-York, avec la certitude d'y pouvoir exercer sa profes-

sion d'une manière très-profitable. S'il prend du travail à la tâche, il peut facilement gagner 15 francs par jour, et même plus s'il est ouvrier habile et laborieux.

Ce que nous venons de dire pour le tailleur de pierre un peu sculpteur, s'applique également au marbrier capable de faire les ornements d'une cheminée et ceux d'une tombe simplement érigée. Pour le marbrier pouvant ériger une tombe, il est assuré de trouver plus ou moins avantageusement de l'occupation dans toutes les villes de l'Union, ayant une certaine importance. Les devoirs funéraires sont généralement remplis avec autant de soins que la position de fortune le permet parmi les Américains; et ce sentiment public porte le plus humble individu à ériger une tombe pour recevoir les restes mortels de sa famille.

Il n'est pas de pays dans le monde où l'imprimerie occupe plus de bras qu'aux États-Unis. Il n'est pas un village de cent feux qui n'ait une ou deux imprimeries et autant de journaux paraissant au moins une fois par semaine. Il n'est besoin d'aucun privilége, ni de brevet émanant de l'autorité pour pouvoir exercer la profession d'imprimeur en ce pays.

Le premier venu, sans même être naturalisé, peut s'établir imprimeur ou libraire, aux États-Unis, sans avoir besoin de se conformer à remplir aucune formalité légale ou gouvernementale. Mais un ouvrier imprimeur ne connaissant que le français, ne peut guère trouver d'occupation qu'à New-York et à la Nouvelle-Orléans. Car c'est la langue anglaise qui règne dans toute l'étendue de l'Union américaine. Les ouvriers imprimeurs sont généralement trop intelligents pour ne pas se rendre compte des obstacles qu'ils auraient à vaincre s'ils voulaient exercer leur noble profession, aux États-Unis, sans connaître la langue du pays. Du reste, disons, en même temps, que la première chose que doit faire l'émigrant qui se rend dans cette partie de l'Amérique, c'est d'apprendre assez d'anglais pour exercer sa profession, et demander les objets les plus indispensables aux besoins de la vie.

Pour passer des professions manuelles aux professions artistiques et libérales par une transition utile, nous allons adresser un mot aux employés qui voudraient aller aux États-Unis dans l'espoir d'y être plus heureux qu'en France, sous le rapport du bien-être matériel. Par employés, nous entendons les commis de magasin

et ceux qui ne travaillent que de la plume dans un bureau. L'homme qui est forcé de vivre de l'une ou de l'autre de ces deux occupations est exposé à connaître les étreintes de la misère aux États-Unis ; car les gens capables de remplir ces emplois n'y sont pas rares, et, certes, seront toujours préférés aux étrangers nouveaux-venus qui ne connaissent ni la langue du pays, ni les usages commerciaux de ce peuple actif et innovateur. Un émigrant de cette catégorie ne doit aller aux États-Unis que s'il est certain d'avance d'y trouver un emploi.

Aux gens de professions artistiques et libérales. — Les renseignements que nous allons donner aux émigrants de ces professions distinguées ne sont pas moins importants et utiles à connaître que ceux que nous avons adressés à la classe ouvrière ou agricole. Si un médecin, un pharmacien, un professeur de français, de musique et même un simple maître de danse, veulent aller tenter la fortune aux États-Unis, ils doivent commencer par se familiariser avec la langue anglaise. Car sans la connaissance de cette langue, ils ne peuvent tirer parti de la profession qu'ils veulent y exercer individuellement.

Commençons par renseigner le médecin. Le

corps médical est très-nombreux dans le pays qui nous occupe. Les écoles où se forment les esculapes de l'Union américaine se comptent par douzaines. Chaque État de la grande confédération en possède une quelconque ou à peu près. Mais, sous ce rapport, la Pensylvanie est à la tête de l'enseignement dans l'art de guérir ou de tuer l'humanité. En effet, c'est dans la ville de Philadelphie que se trouvent les écoles de médecine dignes d'être mises sérieusement au rang des institutions de ce genre. La ville de New-York ne vient, à cet égard, qu'après Philadelphie, en dépit de son juste titre de métropole de la confédération. Il y a trois grandes écoles de médecine à Philadelphie; mais la plus célèbre porte le nom d'*Université médicale*. Les cours en sont faits par des hommes d'un savoir professionnel réel, et dont la juste réputation est connue des grandes écoles médicales de l'Europe. Les Américains qui veulent étudier sérieusement la médecine et se faire accorder un diplôme qui fasse autorité aux yeux des hommes de l'art, se font graduer à Philadelphie, même après l'avoir déjà été dans d'autres institutions médicales de l'Union. Philadelphie ne compte pas moins de 1,500 à 2,000 élèves en mé-

decine chaque année. Les cours durent environ six mois; il faut les suivre trois années pour se faire recevoir docteur en médecine après avoir subi tous les examens préparatoires. Mais dans les écoles secondaires de l'Union, un élève peut se faire graduer après deux années de cours, bien que la durée de chaque cours annuel n'excède pas quatre mois. Il n'est pas besoin de produire des diplômes de bachelier ès-lettre ou ès-sciences pour être admis à étudier la médecine dans ces écoles. Cependant, disons que plus d'un de ces médecins gradués, sans être farcis de grec et de latin, ni posséder une profonde connaissance de l'art médical, parvient à mériter par l'étude personnelle, la pratique et l'observation, la confiance de ceux qui ont besoin de faire appel à la médecine pour guérir ou soulager les nombreuses afflictions physiques auxquelles l'humanité est sujette. Il n'est pas une petite ville de l'Union qui ne soit pourvue de deux ou trois médecins dignes de prendre ce titre en tous pays. Dans de pareilles localités, la bonne clientelle appartient à ces médecins en réputation, et le reste donne à peine de l'eau à boire aux jeunes ou vieux docteurs qui exercent cette profession pour faire face à leurs besoins.

Certes il y a de mauvais médecins partout, et les États-Unis en possèdent leur bonne part. Mais où vous trouvez en ce pays les plus ignorants, un homme de savoir et de talent ne voudrait pas s'y fixer, à cause des ressources précaires que ces localités lui offriraient. Il ne suffit pas toujours, dans ces contrées isolées et naissantes, d'avoir des malades à traiter pour qu'un médecin y fasse de bonnes affaires ; il faut encore qu'il puisse se faire payer ses soins, et ce n'est pas chose facile. Dans les petites villes, il n'est pas rare de trouver trois ou quatre médecins en renom qui gagnent, bon an mal an, de 15 à 20,000 francs. La visite n'est pas moins de 5 francs, et hors de la ville, le prix est proportionné à la distance.

Dans les grandes villes de l'Union, il n'est pas difficile non plus de trouver une demi-douzaine de médecins d'élite gagnant, chaque année, de 60 à 100,000 francs. Mais, à l'exception de la Louisiane, un bon médecin français ne peut tirer profit de son talent, s'il ne possède la langue anglaise de manière à pouvoir bien questionner ses malades et se faire comprendre des gens qui réclament ses soins professionnels. Il ne manque pas de localités en France où un médecin de nos facultés, justement célèbre, peut se créer une

meilleure position qu'en Amérique, s'il n'est pas forcé de s'y expatrier pour cause politique.

La profession de pharmacien, aux États-Unis, est à la disposition du premier venu sans qu'il ait besoin d'être légalement forcé de faire preuve de capacités professionnelles. On supposerait que cette liberté d'exploiter la pharmacie comme on exploite l'épicerie, expose le public à se faire empoisonner chaque fois qu'on a besoin d'un médicament; c'est une erreur grossière; l'abus de la liberté en constitue la censure la plus efficace. Un mauvais pharmacien étant d'abord connu des médecins, ceux-ci lui refusent leurs prescriptions et indiquent ostensiblement ainsi au public qu'ils n'accordent leur confiance qu'au pharmacien qui la mérite; de sorte que, si un homme se place à la tête d'un tel établissement sans être capable de le diriger, comme l'exige la sécurité publique, il est assuré de se voir forcé d'abandonner sa téméraire et dangereuse spéculation faute de pouvoir débiter ses drogues. C'est pour ces motifs que les bons pharmaciens ne sont guère plus rares aux États-Unis que dans les pays où ils sont sujets à subir des examens plus ou moins sévères pour obtenir le droit d'exercer cette profession légalement. Mais disons qu'il est des États de l'Union

où les pharmaciens s'imposent eux-mêmes une épreuve de capacité professionnelle, afin d'évincer ceux qui voudraient leur faire une indigne concurrence. Si nous sommes bien informés, les choses se passent ainsi maintenant dans la ville de New-York, sinon dans tout le riche et grand État qui porte ce nom.

Nous ajouterons que la pharmacie est une partie très-lucrative aux États-Unis. Bien que les pharmaciens y soient nombreux, il n'est pas difficile encore d'y former, avec de grandes chances de prospérité, des établissements de ce genre. Mais on ne doit pas oublier que la connaissance de la langue anglaise est un auxiliaire indispensable pour l'étranger qui veut exercer cette profession en ce vaste pays de liberté en toutes choses.

Pour ne pas refuser une place à l'avocat dans ce livre de renseignements indispensables, nous dirons que les gens de justice en ce pays, n'ont qu'à se louer du fruit qu'ils tirent de leur profession. Les avocats sont peut-être encore plus nombreux que les médecins aux États-Unis, ce qui ne fait pas l'éloge de la sagesse des Américains sous le rapport de la raison pratique, qui repousse la chicane comme un des grands fléaux de l'hu-

manité. Rien ne donne la mesure de l'injustice qui règne dans un pays, comme le nombre de ceux qui vivent ou s'enrichissent sous l'égide de Thémis. Sous ce rapport, l'Europe n'a pas grand chose à envier à l'Union américaine.

Cela ne veut pas dire, cependant, que tous les avocats font fortune en ce pays. Il y en a un grand nombre qui trouvent à peine de quoi vivre en exerçant cette profession.

On arrive à se faire avocat avec la même facilité qu'on se fait médecin. Il y a des écoles de droit où l'on peut se faire recevoir avec diplôme mérité et méritoire ; mais la plupart du temps, un jeune homme se place sous la direction d'un avocat célèbre pour étudier le droit en le voyant journellement appliquer. Ce système a bien son mérite ; car on en trouve la preuve dans les célèbres avocats que les États-Unis possèdent, et dont le congrès a toujours été largement pourvu depuis l'indépendance de la confédération. Il n'est pas rare de trouver des sommités du barreau des grandes villes de l'Union, recevant 10, 15 et 20,000 francs d'honoraires pour une seule cause. On cite même des avocats, dans le sud, ayant reçu jusqu'à 200,000 francs d'honoraires, pour avoir gagné des procès où il s'a-

gissait de sommes considérables à recueillir. Les avocats américains sont chargés, non-seulement de la défense, mais encore de la procédure des causes qu'on leur confie. Ils prennent généralement le titre de *attorney at law*, comme qui dirait en français, *avocat-procureur*.

Pour être admis à exercer cette profession, il suffit de se faire admettre par une cour de l'Union à plaider devant elle. Le reste regarde le jeune cicéron; s'il a du talent et du savoir, il ne lui faut que de la persévérance pour faire son chemin et arriver à la célébrité en marchant à la fortune. Il est très-commun de voir intervenir l'association parmi les avocats américains. Ce peuple pratique n'oublie jamais que l'union fait la force en toutes choses. La Louisiane est le seul État où il soit légalement permis de plaider en français; mais la procédure doit se faire en langue anglaise et en langue française. Les juges sont tenus de comprendre et de parler ces deux langues, et les avocats ne sont pas moins obligés de se conformer à cette mesure légale, s'ils ne veulent pas s'exposer à ne pouvoir comprendre un mot de la défense d'un adversaire qui choisirait la langue que l'autre ne comprendrait pas. Ces détails suffisent sans doute pour

laisser apercevoir à un avocat français les difficultés qu'il a à vaincre, aux États-Unis, pour y pouvoir exercer sa profession avec chance de succès.

Nous venons maintenant au professeur de français. Chacun sait que la langue française et la langue anglaise sont les deux langues modernes qui doivent faire partie du programme d'un homme éduqué avec intelligence. Car rien n'est moins intelligent que d'employer une dizaine d'années d'un jeune homme à fatiguer sa mémoire et à émousser son esprit en le truffant de langues mortes, seulement utiles à un très-petit nombre de gens, chargés, par vocation, de porter, d'une main, le flambeau qui dissipe les ténèbres du passé, et de l'autre, le phare qui doit indiquer le chemin de l'avenir dans lequel la routine et l'erreur ont toujours la chance de précéder le progrès et la civilisation. Combien d'hommes distingués, sachant le grec et le latin, ne peuvent seulement pas se faire servir un verre d'eau hors de leur pays natal, sans l'aide d'un interprète. Celui qui possède la langue française et la langue anglaise, peut trouver quelqu'un qui le comprendra sur tous les points du globe. Mais, outre cet immense

avantage, il aura encore celui de pouvoir, en cas de besoin, utiliser ces deux langues prépondérantes au profit de ses intérêts personnels. Aussi, les Anglais et les Américains qui sont des peuples pratiques par excellence, font-ils intervenir, de plus en plus chaque jour, la langue française dans le programme de l'éducation des deux sexes. Il y a surtout une manière d'apprendre une langue moderne ; il faut commencer par la parler comme la parle un indigène ; et pour cela faire, il faut étudier sous l'égide d'un professeur natif du pays où se parle la langue moderne qu'on veut apprendre dans un but d'utilité réelle. Nous avons rencontré, en Amérique, un compatriote qui avait suivi des cours d'anglais, à Paris, faits par le fameux Robertson, et le premier usage que cet émigrant fit de la langue anglaise à son arrivée, ne servit qu'à lui prouver qu'il avait perdu son temps et son argent, bien que le premier mot qu'il prononça fut pour demander un cigare, chose qui se dit presque en français comme en anglais. Nous ne voulons pas dire que les Anglais, qui font des cours à Paris ou ailleurs, ne sachent pas bien leur langue ; mais nous condamnons cette manière de l'enseigner à ceux qui n'en ont encore

l'aide de la publicité que notre professeur doit se faire connaître et offrir ses services, en ayant bien soin de se dire Parisien : car on suppose, non sans raison, en pays étranger, que nulle part on ne parle mieux le français qu'à Paris. Nous avons rencontré aux États-Unis, grand nombre de professeurs de français, se disant Parisiens et ayant un accent gascon ou normand à déchirer les oreilles délicates d'un natif de la magique cité. Si le nouveau professeur connaît quelqu'un dans le pays, digne de le recommander à la considération publique, il ne doit pas omettre, en se faisant annoncer dans les journaux de la localité, d'indiquer la personne ou les personnes qui peuvent donner de bons renseignements sur son compte.

Presque tous les pensionnats des deux sexes prennent des professeurs de français, et préfèrent, bien entendu, ceux qui sont d'origine française, et venant directement de leur pays natal.

Cependant, il n'est pas rare de voir des Américains ou des Anglais enseigner le français, dans des maisons d'éducation des États-Unis. Aussi, quelle prononciation donnent-ils à leurs élèves, les téméraires ! sans mentionner les fautes grammaticales qu'ils laissent passer sans les apercevoir.

Les maisons d'éducation qui prennent un professeur de français à l'année, lui accorderont une rémunération de 3 à 4,000 francs, nourri et logé, si l'établissement est considérable; mais, dans le cas contraire, les appointements seront moitié moindres, peut-être. C'est au professeur qu'appartient le soin de se faire une meilleure position en tâchant de se procurer des leçons particulières dehors, ou dans un autre pensionnat qui lui confiera une classe de français peu nombreuse. Il est excessivement rare de trouver des leçons particulièrse à raison de 1 dollar la leçon. Le prix ordinaire des leçons particulières est de 15 à 20 dollars par trimestre, donnant trois leçons par semaine. Il est inutile de dire que les institutrices françaises sont généralement préférées aux professeurs dans les institutions de demoiselles.

Comme dans tous les pays, les élèves, en Amérique, ne pèchent pas par excès de docilité. Le professeur doit éviter de se faire prendre en haine ou tourner en ridicule par ses élèves. Nous l'engageons surtout à ne prendre aucune liberté, même de la plus innocente nature, avec des élèves du sexe féminin, s'il ne veut pas s'exposer à des désagréments dont la

aucune connaissance. Cette méthode convient à une personne déjà familière avec une langue étrangère dans laquelle elle n'a besoin que de se perfectionner. Du reste, il ne faut pas oublier qu'il ne suffit pas d'être instruit pour faire un bon professeur, soit de langue, soit d'autre chose ; il faut encore du tact et une grande sagacité pour découvrir et appliquer efficacement la méthode que demande l'aptitude intellectuelle d'un élève.

Pour en revenir aux professeurs de français, aux États-Unis, disons que le nombre en est très-grand, en y comprenant les femmes qui exercent cet enseignement. Mais disons aussi que parmi ces professeurs, il n'en manque pas qui auraient eux-mêmes besoin d'étudier les règles de la langue qu'ils enseignent, afin de pouvoir se flatter justement d'apprendre aux autres ce qu'ils savent. Un Français ou une Française, ayant reçu assez d'instruction pour enseigner leur langue maternelle, peuvent espérer de pouvoir vivre et même de s'assurer une modeste aisance en se vouant à l'enseignement, aux États-Unis. Mais ils doivent d'abord commencer par apprendre assez d'anglais pour pouvoir enseigner le français. Dans les grandes villes, il est

plus difficile à un nouveau débarqué de se procurer des élèves que dans les villes de moyenne importance. Il doit surtout préférer les villes du sud et celles du nord à celles de l'ouest ou nord-ouest, où se trouve en masse la plus récente émigration européenne ; car on comprend que là, la nécessité de travailler pour vivre ne permet pas de soigner l'éducation, comme on le fait où règne une prospérité de longue date et une société raffinée.

Le professeur de français doit se munir de lettres de recommandation pour des gens haut placés, si la chose est en son pouvoir. Cependant nous lui conseillons de ne pas trop faire fonds sur ces recommandations; car le nombre des gens recommandés de la même manière est si grand, que les protecteurs efficaces sont d'autant plus rares.

Le seul et meilleur parti qu'un professeur est certain de pouvoir tirer de ces lettres de recommandation, c'est de lui procurer, dans le pays où il compte se fixer, quelqu'un de bien posé pour donner des renseignements touchant sa moralité et son aptitude professionnelle. C'est un point d'appui moral, très-utile à un étranger qui aspire à faire partie du corps enseignant du pays. C'est à

moindre conséquence serait de se voir forcé de quitter la localité, faute d'y pouvoir plus longtemps exercer sa profession, à cause de la déconsidération publique qu'il se serait attirée par son imprudente conduite.

Le maître de musique, c'est-à-dire celui qui peut enseigner à toucher du piano, est bien plus certain de trouver le moyen d'utiliser son talent, aux États-Unis, que le professeur de français. La plus haute position que ce dernier puisse atteindre en ce pays, c'est d'arriver à être professeur dans un grand collége. Cette position vaut de 6 à 8,000 francs par an ; mais comme il n'y a qu'un collége de ce rang dans chaque État de l'Union, on comprend qu'il est assez difficile de se procurer une telle situation dans l'enseignement de la langue française seulement.

Le maître de piano est presque certain de trouver des élèves aux États-Unis, jusque dans le moindre village. Mais son intérêt lui commande de préférer les villes d'une certaine importance pour y exercer son talent. Les maîtres de piano ne sont pas rares dans l'Union ; mais nous pouvons ajouter que les élèves le sont encore moins. Car, pour le peu qu'un ouvrier soit dans l'aisance, s'il a une fille, il ne manquera pas de lui faire donner des

leçons de piano. Il ne sera pas aussi empressé à lui faire donner des leçons de français, quoique cela puisse se voir encore assez souvent. Les leçons de piano sont généralement un peu mieux payées que les leçons de langues étrangères. Dans les grandes villes, comme New-York et Philadelphie, il y a des maîtres de piano en grande réputation dont les leçons ne se paient pas moins de 2 à 3 dollars et même plus. Mais ce n'est pas là-dessus que l'émigrant musicien doit se fonder pour mesurer sagement toute l'étendue des ressources que lui offre ce riche pays. Il doit préférer le sud au nord, s'il veut trouver plus facilement à utiliser son talent, et à des conditions plus lucratives. Mais nous lui faisons la même recommandation qu'au professeur de français, relativement à la conduite réservée qu'il doit tenir envers ses élèves appartenant au beau sexe.

Puisque la fin de ce chapitre est consacrée aux personnes exerçant une profession intellectuelle, l'artiste ne doit pas être oublié. Par ce mot nous entendons seulement les peintres, les graveurs et les sculpteurs sur pierre, marbre et bois.

Le peintre qui se rendrait aux États-Unis pour y faire des paysages, nous l'invitons à lire le chapitre que nous offrons plus loin au touriste, s'il

veut trouver les renseignements qui lui conviennent. Nous ne pouvons donner ici d'utiles conseils qu'au peintre qui va chercher fortune en ce pays lointain en reproduisant l'image des habitants. En un mot, nous allons parler au peintre en portraits.

Ce genre a été exploité très-avantageusement aux États-Unis, par des artistes européens depuis un quart de siècle. On nous a parlé d'un peintre français qui avait fait deux fortunes à la Nouvelle-Orléans, en peu de temps, chaque fois, et à quelques années de distance. Il ne faisait pas un portrait à l'huile à moins de 500 francs ; et le moindre groupe de famille qu'il peignait lui rapportait 3,000 francs. Ce n'était pas un artiste sans talent réel ni d'élite, bien entendu ; mais sa réputation était plus grande encore en ce pays que le vrai mérite de son pinceau. Il est difficile d'entrer dans une bonne maison de la Louisiane sans y trouver un portrait de l'artiste dont nous voulons parler. Comme son but, dans son excursion d'outre-mer, était de faire promptement fortune, et non de se couvrir de gloire artistique ; ses portraits sont ressemblants, mais largement et habilement esquissés sans être finis, sans posséder cette touche délicate qui prouve que le pin-

ceau était plus guidé par l'amour de l'art, que par le désir de gagner des dollars.

Il travaillait jour et nuit, nous a-t-on dit, et l'on se disputait la préséance sur la longue liste où s'inscrivaient les originaux de cette fabrique de portraits.

Nous avons rencontré un Anglais, peintre en miniature, faisant dans le nord de l'Union de très-belles affaires aussi. Il passait pour un homme de grand talent, ayant à Londres même une réputation bien établie. Nous avons vu plusieurs de ses portraits, et nous n'avons été content de la ressemblance d'aucun. Pour nous, un portrait sans ressemblance est sans valeur réelle ; car il peut être revendiqué par des milliers de personnes.

Mais disons que, sous le rapport lucratif, les chances ne sont plus les mêmes, aujourd'hui, pour un artiste européen qui va exercer son pinceau en Amérique, à faire des portraits soit à l'huile, soit en miniature. Les branches artistiques de ces deux genres de reproduction humaine, sont exploitées par un grand nombre de concurrents indigènes et étrangers. Les peintres en portrait voyagent dans toute l'étendue de l'Union pour solliciter le patronage du public,

et parmi ces artistes voyageurs, il s'en trouve qui font assez bien ce travail spéculatif. Mais il n'y en a pas moins, dans les grandes villes, des peintres en réputation dont le pinceau est justement apprécié et libéralement rétribué.

La sculpture n'a pas encore pris une grande place dans les constructions des édifices de ce pays. Cependant, il n'est pas douteux qu'un sculpteur ordinaire, faisant la tombe et le bâtiment, ne manquerait pas de travaux lucratifs dans les grandes villes du nord.

Le sculpteur sur bois, et particulièrement pour meubles, peut, sans crainte, s'embarquer pour New-York; car il ne peut manquer de trouver de l'occupation bien payée dans cette grande métropole ou dans les grandes villes voisines de cette partie de l'Union.

Quant au graveur sur métaux, il doit s'attendre à trouver d'habiles concurrents dans tout ce qui concerne le billet de banque et la carte de visite. Dans ce pays, où les banques sont innombrables, on comprend qu'il s'y est formé d'habiles graveurs pour enfanter ces millions de dollars en papier-monnaie, de manière à en empêcher le plus possible la contrefaçon. Jusqu'à ce jour, le burin d'un graveur américain ne

s'est pas élevé jusqu'à reproduire le tableau d'un peintre ; c'est à peine s'il a abordé avec un succès d'estime, pour de vrais connaisseurs, la tâche d'illustrer les ouvrages littéraires qui méritent cet embellissement de l'art.

Nous terminerons ce chapitre en faveur du maître de danse, qui mérite bien d'être classé parmi les gens exerçant une profession intellectuelle, quoique son art soit l'œuvre des pieds et de la grâce du corps.

Le maître de danse, ayant plus de savoir faire, de confiance en l'avenir que de talent chorégraphique, peut aller aux États-Unis avec la certitude de s'y créer une bonne position en peu d'années, surtout s'il peut se faire patroner par une famille à la mode dans une grande ville. Nous avons vu à Baltimore, un Polonais donnant des leçons de danse sous l'égide d'une riche famille de cette ville, et son succès était d'autant plus grand que sa réputation était l'œuvre seule de sa puissante et fashionable protectrice ; il suffisait de regarder ce Polonais décrire la moindre figure, pour être convaincu qu'il s'était seulement fait danseur avec de l'audace mêlée d'une très-forte dose de besoin de gagner de l'argent pour vivre. Cela n'a pas empêché ce

maître de danse improvisé de battre en brèche la vieille et solide réputation de ses confrères de Baltimore, et de marcher rapidement à la fortune en faisant rétrograder ses malheureux concurrents dans le même chemin. La danse est enseignée dans la moindre petite ville de l'Union; elle s'enseigne en classe et en leçons particulières. Nous ne pouvons préciser la rémunération de cet enseignement; mais nous savons qu'elle est généralement plus élevée qu'en Europe. Le maître de danse ne doit pas être moins circonspect dans sa conduite envers ses élèves que le professeur de langue, s'il tient à mériter la consideration publique, et surtout à gagner force dollars qu'on est toujours certain de pouvoir métamorphoser facilement et profitablement en pièces de cinq francs.

Nous répétons encore aux émigrants pour lesquels nous avons écrit ce long et utile chapitre, que la première chose qu'ils ont à faire quand ils ont résolu d'aller chercher la fortune ou le bien-être aux États-Unis, c'est de se mettre à apprendre l'anglais, autant, du moins, qu'en exige l'exercice de leurs professions respectives. Et nous pouvons ajouter que, s'ils nous lisent attentivement et suivent les bons conseils que

nous leur donnons ; ils ne regretteront pas la modique somme qu'ils auront donnée en échange de ce Livret-Guide.

CHAPITRE VII

Aux négociants et aux exportateurs.

De nos jours, ce n'est plus sur les champs de bataille qu'une nation prend de la prépondérance et devient puissante, c'est dans la sphère paisible et vraiment glorieuse du commerce, de l'industrie et de l'agriculture. Il n'est pas de pays mieux situé que la France pour pouvoir faire fleurir chez elle ces trois grandes sources de prospérité nationale ; mais ayons la franchise d'avouer qu'elle ne sait qu'à demi tirer profit de son heureuse position géographique, si favorable au développement de son commerce et de ses richesses agricoles. Quant à son génie industriel, elle en donne de merveilleux échantillons dans ses expositions internationales et nationales. Si

l'Angleterre pouvait enfanter tous ces articles de luxe et de bon goût qui surgissent de l'intelligence du peuple français, le commerce britannique, déjà si colossal et universel, prendrait un nouvel essor miraculeux, et verrait tous les peuples civilisés s'incliner respectueusement devant une si glorieuse et légitime prépondérance.

Avec de si grands avantages, pourquoi la France est-elle, commercialement parlant, si inférieure à l'Angleterre quand il s'agit d'écouler ses produits industriels à l'étranger? C'est, disons-le encore franchement, parce que le commerce extérieur de notre pays se fait avec moins de loyauté et d'habileté que celui de nos voisins d'outre-Manche. Comme homme, l'Anglais n'est pas plus probe que le Français; mais comme négociant, sa loyauté est aussi solidement établie que celle de nos compatriotes est contestable. Voilà la cause de l'infériorité de la France à l'étranger sous le rapport de son commerce, et nous nous bornerons à signaler ce fait dans ce livre, en ajoutant seulement que nous nous occupons très-sérieusement, aujourd'hui, de mettre en pratique un moyen bien simple que nous connaissons pour diminuer, sinon pour faire cesser complètement le mal que nous venons de

signaler, comme la vérité et la justice nous commandaient de le faire ici. En effet, on ne peut que nous louer de dévoiler des défauts qui entravent la prospérité de notre pays, en ternissant notre caractère national. Quand nous offrirons le remède dont nous venons de parler pour donner tout l'essor possible à notre commerce extérieur, espérons que nous serons compris et secondés de nos compatriotes, en dépit des efforts que la routine et l'ignorance ne manqueront pas de faire pour que notre vicieux système triomphe d'une sage et importante innovation.

Nous abordons enfin le vrai sujet de ce chapitre, et le négociant qui nous lira peut être assuré d'avance que nous ne lui donnons que des renseignements d'une exactitude incontestable.

L'industrie est déjà trop avancée et développée, aux États-Unis, pour qu'on puisse y exporter des articles destinés à l'usage ordinaire avec chance de réaliser des bénéfices. De tels articles ne peuvent guère, au contraire, que donner de la perte, en ce pays, à celui qui voudrait y en faire l'expédition sans tenir compte de nos avis sur ce point.

Nous considérerons comme articles ordinaires tous ceux qui sont de première utilité et dont les

prix sont généralement très-modérés. Les toiles de coton imprimées et les étoffes de laine, de moyenne et bonne qualité, se fabriquent très-bien aux États-Unis. Nous dirons même que nous y avons vu des châles tartans aussi bien fabriqués qu'on le peut faire en France et en Angleterre ; et le prix qu'on les vendait, soit en gros, soit en détail, indiquait l'impossibilité de lutter contre cet article indigène.

Les draps se fabriquent aussi sur une vaste échelle dans le nord de l'Union, ainsi que des étoffes fantaisie, dans la fabrication desquelles le coton se marie à la soie ou à la laine ; mais la France, dans ce genre de production, laisse encore loin derrière elle la jeune confédération, surtout lorsqu'il s'agit de faire preuve de goût dans le choix des dessins et la distribution des couleurs. Sous ce rapport, la France a la gloire de se voir copier, par toutes les grandes et petites nations industrielles, les dessins de ses étoffes et la coupe des vêtements que lui inspire les caprices de la mode.

Les articles que notre pays peut exporter aux États-Unis, sans redouter une dangereuse concurrence, sont :

Les beaux draps noirs et ceux de couleur fan-

taisie; ces derniers sont peu portés. Les soieries de Lyon, en y comprenant l'article cravate de fantaisie. La porcelaine, en se conformant à certains modèles convenant au pays. Les belles mousselines imprimées pour toilette de ville ou de bal, en été. Les dentelles et les batistes. L'article de Paris, dans son ensemble. Les glaces et surtout pas de trop grande dimension. Les cristaux taillés. Les cuirs vernis et les veaux cirés, pour chaussure des deux sexes. Les vins de Bordeaux et de Champagne, et les eaux-de-vie, sans en excepter les meilleures dites de Cognac. Ces articles forment la base du commerce français avec l'Union américaine, et nous répétons que le chiffre de nos exportations, en ce pays, serait bien plus élevé si nous savions imiter l'habile et loyale conduite mercantile de nos voisins les Anglais.

Les vêtements confectionnés, en raison des droits élevés de l'entrée, ne laissent qu'une bien faible chance d'être exportés sans perte aux États-Unis. Pour pouvoir réussir dans une exportation de ce genre, il faut surtout prendre des articles confectionnés aux meilleures conditions possibles, tout en observant bien, cependant, les goûts de la dernière mode; ne rien faire

de trop bizarre, ni de trop élevé de prix.

Pour les articles confectionnés, les droits d'entrée sont maintenant de 50 pour cent. Pour les eaux-de-vie, ils sont de 100 pour cent, en faisant entrer les frais de transport et d'expédition dans le prix d'achat. Pour les autres articles, les droits d'entrée varient suivant le degré de concurrence qu'ils font à la production industrielle indigène. Sur la généralité des articles étrangers, la douane de l'Union prélève, en moyenne, de 25 à 30 pour cent. Comme le tarif des douanes est une chose qui n'a pas de fixité absolue, on ne peut s'arrêter sur les droits du moment pour baser les chances d'une expédition devant avoir lieu à une époque éloignée. Pour agir avec connaissance de cause, en pareil cas, l'exportateur doit avoir toujours soin de se munir du tarif en vigueur dans le pays qui nous occupe. Une chose de la plus haute importance pour un exportateur, c'est de bien saisir le moment où doit se faire l'expédition des articles de mode, dont le bénéfice est toujours basé sur l'actualité. Les moyens de transport sont si prompts et si multiples, aujourd'hui, avec les États-Unis, soit par steamers, soit par navires à voiles, qu'il ne faut que vouloir pour être assuré que la mar-

chandise arrivera à destination au moment le plus favorable de la vente.

Tous les articles de modes, devant arriver pour une saison particulière de l'année, doivent être expédiés par steamers pour ne pas les exposer à un retard qui puisse transformer pour l'expéditeur un bénéfice assuré en une perte considérable non moins certaine. Mais il ne faut pas oublier qu'il n'y a que les articles de luxe et de mode qui peuvent supporter le prix élevé du fret des steamers, pour les motifs que nous venons d'expliquer. Autrement, il faut toujours préférer les navires à voiles qui, sous le rapport du fret, offrent une économie de cinq ou six cents pour cent.

Nous allons indiquer les époques auxquelles des marchandises de modes doivent être expédiées pour arriver aux États-Unis, soit pour la vente du printemps, soit pour celle de l'hiver; car l'automne et l'été sont deux saisons mixtes pour les articles de modes. Ce qui convient au printemps se porte aussi en été, et le commencement de l'automne annonce trop l'approche de l'hiver pour qu'on ne s'habille pas déjà de manière à pouvoir plus tard braver le froid de cette rigoureuse saison avec les mêmes vêtements.

Les marchandises de modes, destinées pour la

saison du printemps, doivent arriver aux États-Unis dans le courant de mars, au plus tard. Si ces articles sont expédiés sur commande à des commerçants qui font le détail, ils peuvent arriver un peu plus tard que les marchandises de modes destinées à être vendues en gros. Car il est important que le marchand en gros soit muni de ces articles de nouveautés avant l'époque où le marchand en détail se rend dans les grandes villes de l'Union pour y faire ses achats de saison.

Les articles de modes pour l'automne et l'hiver, doivent arriver à destination dans le courant de septembre, afin que l'exportateur puisse bien profiter de l'empressement des acheteurs détaillants. Cette époque d'arrivée pour ces marchandises est de rigueur, surtout pour les villes du nord où l'hiver commence plus tôt que dans les autres parties de l'Union.

Nous devons faire observer aussi que les marchandises destinées pour le sud, peuvent avoir la Nouvelle-Orléans pour marché de vente en gros ; mais comme il n'y a pas de service direct par steamers entre cette ville et la France, ni même l'Angleterre, les marchandises de modes, pour arriver à temps sur cette place, doivent

donc passer par New-York, d'où elles seront transportées à leur destination, soit par chemin de fer, soit par une ligne de steamers naviguant entre les deux grands ports de l'Union ; celui de New-York et celui de la Nouvelle-Orléans. Comme il y a de nombreux navires à voiles qui vont du Havre à la Nouvelle-Orléans, la plupart des marchandises françaises s'expédient par cette voie de communication directe. Avant l'usage de la vapeur dans les trajets transatlantiques, on n'expédiait que par l'intermédiaire des navires à voiles faisant route directement pour cette métropole du sud ; mais pour exporter les articles de la dernière mode dans cette lointaine contrée, et arriver à l'époque favorable pour la vente, on est obligé de passer par New-York, afin de profiter de la célérité de la vapeur pour effectuer ce genre d expédition.

Aux États-Unis, le crédit repose sur une large base. Il est très-rare que les transactions du commerce en gros se fassent au comptant. Les affaires de détail se font plus communément à crédit que chez nous. Les familles riches ou aisées ont des comptes ouverts dans tous les meilleurs magasins de la localité ; et ce système de crédit dans les affaires de détail se fait natu-

rellement sentir dans le mode d'opérer en gros.

Pour la vente en gros, le terme de paiement n'est pas le même dans toute l'Union, ni pour tous les articles.

Les marchands du sud et de l'ouest achètent ordinairement à plus long terme que ceux du nord et du centre. Il y a quelques années, les maisons de gros de New-York faisaient un an, dix-huit mois de crédit aux marchands de ces contrées. Mais les termes de paiement sont moins longs aujourd'hui. Ce système de crédit était la conséquence des lenteurs que les planteurs du sud et les fermiers de l'ouest mettaient à solder leurs achats aux marchands qui les fournissaient. On conçoit que ce long crédit entraînait un excédant de prix qui nuisait plus qu'il ne favorisait les intérêts individuels de toutes les parties. C'est pourquoi chacun a compris qu'il fallait réformer un mode d'opérer qui portait préjudice à tout le monde, pour le remplacer par un autre mieux en harmonie avec le progrès commercial qui veut de petits bénéfices, et les renouveler souvent par la multiplicité des opérations.

Les marchands qui font faire des achats en Europe par l'intermédiaire des commissionnai-

res, paient généralement ces achats à la livraison des marchandises, ou dans le courant du mois de l'arrivée au plus tard. Il est entendu que cette manière d'opérer n'a lieu qu'entre gens qui se connaissent bien, car, autrement, le commissionnaire ne se chargerait de faire de tels achats qu'après avoir été garanti du paiement par le commettant inconnu.

Il y a des exportateurs qui n'achètent qu'en vue de revendre à l'encan. Ce genre d'affaires demande une grande connaissance des articles qui peuvent s'écouler profitablement de cette manière. Il n'est pas rare de voir des cargaisons de vins de Bordeaux et d'eaux-de-vie se vendre ainsi à l'encan; ce sont peut-être les articles qui peuvent le mieux accepter ce moyen d'écoulement aux États-Unis. Les ventes faites à l'encan sont garanties par l'encanteur, moyennant une prime de tant pour cent. Cette garantie est sujette à varier avec l'importance de la vente. Mais le papier qu'accepte l'encanteur en pareil cas, est escompté par lui si le vendeur désire réaliser de suite ses valeurs. Pour ce qui concerne le commerce des liquides en vins de Bordeaux et eaux-de-vie de Cognac, la place de la Nouvelle-Orléans est la meilleure de l'Union. Il est d'usage

dans cette ville, et même dans l'État de la Louisiane, de boire du vin à chaque repas, chose qui n'a pas lieu dans les familles riches comme pauvres, des autres parties de l'Union. Le vin de Champagne est le vin favori des Américains; au lieu de l'appeler vers la fin du repas, comme chez nous, ils le font intervenir dès le début, et ne cessent d'en user souvent que quand on quitte la table. Aussi, le Champagne est de vente dans toute l'étendue de la confédération. Mais il s'en fabrique plus dans le pays qu'il n'en vient de France. Comme les Américains ne sont pas grands connaisseurs sous ce rapport, c'est la foi qui leur fait confondre le vrai Champagne avec le contrefait.

La ville de New-York, par sa position géographique, qui est la moins éloignée de l'Europe, et l'excellence incomparable de son port, est devenue la métropole de l'Union, et le restera sans doute toujours, puisqu'elle doit cet avantage à la nature. Cette ville est donc le centre de toutes les grandes transactions commerciales qui ont lieu, non-seulement entre les États-Unis et le reste du monde, mais encore avec tout l'intérieur de la grande confédération. Conséquemment, c'est donc à New-York qu'il faut aller pour trouver

le premier marché des États-Unis en tous genres d'affaires commerciales. Mais c'est là aussi où l'on est certain de trouver la plus redoutable concurrence ; et que nos compatriotes n'oublient pas que les Américains sont les plus actifs, les plus téméraires et les plus habiles marchands du monde.

La Nouvelle-Orléans n'est pas à comparer à New-York, sous le rapport de l'importance commerciale, mais c'est cependant un des grands marchés du globe, et un des ports de mer les plus fréquentés. Un Français qui ne connaît pas la langue anglaise, est plus certain de réussir, en exportant des marchandises à la Nouvelle-Orléans qu'en allant à New-York. Mais nous ne saurions trop lui recommander de ne pas prendre d'articles de mauvaise qualité, s'il ne veut pas se préparer une perte assurée. Les choses de trop haut prix ne conviennent pas non plus, car les acheteurs y sont trop rares, comparativement à New-York. Les belles et bonnes qualités dans les étoffes, à l'usage de la majorité des habitants, sont toujours d'un écoulement possible et profitable.

Pour les gens qui veulent aller aux États-Unis acheter du coton, les grands marchés où se traite cet article sont :

La Nouvelle-Orléans, Mobile, Savannah, Augusta et Charleston. C'est là qu'il faut aller pour pouvoir acheter les cotons de première main.

Avec ces renseignements, le négociant exportateur peut éviter bien des obstacles onéreux, dont les effets disparaissent dès qu'on a les moyens de les combattre.

CHAPITRE VIII

Au touriste.

Le touriste représente, généralement, un voyageur de la bonne société, favorisé de la fortune et pourvu d'une certaine dose d'instruction. Un tel personnage a donc de solides notions géographiques ; mais cela ne peut pas toujours le garantir de faire fausse route quand il s'agit de bien voir un pays aussi vaste que le nord du Nouveau-Monde. S'il veut éviter les erreurs et les dépenses inutiles, il n'a qu'à consulter ce chapitre, et considérer ce qu'il y verra, comme le fruit de nos propres observations. C'est donc avec connaissance de cause que nous traçons cet itinéraire.

Si le touriste part de France pour les États-

Unis, il doit s'aller embarquer au Havre, dans un des beaux steamers américains faisant un service mensuel entre cette dernière ville et New-York. La traversée ne sera guère que de onze à douze jours, et si l'arrivée a lieu au grand jour, il jouira d'un coup d'œil ravissant, en contemplant la baie de New-York, une des plus belles du monde. Il ne lui manque que le Vésuve et le climat de Naples avec son air tiède et son éternel ciel bleu, pour réunir les charmes de la nature à l'activité merveilleuse d'un commerce florissant, dont la prospérité a transformé, en moins de cent ans, une humble bourgade en cité opulente, qui compte 600,000 âmes aujourd'hui. Dès qu'on a franchi le goulet qui lie la mer à la baie, il est impossible de ne pas être frappé d'admiration par le tableau qu'on a devant les yeux. Sur les bords de la baie s'élèvent de ravissantes villas au milieu de jardins délicieux, et au nord se dresse majestueusement la ville, en formant deux tiers de triangle bien dessinés par l'embouchure de l'Hudson, un bras de mer, et par une forêt de mâts de navires, réunissant tous les pavillons des nations maritimes du monde.

Voilà l'aspect de New-York vue de l'entrée de la baie dans laquelle elle se mire. Pour ne pas

exagérer la beauté du tableau et faire naître une trompeuse illusion au voyageur, nous dirons que les merveilles intérieures de la grande métropole américaine sont loin d'égaler celles de son panorama extérieur ; car il n'y a qu'une belle rue à New-York, c'est la fameuse Broadway. S'il y a un étranger dans la ville, c'est là qu'il faut aller pour être sûr de le rencontrer ; et cette rencontre est d'autant moins douteuse, que tous les vastes et magnifiques hôtels publics se trouvent situés dans cette rue, ainsi que les principaux théâtres. C'est donc dans un des hôtels renommés de Broadway que le touriste doit descendre. Les noms de ces établissements de premier ordre sont : *Astors-House*, *Saint-Nicholas Hotel*, *Irvings-House*, *New-Yorks Hotel* et le *Metropolitan*. Ces hôtels sont du même rang et du même prix. Pour 2 dollars par jour, sans y comprendre le vin, on y est très-confortablement ; si l'on a une dame, on paie un demi-dollar de plus.

Les édifices de cette grande ville sont peu nombreux et d'une médiocre importance sous le rapport de l'art. Le *City-Hall* (hôtel-de-ville) est un vaste monument qui, dernièrement, a été en partie détruit par un incendie. Il est situé dans une place entourée de grilles où se trouve aussi

une fontaine jaillissante. Cette place est connue sous le nom de *parc ;* mais il est plus juste de dire que ce n'est ni un parc, ni un jardin ; c'est quelque chose qui participe de ces deux ornements champêtres. Ce parc donne sur Broadway et se trouve dans la partie de la ville où se font les plus grandes transactions commerciales. C'est-à-dire qu'à partir de *city hall* jusque sur les quais, le haut commerce et la banque se montrent dans toute leur splendeur et leur majesté mercantile, non sous le rapport du luxe, mais sous celui de la masse d'affaires qu'on y traite journellement.

La Bourse est un édifice en granit qui ne fait guère l'éloge artistique de l'architecte qui l'a érigé. Ne serait-ce que pour ce motif, il mérite d'être visité.

Il est, en récompense, une chose qui fait honneur à la ville de New-York, et donne la mesure de l'esprit d'entreprise de ses habitants ; c'est la construction d'un aqueduc de 60 kilomètres de distance, pour amener de l'eau potable dont manquait cette grande cité. Ce travail n'est sans doute égalé par aucune entreprise de ce genre dans le monde ; car, non-seulement cet aqueduc franchit une distance d'environ 60 kilomètres,

mais encore il est d'une très-solide et admirable construction; et les accidents de terrain qu'il parcoure ont présenté des difficultés exceptionnelles à vaincre. La ville de New-York se trouve donc pourvue maintenant d'une eau aussi abondante qu'excellente de qualités hygiéniques. Le touriste ne doit pas négliger d'aller voir les immenses réservoirs qui sont situés dans les dernières limites de la ville actuelle.

Le nombre de ces réservoirs et la vaste surface du sol qu'ils occupent suffisent pour donner une juste idée de l'importance de la métropole qu'ils abreuvent, et de l'accroissement que l'avenir lui promet. Ce gigantesque travail, connu sous le nom de *Croton aqueduct,* n'a pas coûté moins de 100 millions de francs à la jeune et grande cité américaine. Une ville qui peut exécuter de telles entreprises avec ses propres ressources révèle ostensiblement le rang qu'elle occupe parmi les nations civilisées et le degré de prospérité dont jouit le pays qui l'a enfantée.

La ville de New-York proprement dite est située dans une petite île nommée *Manhattan.* Mais elle a comme faubourgs, Brooklyn et Williamsburg, deux grandes villes elles-mêmes, situées dans *Long-Island,* qui forme la rive

gauche de l'étroit bras de mer portant le nom de *East river* (rivière de l'Est.)

C'est dans Broodway que se trouvent les églises les plus remarquables de cette grande ville. C'est encore Broodway qui tient lieu de toutes les promenades qu'on s'attendrait à trouver dans une ville déjà si importante et qui est destinée à devenir la plus peuplée du monde. Il y a pour promenades à New-York, cinq ou six *squares* disséminés dans divers quartiers; mais aucun n'est en rapport avec l'étendue de la ville et le chiffre de sa population actuelle. Du reste, ces squares ne sont pas fréquentés par la bonne société; plutôt que d'y aller respirer paisiblement et s'y réunir socialement, on préfère s'agglomérer dans Broodway, de manière à ne pouvoir y circuler, ni s'entendre parler à cause du bruit qu'y font les voitures, dont la majorité se compose d'omnibus. Parmi ces squares, il en est un situé sur le bord de la baie, d'où l'on jouit d'un coup d'œil ravissant. Il est connu sous le nom belliqueux de *Battery;* mais la forteresse qu'on y voit se contente de cumuler les rôles de salle de concert et de maison de bains. Cette paisible forteresse porte le nom de *Castle Garden.* Il fut un temps, en effet, où ce château-fort avait

la mission de repousser les ennemis du pays; mais cette tâche est confiée aujourd'hui à des ouvrages plus considérables situés dans la baie et dans le goulet qui y donne accès. Le square de la *Battery* est planté d'arbres majestueux, et n'offre d'autre ornement champêtre que des sentiers sablés et bordés de tapis de gazon. De cette promenade, on contemple la baie dans toute son étendue ainsi que *Staten Island,* située à l'extrémité sud. Délicieux séjour de la riche société de New-York, cette île présente l'aspect d'un vaste jardin émaillé de charmantes villas se reflétant la plupart dans les eaux de cette magnifique baie.

Les environs de New-York sont dignes de l'attention du touriste. Nous lui recommandons entre autres, *Greenwood,* cimetière remarquable situé dans *Long-Island,* à une très-petite distance de la ville. Ce champ de repos est très-fréquenté; on le considère généralement comme une des belles promenades des environs.

Nous répéterons ici la recommandation que nous avons déjà faite ailleurs, de ne jamais omettre de faire prix d'avance avec les cochers des voitures de place, dans toutes les villes de l'Union. Cette précaution aura pour résultat in-

contestable, d'éviter au voyageur étranger des dépenses injustes et des difficultés qui ne peuvent être que désagréables à un homme bien élevé.

Maintenant nous allons inviter le touriste à s'éloigner de cette grande ville pour se diriger vers ce groupe d'États formés par la contrée qu'on désigne communément sous le nom de Nouvelle-Angleterre.

Le cadre de ce livre est trop limité pour que nous puissions entrer dans de grands détails sur les pays que nous allons parcourir. Pour répondre aux besoins du touriste, il nous suffit de lui tracer un bon itinéraire, et de lui signaler les choses les plus dignes de son attention.

Pour faire le voyage que nous lui indiquons, il doit arriver à New-York vers le mois de mai, et quitter cette métropole dans le courant de juillet, afin de profiter de la saison d'été pour visiter les régions du nord et nord-est où les rigueurs de l'hiver condamnent si longtemps l'œuvre de la nature champêtre à rester dans l'inertie.

Le touriste, en quittant la ville de New-York, prendra la route de Boston, soit par le chemin de fer, soit par la rivière de l'*Est* qui, nous le répétons, n'est pas une rivière, mais un bras de

mer séparé de l'Océan par une langue de terre nommée, à cause de sa configuration géographique, *Long-Island* (l'Ile-Longue).

En prenant la rivière de l'Est, on ne peut faire le trajet par eau jusqu'à Boston. Les magnifiques bateaux à vapeur qui font ce service partent de New-York à cinq heures, et terminent leur course rapide à Stonington, où ils arrivent vers minuit. Là, on prend le chemin de fer qui, en quatre heures de marche, vous conduit dans les murs de Boston. Si le touriste préfère faire tout le trajet par terre, il prendra alors le chemin de fer qui passe dans le Connecticut. Les villes principales qu'on trouve sur cette route, sont : New-Haven, l'une des deux capitales que compte l'État du Connecticut, située sur les bords d'une petite baie que forme en ce lieu le *Sound* de *Long-Island*. C'est le nom que prend en cet endroit le bras de mer formant plus bas la rivière de l'*Est*, dont nous avons déjà fait mention. La petite ville de New-Haven possède un des plus célèbres colléges de l'Union ; le *Yale College* est, en effet, une institution digne d'honorer un peuple qui sait, comme les Américains, apprécier les bienfaits d'une solide instruction. Cette petite ville respire l'aisance la

moins équivoque par la propreté et la confortable simplicité de ses maisons. Sur les bords de la baie du *Sound,* on jouit d'un ravissant coup d'œil.

Hartford est l'autre capitale de l'État. C'est une petite ville qui se cache dans de grands arbres dont les rameaux interceptent les rayons du soleil quand, au cœur de l'été, l'ardeur en est aussi forte qu'elle est faible dans la saison des frimas. Ces deux capitales ne se dépassent guère en population. New-Haven possède environ 25,000 âmes, et Hartford en compte à peu près 20,000. Cette dernière est située sur les bords de la rivière Connecticut de laquelle l'État tire son nom.

Nous voici à Boston, capitale de l'État du Massachussets, et la plus grande ville de la Nouvelle-Angleterre. Elle est agréablement située dans une petite péninsule onduleuse, sur les bords de la baie de Boston. Son port est sûr et bien fréquenté; la profondeur des eaux permet aux plus grands vaisseaux d'y pénétrer. Sans être des plus vastes, le port de cette ville peut facilement contenir 4 ou 500 navires à la fois. Boston est une cité opulente qui s'est enrichie par le commerce et l'industrie. Il ne se fonde pas une entreprise dans l'Union sans que

les Bostoniens ne lui donnent une primitive impulsion avec leurs capitaux. Si vous demandez à un Bostonien ce que cette capitale offre de remarquable, il vous citera le *Common*, promenade publique, digne de ce nom et de l'importance de la ville qui la possède ; la maison d'État, édifice modeste situé près de cette belle promenade, sur la partie la plus élevée de la cité puritaine. Nous pouvons ajouter que, du sommet de la maison d'État, où se trouve une espèce de belvéder, on jouit d'un des plus beaux panoramas du monde. Vos regards planent sur toute la ville et les environs à une très-grande distance. La troisième chose, sinon la première que vous citera un Bostonien, sera Faneuil-Hall, modeste édifice appelé aujourd'hui le ***Berceau de la liberté,*** parce que c'est là, en effet, que les patriotes de Boston se réunissaient pour concerter les moyens énergiques que demandait la révolution pour donner naissance à la grande confédération actuelle. Le touriste doit aller à *Charlestown*, faubourg de cette capitale, pour voir un obélisque de granit, haut de 66 mètres environ, érigé sur un des premiers champs de bataille de la révolution coloniale. Ce combat est connu sous le nom de *bataille de Bunker-Hill*. L'obélisque

chargé de rappeler ostensiblement cet épisode de la guerre de l'indépendance, est connu sous le nom de Monument de Bunker-Hill.

Boston ne compte pas moins de 140,000 âmes, et bien que les mœurs de cette ville ne poussent pas aujourd'hui la rigidité jusqu'au ridicule, comme du temps de la domination des fameux puritains, elles sont encore plus graves et plus ombrageuses cependant que dans aucune autre grande ville de l'Union. Le repos du dimanche est rigoureusement observé à Boston ; il en est généralement de même dans toute l'étendue de la Nouvelle-Angleterre. Si le touriste veut avoir une juste idée du progrès manufacturier qu'ont fait les États-Unis, il ne doit pas négliger de visiter la ville de Lowell et celle de Lawrence, situées l'une et l'autre à une petite distance de Boston. C'est là qu'on trouve une glorieuse preuve de l'esprit d'entreprise et de l'intelligence énergique qui caractérisent les Bostoniens. Dans le voyage que nous publierons incessamment sur les États-Unis, nous entrerons dans de curieux et intéressants détails sur le progrès industriel de cette contrée, ainsi que sur l'heureuse position qu'on y fait à la classe ouvrière des fabriques de Lowell et de Lawrence, les deux grands centres

manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre, ou, pour mieux dire, de l'Union américaine. Pour voir le lieu où les puritains ont débarqué dans le Nouveau-Monde, le touriste n'aura qu'à se rendre à Plymouth, près de Boston, où l'on montre avec fierté, aux étrangers, l'endroit où ces pèlerins ont mis pied à terre sur un rocher nommé *Plymouth Rock*.

En quittant Boston, le touriste prendra le chemin de fer qui conduit directement à Portland, petite ville de l'État du Maine, et port de mer situé dans la baie de Casco L'État du Maine forme l'extrémité est de l'Union. Son climat est rigoureux, et le sol y est trop maigre, généralement, pour bien rémunérer le cultivateur. On construit de beaux navires dans le port de la ville d'Augusta, qui est la capitale de l'État. Il se fait, en ce pays, un grand commerce de bois de construction qu'on exporte dans les Antilles et autres parties de l'Union. La navigation est très-importante dans le Maine. Mais le touriste peut observer les diverses ressources de cet État, en le traversant pour se rendre dans le New-Hampshire, où se trouve une chaîne de montagnes très-pittoresque et bien visitée, dans la

belle saison, par la bonne société de la Nouvelle-Angleterre.

C'est donc pour contempler des paysages grandioses, qu'un touriste doit visiter l'État du New-Hampshire. La chaîne de montagnes dont nous venons de parler, se nomme en anglais *White Mountaines* (Montagnes-Blanches). On arrive au pied des plus hautes parties de cette chaîne par une gorge profonde nommée le *Notch*. Le mont Washington est le point culminant de cette chaîne, et de Portland pour arriver à cette montagne, on traverse des paysages d'une beauté rare.

En cheminant dans ces gorges tortueuses où le soleil ne pénètre que par les brèches qui séparent les sommets les uns des autres, on ne s'attendrait pas à trouver sur cette route isolée de bonnes auberges et un peuple éclairé, sachant tirer tout le parti possible de cette sauvage région. Au pied même du mont Washington, nous avons séjourné dans un *hôtel* nommé *Fabians House*, si nos souvenirs sont fidèles. Grande fut notre surprise de trouver là un établissement si bien tenu. En été, cet hôtel reçoit un nombre considérable de voyageurs qui font des excursions dans les montagnes voisines. Personne ne

quitte ce pittoresque séjour sans aller au moins une fois au sommet du mont Washington, contre lequel les nuages viennent se déchirer sans cesse quand ils cachent l'azur du ciel. On trouve à *Fabians House* des guides et des chevaux pour faire ces charmantes excursions, jusqu'au sommet même du mont Washington. Voilà donc ce qu'il y a de plus curieux à voir dans le New-Hampshire, et nous sommes convaincu que le touriste qui nous y suivra, ne regrettera pas ses frais de voyage.

De l'hôtel de Fabians, nous continuons à nous diriger vers le nord, à travers les montagnes, pour gagner le Vermont, qui ne le cède guère au New-Hampshire sous le rapport de la beauté des sites qu'on y rencontre. La route qu'on suit pour se rendre à Montpellier, capitale de l'État, offre des points de vue délicieux. Cette petite ville se cache dans la belle saison sous la verdure vive des arbres qui la jalonnent en tous sens. De Montpellier, le touriste prendra le chemin de fer qui lie cette ville à Burlington, autre petite ville du Vermont, située sur le lac Champlain. Il se fait à Burlington un commerce considérable, si nous tenons compte de l'importance de la localité.

Cette ville possède le collége de l'État et une cour de district.

De Burlington, le touriste s'embarquera pour le Canada sur un des superbes vapeurs qui sillonnent les eaux paisibles du lac Champlain. Les bords de ce lac jouissent d'une juste célébrité pour les délicieux paysages qu'on y trouve. Ce qui ajoute encore à l'aspect pittoresque des rivages de ce lac, ce sont les îles nombreuses qui émaillent ses eaux dans toutes les directions. Nous ne pensons pas exagérer en disant que le nombre de ces îles n'est pas au dessous de cinquante. Pendant qu'on admire ces gracieux tableaux de la nature, on arrive, sans y songer, dans la grande colonie anglaise qui fut longtemps aussi sous la domination de la France.

Le bateau vous débarque dans une petite ville, ou plutôt un gros village, qu'on appelle Saint-Jean, en français, et Saint-Johns, en anglais. L'étranger reconnaît de suite qu'il est dans un pays qui fut conquis et reconquis par les deux grandes nations rivales du vieux monde ; mais cette rivalité a fui devant la civilisation.

L'aspect des maisons, le langage de la grande majorité des habitants de cette partie du Canada, feraient croire volontiers qu'on vient de mettre

le pied sur le sol d'une province arriérée de la France.

De Saint-Jean à Montréal, il n'y a qu'une distance de quelques lieues qu'on franchit en chemin de fer jusqu'au bord du Saint-Laurent, qu'on remonte une lieue ou deux en bateau à vapeur pour atteindre les quais de la métropole canadienne.

Montréal est une ville qui porte encore le cachet de la France, non-seulement dans les mœurs, le langage et la physionomie de la majorité des habitants, mais encore dans la construction des maisons, et le plan primitif de la vieille cité coloniale. Elle est assise sur la rive gauche du fleuve, sur un terrain qui s'élève en s'éloignant vers l'intérieur du pays. Cette ville présente un très-beau coup d'œil, vue du rivage opposé du fleuve qui la baigne ; ses maisons superposées se montrent distinctement, et forment un ensemble très-pittoresque. Le point de vue à plus de charme encore quand on se place sur le sommet de la côte où vont se grouper les plus belles maisons de la ville. Ce quartier est généralement habité par des Anglais négociants ou fonctionnaires du gouvernement colonial. En un mot, si ce n'étaient les habits rouges des soldats de

la petite garnison, et quelques enseignes de boutiques écrites en anglais, on se croirait dans une de nos florissantes villes de province.

De Montréal, le touriste se rendra à Quebec par les bateaux à vapeur qui font un service régulier entre ces deux grandes villes du *Bas-Canada*. Le fleuve Saint-Laurent est justement célèbre par la limpidité de ses eaux et la beauté de ses rivages.

De Montréal à Québec, les bords de ce fleuve ne forment presque, de chaque côté, que deux séries de villages contigus. Mais vos regards ont à peine franchi la profondeur de ces villages, qu'ils aperçoivent déjà le sommet des arbres des forêts primitives qui n'attendent que la hache du colon pour disparaître et enrichir le pays d'un sol fertile où jailliraient chaque année d'abondantes moissons.

Québec est située sur la rive droite du fleuve. Elle est assise sur un rocher qui lui donne de la ressemblance avec le fameux Gibraltar d'Espagne. La position de cette ville est si formidable, qu'on ne peut guère s'en emparer que par la famine ou la trahison, si elle est gardée par quelques milliers de bons défenseurs. L'aspect de cette ville représente une des plus an-

ciennes cités françaises. Les rues sont étroites et tortueuses, les maisons sont mal construites, mal distribuées et mal éclairées ; celles, s'entend qui forment la partie basse de la ville où le progrès ne s'est encore que légèrement fait sentir dans l'art de construire.

Les environs de Québec sont d'une beauté admirable. Ce sont de ces paysages hardiment dessinés par la main hardie d'une nature sauvage, laissant apercevoir çà et là le bienveillant sourire de la civilisation sur ses traits énergiques.

Près de la ville, vers le nord-est, sur les bords de la rive droite du fleuve, se trouve le champ de bataille où la France a perdu cette colonie par suite de sa défaite en cette rencontre avec les Anglais. Cet événement s'est passé en 1759. Les deux généraux en chef des armées ennemies perdirent la vie sur le champ d'honneur. On voit, à Québec, un monument élevé, sous le patronage de lord Dalhousie, à la mémoire des deux braves qui succombèrent en défendant la cause de la guerre, qui n'est et ne sera jamais que la cause de la barbarie, foulant aux pieds le grand principe de l'humanité et de la civilisation. Quelle grossière anomalie de voir

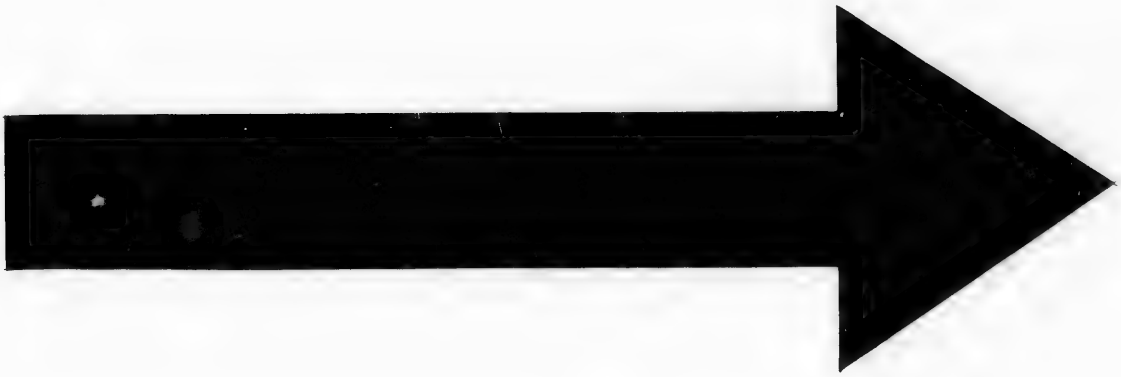

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

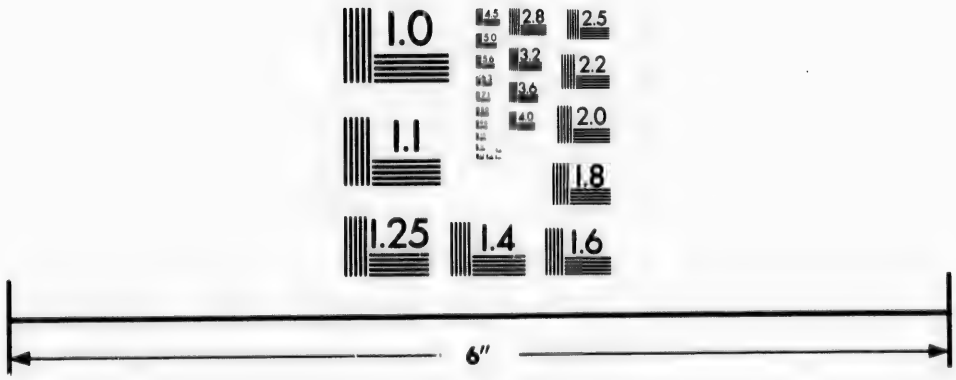

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
3.6
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

des hommes qui s'égorgent avec rage, reposer comme de pieux amis après leur mort! C'est ainsi que l'on retrouve les restes mortels de Montcalm et ceux de Wolfe, dans la ville de Québec. Dans les excursions que le touriste fera aux environs de cette ville, il ne doit pas oublier de visiter les chutes de Montmorency qui sont dignes de préluder à celles, sans rivales, du Niagara, que nous lui montrerons bientôt.

De Québec, le touriste revient sur ses pas jusqu'à Montréal, où il s'embarquera pour se diriger vers le Niagara en remontant le fleuve Saint-Laurent, et traversant le lac Ontario. Le coursier aquatique lui fera faire plusieurs escales, tant du côté du Canada que de celui des États-Unis, avant de toucher au point de sa destination. Ce trajet est très-pittoresque. Le Saint-Laurent forme dans une de cette partie de son cours, un lac de 40 kilomètres de long sur 6 kilomètres de large; cet épanchement d'eau limpide est jonché d'une multitude d'îlots très-pittoresques. De tous les pays où l'on fait escale, nous devons citer, pour leur importance relative : Kingston, ville considérable appartenant au Canada; et Oswego, située du côté des États-Unis sur les bords du lac Ontario. Si le tou-

riste a pris un bateau canadien, il débarquera à Queenston, bourgade assise à l'embouchure de la rivière de Niagara; s'il a pris un bateau américain, il débarquera à *Niagara-Village*, situé presque vis-à-vis de Queenston. De là, pour se rendre aux fameuses chutes, il n'y a que 8 kilomètres de trajet environ, qu'on fait en voiture. Le nombre de ces véhicules est toujours en rapport avec celui des voyageurs qu'amènent les bateaux à vapeur.

Nous voici arrivés enfin en présence d'une des plus admirables merveilles du monde. Le touriste ne peut se défendre d'un vif sentiment de curiosité mêlé d'émotion indéfinissable, à l'approche des chutes du Niagara. Il doit se recueillir avant de les contempler, afin de bien saisir toute la grandeur d'un spectacle qu'aucune plume ni aucun pinceau ne peuvent reproduire, de manière à en donner une idée exacte. L'illustre Chateaubriand a échoué, lui-même, en voulant décrire le magnifique aspect de ces chutes. Disons seulement que ceux qui les ont contemplées, sont tous d'accord pour proclamer que ce tableau vaut seul le voyage que l'on peut faire pour le venir admirer, fût-on parti de l'extrémité opposée du globe.

Ces chutes forment la ligne de démarcation entre le Canada et les États-Unis. Elles ont, pour source intarissable, le flux des eaux que dégorgent sans cesse les lacs situés au nord de l'Union. Le trop-plein de ce groupe de lacs, en s'échappant du lac Érié, forme une profonde rivière qui n'a pas moins d'un kilomètre environ de largeur. C'est cette rivière qui, en se partageant inégalement par la rencontre d'une petite île, vient produire ces merveilleuses chutes en se précipitant de 50 mètres de haut pour former aussitôt une nouvelle rivière qui va se perdre à 8 kilomètres de là, dans le lac Ontario. Si cette imparfaite description peut exciter la curiosité du touriste, qu'éprouvera-t-il donc quand il aura devant les yeux ce spectacle ravissant?

Le gros village qui s'est élevé près de ces chutes est pourvu d'un grand nombre d'hôtels immenses, comme les Américains savent en construire, pour offrir un confortable pied-à-terre à la foule des voyageurs qui circulent en ce pays dans toutes les saisons de l'année, mais surtout en été.

Pour ne perdre ni son temps, ni son argent, le touriste doit aller à Buffalo, grande ville de l'État de New-York, où il s'embarquera sur le

lac Érié pour se rendre dans la région des grands lacs situés au nord-ouest de l'Union. Dans cette lointaine excursion, le touriste visitera le Michigan et le Wisconsin, deux États qui lui offrent une contrée d'un aspect très-varié et arrosée par les plus grandes nappes d'eau douce du monde. On trouve, en ce pays, des plaines fertiles, des prairies luxuriantes et des ondulations de terrain où les cascades se heurtent aux rochers avec une témérité et un désordre qui forment souvent un spectacle dont l'ensemble est d'un effet sublime.

Après avoir parcouru cette curieuse région, le touriste reviendra débarquer à Buffalo, pour retourner à New-York, en parcourant la plus riche et la plus pittoresque partie de l'État qui est et sera sans doute toujours le plus important de la grande confédération. En effet, l'État de New-York occupe une position géographique des plus avantageuses ; ces ressources naturelles ne peuvent manquer de perpétuer la prépondérance dont jouit aujourd'hui, à juste titre, ce grand État dans toute l'étendue de la jeune république.

De Buffalo à Albany, capitale de l'État de New-York, il y a une distance de plus de 400 kilomètres, qu'on franchit rapidement en chemin de fer. On ne traverse pas moins, sur cette route,

de quarante pays, parmi lesquels se trouvent des villes importantes où règne une solide prospérité commerciale. Cette contrée est citée surtout pour sa richesse agricole dont le développement augmente chaque année. Après avoir fait un séjour suffisant pour voir la ville d'Albany, le touriste se rendra, encore en chemin de fer, aux eaux de Saratoga, où se donne rendez-vous, chaque été, la riche société de l'Union, et particulièrement celle du nord. C'est là que le touriste pourra observer les mœurs raffinées de ce vaste pays ; et il verra que ces lieux de récréation se ressemblent un peu dans toutes les parties du monde où se trouvent agglomérés des peuples civilisés. La vanité constitue le fond du caractère collectif de ces réunions d'élite. Enlevez à la grande majorité de ces gens-là, la fortune sur laquelle ils fondent leur mérite individuel, et vous n'aurez plus, en eux, que de pauvres créatures dignes seulement de la pitié d'une personne de bon sens. De Saratoga, notre voyageur se rendra de nouveau à New-York, en revenant sur ses pas jusqu'à Albany. Pour faire le trajet de cette dernière ville à la grande métropole américaine, le touriste a le choix de deux routes ; l'une est un chemin de fer, et l'autre est la rivière l'Hudson. Le chemin

de fer longe le fleuve de très-près jusqu'à New-York ; mais, comme la distance qui sépare Albany de la métropole ne se compose que d'une série de paysages ravissants, nous engageons donc le touriste à faire ce trajet en bateau à vapeur, pour bien jouir du magnifique tableau que la nature déroule sur son chemin dans toutes les directions.

De New-York, nous conduirons notre voyageur vers les États du centre pour gagner le grand fleuve Mississipi dans sa partie supérieure de l'ouest. Nous traversons d'abord l'État de New-Jersey pour nous rendre à Philadelphie, la plus belle ville de l'Union. Après avoir séjourné dans cette grande cité suffisamment pour voir tout ce qui mérite d'être vu, entre autres choses le fameux collége Girard, l'hôtel de la Monnaie, l'établissement hydraulique qui fournit de l'eau à toute la ville, nommé *Fairmount water works,* notre voyageur se rendra en chemin de fer à Pittsburg, grande ville manufacturière, située au confluent du Monongohela et de l'Alleghany, qui s'unissent plus bas et forment l'Ohio.

A Pittsburg, le touriste s'embarquera pour descendre l'Ohio et visiter les États que cette grande rivière arrose avant de se perdre dans le

Mississipi. Les bords pittoresques de l'Ohio sont formés, à gauche de son cours, par le nord de la Virginie et du Kentucky ; à droite, par les États de l'Ohio, de l'Indiana et de l'Illinois.

Nous ne devons pas omettre de parler des vastes cavernes qu'on trouve dans l'État du Kentucky, dont la plus remarquable porte le nom de cave de *Mammoth,* à cause de son immense étendue. Elle se trouve près de la *Green river* (Rivière-Verte). On ignore encore toute l'extension de cette caverne, bien qu'on l'ait explorée sur une longueur d'environ 9 kilomètres. On y a trouvé une vingtaine de chambres, des ruisseaux souterrains, des cascades, des précipices d'une profondeur inconnue, ce qui forme un ensemble des plus curieux à considérer. Parmi ces chambres, il s'en trouve de très-vastes ; on leur a donné des noms qui aident à les distinguer les unes des autres. La chambre des fantômes n'a pas moins de 3 kilomètres de long, sur 7 mètres de haut environ et 3 de large. La voûte est supportée par de beaux piliers.

Un appartement a été octroyé au diable ; avec un peu de complaisance, on y trouve une table à manger, un atelier de forgeron, et autres choses pouvant y figurer comme objets d'utilité

dans le ménage d'un si grand personnage. Ailleurs, coule une rivière dans laquelle on pêche une espèce de poisson sans yeux. En un mot, le Kentucky et le Tennessée offrent un grand nombre de cavités de cette nature et bien dignes de piquer la curiosité.

L'État de l'Ohio est un des plus florissants de l'Union; on en voit la preuve chaque jour par le nombre des bateaux à vapeur naviguant entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati. Cette ville est la métropole de l'Ohio. Il s'y fait un commerce considérable. Elle ne compte guère moins de 140,000 habitants, au nombre desquels se trouvent beaucoup d'Allemands. L'accroissement de Cincinnati s'est fait si rapidement, que d'une année à l'autre elle devenait méconnaissable. Son plan est régulier, et les maisons sont généralement bien bâties. Le touriste ne regrettera pas d'avoir séjourné dans cette grande cité de l'ouest pour vérifier les éloges que nous en faisons ici.

De là, on peut se rendre à Saint-Louis par terre, en diligence, chemin de fer, ou par les bateaux à vapeur qui font le service de ces deux grandes villes sur l'Ohio et le Mississipi. Le trajet par terre traverse une partie des États de

l'Ohio, de l'Indiana et de l'Illinois. Le caractère distinctif de ces deux derniers États et de celui du Missouri, est d'offrir d'immenses prairies naturelles, si renommées aux États-Unis pour les troupeaux de buffles qu'on y voyait autrefois ; mais avec l'accroissement de la population, diminue aussi le nombre de ces animaux sauvages qui ne trouvent maintenant de sécurité qu'en se réfugiant de plus en plus dans les forêts primitives et désertes. C'est surtout dans l'État du Missouri qu'on trouve des prairies d'une étendue immense et encore presque totalement délaissées aux bêtes sauvages.

Saint-Louis est la principale ville de l'État du Missouri. Elle est située sur la rive gauche du Mississipi, à 20 kilomètres au dessous de l'embouchure du Missouri. Cette ville est d'origine française ; mais son importance ne date que depuis que ce pays fut cédé aux États-Unis par la France. Dans ces dernières années, c'est-à-dire depuis quinze ans, Saint-Louis s'est accrue comme par enchantement par la préférence que l'émigration européenne a donnée à cette partie fertile de l'Union. La population de cette ville dépasse 100,000 âmes aujourd'hui. Les riches mines de plomb qui se trouvent à 100 kilomètres

de Saint-Louis, vers le sud-ouest, produisent plus de 3 à 4 millions de kilogrammes de ce métal chaque année. Il n'est pas de ville mieux située que Saint-Louis pour développer ses ressources commerciales, et en multiplier les rapports par des communications fluviales. Sa proximité du Mississipi, du Missouri et de l'Ohio, l'a rendue le plus vaste et le plus profitable entrepôt de la riche région de l'ouest. Entre Saint-Louis et la Nouvelle-Orléans, les communications, par bateaux à vapeur, sont journalières.

Quand le touriste aura visité cette contrée de manière à pouvoir bien se rendre compte de son importance et de la beauté de ses sites sauvages, il descendra le Mississipi pour voir la région du sud. Il s'arrêtera de temps en temps de chaque côté du grand fleuve pour faire des incursions dans les États riverains de son cours. Il visitera ainsi le Tennessée, le Mississipi sur la rive gauche du fleuve; l'Arkansas et la Louisiane, sur la rive droite. Puis, il arrivera à la Nouvelle-Orléans, la seule ville de l'Union où l'on puisse encore retrouver des traces bien marquées du passage de l'autorité de la France.

Comme port marchand, celui de la Nouvelle-Orléans vient immédiatement après celui de

New-York. En hiver, il se fait un mouvement commerciel très-important dans la métropole louisianaise. Les marchandises, et surtout les produits agricoles de cette fertile contrée, s'y accumulent par montagnes. C'est par millions de balles qu'on y embarque et débarque le coton. Il n'y a pas de monument remarquable dans cette ville, dont une partie est française d'aspect, de mœurs et de langage, et l'autre presque aussi américaine que les cités du nord de l'Union. Ce contraste offre un sujet d'observation des plus curieux au touriste qui veut rapporter quelque chose d'instructif de son long voyage.

Avant de quitter la Nouvelle-Orléans, le touriste peut aller faire une pointe sur l'État du Texas, pays nouveau où l'émigration commence à aller chercher la prospérité agricole et un des plus salubres climats du sud. De la Nouvelle-Orléans, il y a des commnnications actives et régulières avec les principaux ports du Texas; c'est-à-dire de Galveston, de Houston et de Matagorda.

Le touriste reviendra sur ses pas à la Nouvelle-Orléans, pour de là se diriger de nouveau vers New-York, en visitant successivement les

États de l'Alabama, de la Floride, de la Géorgie, de la Caroline du Sud, de la Caroline du Nord, de la Virginie, du Maryland, du Délawarre, de la Pensylvanie et celui enfin du New-Jersey qui touche à la baie de New-York, par laquelle il faut passer en finissant ce voyage pour arriver de nouveau à la grande métropole américaine. La Floride est un pays favorisé par un climat doux; certaines parties en sont très-fertiles. L'Alabama offre, outre la fertilité du sud, de charmants paysages dans la partie nord, bordée par le Tennessée. Sous le rapport de la beauté des sites, il n'est pas un État de l'Union mieux traité de la nature que la Géorgie. Dans le nord de cet État, il y a une vaste contrée qui peut être justement considérée comme la Suisse du Nouveau-Monde. Les montagnes y sont moins élevées; mais l'ensemble de leur aspect est d'une ravissante beauté. Pour jouir de ces points de vue, il faut s'écarter des grandes routes, et s'enfoncer dans l'intérieur du pays comme nous l'avons fait en parcourant l'itinéraire que nous traçons ici.

La partie nord de la Virginie est pourvue aussi de magnifiques paysages. Vers le sud de cet État, on trouve une chaîne de montagnes,

nommée *Blueridge*, offrant un spectacle d'une grandeur imposante. A l'endroit où le Potomac traverse cette chaîne, il forme des chutes ou plutôt des cascades, qui se précipitent sur des rochers avec une terrible impétuosité. On trouve encore dans la Virginie un pont naturel formé par un rocher qui enjambe un abîme de 26 mètres environ de large, et de plus de 66 mètres de haut, sous laquelle arche de rocher coule une petite rivière tributaire du fleuve Jaune. Nous devons ajouter qu'il existe aussi dans cet État, une caverne d'une grande beauté. Pendant l'espace de 2 kilomètres environ, elle présente une série de hautes et spacieuses salles incrustées de cristaux et ornées de magnifiques stalactites. Cette curieuse caverne se trouve située dans le comté d'Augusta.

Nous ne devons pas oublier de recommander à notre touriste de séjourner à Washington, capitale de la grande confédération. C'est là que fonctionne sans pompe la machine gouvernementale de l'Union, ayant pour base le congrès et le pouvoir exécutif, se composant d'un président aidé des membres de son cabinet. Le Capitole est un vaste et remarquable monument; sa position commande un point de vue magni-

fique sur le Potomac. De là, on peut apercevoir la modeste maison de campagne du vertueux Washington, où reposent modestement et paisiblement les restes mortels de ce grand citoyen, qui contribua si puissamment à la fondation de cette jeune république, déjà si prospère et si prépondérante comme nation. Il n'est pas nécessaire de recommander à notre touriste d'aller rendre hommage à la mémoire de cet homme illustre, en faisant le pèlerinage de ce tombeau que chacun contemple pieusement.

De Washington, notre voyageur se rendra à Baltimore, une des plus jolies villes de l'Union, ayant une population d'environ 200,000 âmes en ce moment. Le commerce de cette ville est des plus prospères, et rien ne le prouve mieux que l'accroissement rapide de sa population. Son port est très-fréquenté, mais il le serait bien plus encore, s'il ne se trouvait pas si loin de la pleine mer.

Le port de Baltimore est situé au fond d'une baie que les navires ne peuvent franchir rapidement que par l'aide de la vapeur.

Comme notre touriste n'a plus que la ville de Philadelphie de remarquable à traverser pour se rendre à New-York, nous n'avons plus rien à lui

signaler pour l'aider à ne rien oublier de curieux sur son passage.

S'il voulait pousser son excursion transatlantique jusque dans la Californie, il est certain de trouver chaque semaine, à New-York, des steamers magnifiques qui le transporteront d'abord à Panama ; et, après avoir franchi cet isthme en chemin de fer, il trouvera sur le Pacifique d'autres steamers qui le conduiront rapidement dans le port de *San-Francisco*.

Pour ne rien laisser à désirer à notre touriste, concernant la lucidité des renseignements que nous lui avons transmis dans ce chapitre, nous allons le résumer en marquant les distances principales formant des points d'arrêt dans cet itinéraire :

	lieues.
Du Havre à New-York.	1,200
De New-York à Boston.	75
De Boston à Portland.	30
De Portland à Montréal, environ .	250
De Montréal à Québec	50
De Québec à Montréal.	50
De Montréal aux chutes du Niagara.	160
A reporter	1,815

Report.	1,815
De Niagara aux grands lacs	200
Des grands lacs à New-York . . .	360
De New-York à Philadelphie . . .	30
De Philadelphie à Pittsburg. . . .	100
De Pittsburg à Cincinnati.	100
De Cincinnati à Saint-Louis. . . .	150
De St-Louis à la Nouvelle-Orléans.	500
De la Nouvelle-Orléans au Texas, et retour à la même ville. . . .	400
De la Nouvelle-Orléans à New-York, en prenant l'itinéraire décrit dans ce chapitre, environ.	800
De New-York au Havre.	1,200
TOTAL. . .	5,655

Ce chiffre n'est donné par nous que comme approximatif de la distance qui se trouve tracée par notre itinéraire; mais nous sommes convaincu que, pour voir le pays comme nous l'avons vu nous-même, il faut compter qu'on aura un total de lieues approchant du double de celui que nous trouvons ici.

CHAPITRE IX

Un mot pour tous les émigrants, sur le Canada.

Le Canada est une vaste colonie anglaise divisée nominalement en *bas* et *haut* Canada. Mais toute l'étendue de la colonie est sous l'autorité d'un seul et même gouvernement. Pendant longtemps, ce gouvernement n'a laissé que très-peu intervenir les colons dans son administration; mais cet abus d'autorité ayant amené des troubles sérieux, il y a quelques années, on a compris qu'il fallait changer cet ordre de choses si l'on voulait éviter de voir se renouveler au Canada les événements qui ont amené l'indépendance des États-Unis. Aujourd'hui, les colons canadiens se gouvernent à peu près eux-mêmes. L'Angleterre leur fournit un gouverneur qui

n'est que le pouvoir exécutif d'un pouvoir législatif qui discute et fait les lois par lesquelles le pays est régi. Le gouverneur a des ministres pris parmi les colons ; et, comme dans tous les pays où règne le système parlementaire, ces ministres sont obligés de marcher avec la majorité des membres du parlement colonial, s'ils veulent garder leurs portefeuilles. Les colons ne jouissent pas du suffrage universel ; mais le cens électoral ne dépasse pas, croyons-nous, la faible somme de 50 francs de taxe payée au gouvernement. Enfin, on peut considérer la colonie du Canada comme très-libéralement gouvernée. Le système qui la régit n'a que très-peu de chose à réformer pour offrir des institutions franchement républicaines. Nous pensons que le Canada n'a rien de mieux à demander, quant à présent, puisqu'il a pour égide protectrice une des plus puissantes nations du monde, avec le précieux avantage de ne pas en supporter les charges, et de jouir des bienfaits d'une indépendance presque complète.

Depuis que le Canada a été favorisé de ces équitables institutions, il est sorti presque aussitôt de la dégradante et ruineuse ornière où il se traînait depuis l'origine de sa colonisation.

Cet heureux changement prouve, une fois de plus, les effets régénérateurs que produit la liberté d'un peuple. Aujourd'hui, le Canada use de son libre arbitre colonial, en créant des chemins de fer, des bateaux à vapeur pour sillonner les eaux de ces lacs immenses, ou plutôt de ces mers intérieures qui séparent cette colonie de la grande confédération. Depuis dix ans, il s'est fait un si grand changement au Canada, dans le sens du progrès, que cette colonie n'est plus reconnaissable pour ceux qui la peuvent comparer à ce qu'elle était, avant de jouir de ses nouvelles institutions politiques. Elle était alors obligée de tirer une grande quantité de farine des États-Unis pour suppléer à l'insuffisance de ses productions agricoles ; mais, loin d'en être ainsi aujourd'hui, elle peut, au contraire, expédier des céréales en Angleterre, après en avoir conservé assez pour faire face aux besoins de toute la colonie.

Le Canada est d'une immense étendue encore imparfaitement explorée. Ses richesses minérales, quoique moins abondantes que dans les États-Unis, sont néanmoins très-importantes, et, par conséquent, capables de contribuer à la prospérité du pays dans une bonne proportion. Le

fer, le plomb, le cuivre et la houille forment la base de la minéralogie exploitable du Canada. Ce vaste pays, ainsi que l'indique sa position géographique, est sous l'influence d'un climat rigoureux ; il y règne un hiver de huit mois en moyenne, et les chaleurs de l'été y sont aussi intenses que le froid y est rigoureux dans les autres saisons de l'année. Il n'y a guère que les parties voisines du Saint-Laurent et des lacs qui sont habitées et livrées à l'agriculture. Le bas Canada est peuplé presque exclusivement par des habitants d'origine française. La langue française est la seule que parlent et comprennent presque tous les colons de cette race primitive. Mais, à mesure que l'instruction se développe et se propage dans cette grande colonie, la langue anglaise et la langue française deviennent également familières à toutes les classes de la population. Le haut Canada, où s'établissent de préférence les nouveaux colons anglais et où sont les plus anciens cultivateurs de cette race, marche bien plus rapidement à la prospérité que le bas Canada, où la routine et l'ignorance ont de trop profondes racines pour céder sans résistance à la douce impulsion du progrès et des lumières. C'est donc dans le haut Canada que se

trouve aujourd'hui le grenier d'abondance de la colonie ; et c'est là aussi que l'habile et intelligent cultivateur de l'Union américaine doit aller pour trouver un digne rival dans le Nouveau-Monde. La plupart des fermiers du haut Canada sont Ecossais ou Irlandais ; et à mesure que les forêts de cette région fertile disparaissent pour faire place à la charrue, les villes et les villages s'y multiplient comme par enchantement à l'aide de la nouvelle prospérité commerciale que fait naître cette transformation physique. Le haut Canada, ayant un sol généralement fertile et un climat moins rigoureux que la partie inférieure du pays, offre donc à la population agricole des avantages qu'elle ne peut trouver sur d'autres points de la colonie. Cette remarque explique en partie la prospérité qui règne dans cette région favorisée de la nature, et la marche ascendante que l'avenir lui promet.

Maintenant que nous avons énuméré sommairement les ressources que possède cette vaste région anglo-française, nous devons dire à l'émigrant de toutes les professions que les États-Unis lui offrent bien certainement des avantages plus grands encore que le Canada, et plus faciles à rencontrer que dans une simple colonie.

Pour donner plus de force à cette impartiale et officieuse assertion, nous ajouterons qu'un grand nombre d'émigrants anglais ou irlandais, quittant leur pays pour aller résider au Canada, viennent se fixer aux États-Unis après avoir fait un séjour plus ou moins court dans la contrée pour laquelle ils s'étaient d'abord expatriés.

CHAPITRE X

Comparaison des poids et mesures des États-Unis avec ceux de la France, suivie du règlement des postes de l'Union.

Il est important de faire connaître à l'émigrant, la différence qui existe entre les poids et mesures de la France et ceux de sa patrie adoptive. Il ne peut que nous savoir gré également du soin que nous prenons de l'initier au règlement actuel de l'administration des postes de la Confédération.

Pour aider à comprendre le tableau comparatif que nous allons donner, il nous faut dire d'abord que trois métaux sont, comme en France, employés, aux États-Unis, à la confection de la monnaie. C'est-à-dire qu'il y a des pièces d'or, d'argent et de cuivre. Le sou, en anglais, se nomme *cent*. Il faut cent *cents* pour faire un

dollar, et le dollar vaut cinq francs trente centimes, rigoureusement. Une pièce de cinq francs n'est reçue, aux États-Unis, que pour 94 *cents*.

Le *cent* est la plus petite pièce de monnaie de cuivre. Les pièces d'argent sont de 3, de 5, de 10, de 25, de 50 et 100 *cents;* cette dernière s'appelle dollar. Les pièces d'or sont de 1, de 2 $^1/_2$, de 5, de 10 et de 20 dollars. La pièce de 10 dollars se nomme *aigle;* celle de 5 dollars, *demi-aigle*; celle de 2 $^1/_2$, *quart d'aigle*. Mais cette dénomination est bien moins usitée que le nombre de dollars que vaut chaque pièce. C'est à-dire qu'on demande une pièce d'or de dix dollars, plutôt que de demander une *aigle*. La même chose a lieu pour les autres pièces d'or.

Il circule aussi, aux États-Unis, beaucoup de monnaies mexicaines et espagnoles, ayant la même valeur et portant le même nom que la monnaie de l'Union.

Tableau comparatif des pièces de monnaies des États-Unis avec celles de France.

Dollars.	Francs.	Centimes.
1	5	30
2 $^1/_2$	13	25

Dollars.	Francs.	Centimes.
5	26	50
10	53	»
20	106	»

A l'égard des poids et mesures, les États-Unis ont adopté le système anglais. Comme il s'agit de nous rendre compréhensible à tous ceux qui ont besoin de ce Guide, nous éviterons donc de nous servir, dans la comparaison des poids et mesures, de termes que la majorité de nos lecteurs auraient peine à comprendre.

Le pied américain ne fait qu'environ onze pouces du pied français. La *yard* américaine fait à peu près le mètre. *L'acre* américain correspond à l'arpent français. Le *mille* américain est plus d'un tiers de lieue française. Le *bushel* américain représente presque la contenance du boisseau français. Le *tun* américain, pour mesurer les navires et les marchandises, est de 40 pieds cubes, et correspond au tonneau français employé pour le même usage. Le *tun* américain, employé comme poids, fait environ 2,000 livres françaises. Le *tun* anglais est de 2,240 livres anglaises, et nous faisons observer que cette estimation est souvent employée aux

États-Unis. La livre américaine *pound* fait 14 onces françaises; et les onces américaines donnent une différence relative sur les nôtres.

Règlements de l'administration des postes des États-Unis.

Toute lettre envoyée de France aux États-Unis, par la voie des steamers faisant directement le service entre les deux pays, doit être affranchie : si elle est simple, elle paye 60 centimes, et cette somme augmente autant de fois que la lettre dépasse de fois le poids alloué pour une lettre simple. Si la même lettre passe par l'Angleterre pour aller aux États-Unis, son affranchissement est de 1 franc 30 centimes si elle est simple.

Aux États-Unis, une lettre mise à la poste pour l'intérieur, dont la destination ne dépasse pas une distance de trois milles, c'est-à dire plus de 4,000 mètres, ne paye que 3 *cents* si elle est affranchie, et 5 *cents* non affranchie.

Une lettre à destination de plus de 3 milles, est taxée 6 *cents* si elle est affranchie ; non affranchie, 12 *cents*.

Pour un journal envoyé à 500 milles, 1 *cent;* envoyé à plus de 500 milles et à moins de 1,500 milles, 2 *cents*; envoyé à plus de 1,500 milles et à moins de 2,500 milles, 3 *cents;* envoyé de 2,500 milles à 3,500 milles, 4 *cents;* et au delà de 3,500 milles, 5 *cents*.

Ces divers renseignements peuvent être très-utiles, non-seulement à l'émigrant, mais aussi aux personnes qui sont en rapport d'affaires ou d'amitié avec des habitants de la grande confédération.

En terminant ce *Livret-Guide*, nous conservons la ferme conviction d'avoir accompli un travail qui est de la plus haute importance, en raison des services qu'il peut rendre à un très-grand nombre de nos compatriotes.

NOTE DE L'ÉDITEUR

Pour répondre au désir généreux d'un Comité s'occupant de faciliter l'émigration aux États-Unis, nous ajoutons quelques détails qui peuvent être utiles aux émigrants cultivateurs. Nous devons dire d'abord que l'auteur de ce Guide a fait mention du Comité dont il est question ici dans la première partie de cet ouvrage; ce n'est donc que pour compléter ces détails que nous ajoutons ces lignes.

Ce Comité a pour but de donner, dans la mesure de ses ressources, aux familles pauvres et honorables, le moyen d'aller chercher une meilleure position dans le Nouveau-Monde. Pour que ce Comité pût élargir sans cesse la sphère de son assistance, et y laisser pénétrer les émigrants possédant par eux-mêmes les moyens d'aller chercher la prospérité dans ces lointaines contrées, il a fondé deux colonies sur deux points différents de l'Union américaine. L'une de ces deux colonies est située au nord-ouest, dans l'État du Wisconsin, à

Green-Bay, sur un sol fertile, jouissant d'un climat salubre; mais assez rigoureux en hiver. L'autre se trouve dans les limites de l'État de la Virginie, favorisé d'un climat sain et d'une température méridionale. La vigne peut se cultiver dans cette dernière région; mais l'émigrant ne doit pas oublier que cette culture n'est productive qu'après un certain nombre d'années, et que pour s'y livrer, il doit, conséquemment, avoir d'autres moyens d'existence à sa disposition.

La Virginie étant un État où l'esclavage des noirs existe, et l'un des plus anciens de la grande Confédération, les terres y sont d'un prix plus élevé que dans les jeunes États de l'ouest et nord-ouest, formés par l'émigration européenne, et jouissant d'institutions qui défendent l'introduction de l'esclavage. Le Comité qui fait l'objet de cette note, a été formé sous les auspices de plusieurs pasteurs évangéliques. Il s'est assuré le concours de compagnies américaines pour étendre sa protection sur ses émigrants jusqu'au lieu de leur destination. Les époques choisies pour les départs du Havre à New-York sont : les 20 mars, 20 juin et 20 septembre.

Un hôtel qui se recommande par la modicité de ses prix, les soins et l'urbanité de son propriétaire, M. Hermann, a été choisi au Havre par le Comité. Cet hôtel est situé rue Chevalier, n° 4. La maison

Wood, Paillette, Courteville et Bielefeld, quai de Lille, au Havre, est chargée de l'embarquement des colonistes du Comité.

Les personnes qui désirent concourir à l'œuvre excellente de ce Comité, n'ont qu'à s'adresser à M. Petit-Pierre, rue de la Ferme-des-Mathurins, n° 20, à Paris. Il se fera toujours un devoir et un plaisir de servir d'intermédiaire à des bienfaits d'une nature si propice à développer à la fois le bonheur moral et matériel.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

CHAPITRE I. — L'importance de ce livre. 1
— II. — Renseignements pour tous; — départ de France pour les États-Unis; — voies de communications directes et indirectes. . 5
— III. — Coup d'œil géographique de l'Amérique en général, et plus particulièrement des États-Unis 19
— IV. — Origine, ressources et mœurs des États-Unis. 41
— V. — Renseignements pour débarquer. . 76
— VI. — Aux émigrants allant aux États-Unis pour exercer une profession manuelle ou intellectuelle 85
— VII. — Aux négociants et aux exportateurs. 149
— VIII. — Au touriste 163
— IX. — Un mot pour tous les émigrants, sur le Canada. 198
— X. — Comparaison des poids et mesures des États-Unis avec ceux de la France; suivie des règlements de l'administration des postes de l'Union 204

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

LAGNY. — Imprimerie de VIALAT et Cie.

Pages.
. 1
rt
le
. 5
é-
nt
. 19
es
. 41
. 76
is
ou
85
rs. 149
. 163
ur
. 198
les
vie
les
. 204

AVIS

On peut se procurer, à la même Librairie, tous les ouvrages protestants publiés par nos meilleurs auteurs modernes.

Livres pour l'enfance, la jeunesse et l'âge mûr.

Livres classiques.

Spécialité de livres anciens des plus rares et des plus curieux, relatifs à la Réformation en France, par les auteurs les plus connus.

Bibles anciennes.

Psautiers anciens.

Histoire, Théologie et Dogmatique.

Achat et vente en commission.

LAGNY. — Imprimerie de VIALAT et Cie.